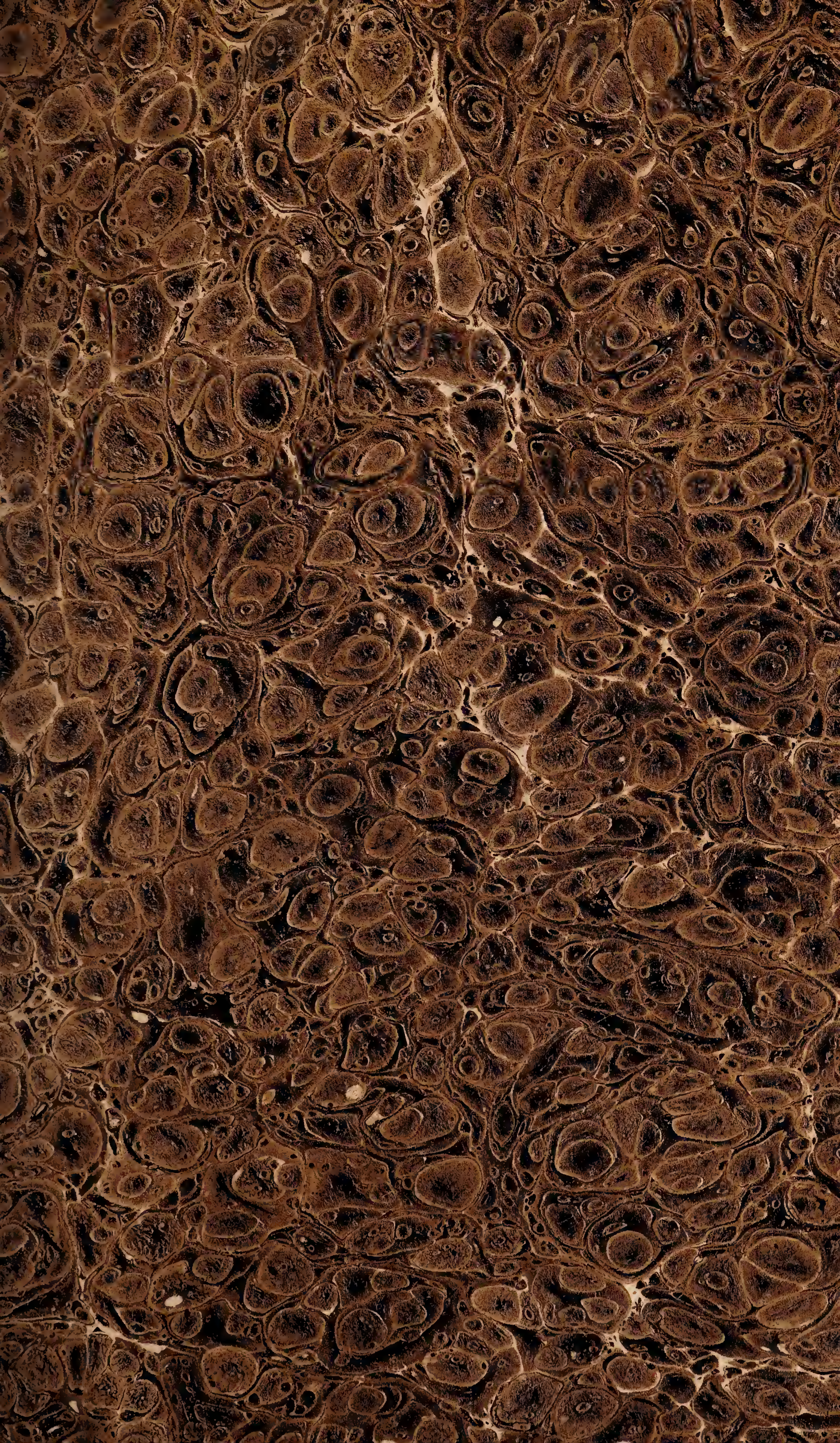




Dupont del & sculp



ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

TOME TROISIÈME.

IMPRIMERIE DE P. GUEFFIER,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 31.

ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉES

Par M. le Baron D'HÉNIN DE CUVILLERS,

Maréchal-de-camp. Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Officier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur. *Membre* non résident de la Société académique des Sciences. De la Société galvanique. Correspondant de l'Athénée et du Lycée des Arts. Associé correspondant de la Société libre des Sciences, Lettres et Arts. Membre Résident et Secrétaire de la Société du Magnétisme animal. } à Paris.
Membre de la Société des Sciences et des Arts, à Nantes, etc., etc., etc.

> L'ignorance des lois de la Nature
> Enfanta les faux miracles.
>
> L'Auteur, Tom. Ier, pag. 8.

TOME TROISIÈME.

Année 1822. — N° 7.



PARIS,

Chez les Libr. { BARROIS l'aîné, rue de Seine, n°. 10, faubourg St-Germain.
BELIN-LE PRIEUR, quai des Augustins, n°. 55.
TREUTTEL et VURTZ, rue de Bourbon, n°. 17.
DELAUNAY, Palais-Royal, Galerie de Bois, n°. 243.

1822.

AVERTISSEMENT.

Après avoir fait paraître pour la première fois les *Archives du magnétisme animal*, dans le mois de mai 1820, et en avoir publié six numéros dans les sept derniers mois de la même année; j'en ai suspendu la continuation, pour des raisons dont il est présentement inutile d'entretenir le public.

Je me suis ensuite occupé, dans le courant de l'année 1821, de la composition et de l'impression de deux autres ouvrages, l'un intitulé Le Magnétisme animal re-

TROUVÉ DANS L'ANTIQUITÉ (1 vol. in-8° de 432 pages), auquel j'ai ajouté un supplément ; et l'autre, LA MORALE CHRÉTIENNE VENGÉE (1 vol. in-8° de 519 pages), dans lequel j'ai inséré une portion assez considérable de l'ouvrage précédent.

Aujourd'hui, sans vouloir prendre aucun engagement avec des souscripteurs et sans provoquer une seule souscription, je vais continuer, avec le même désintéressement, de publier les trois nouveaux numéros, VII, VIII et IX, de nos Archives, dans lesquels j'ai inséré l'exposition critique qui va suivre, concernant le système, les dogmes, la théorie et les doctrines mystiques des *magnétistes*.

Cette nouvelle dénomination de *magnétistes*, dont je donnerai ci-après l'étymologie, avec une définition plus étendue, désigne ceux d'entre les magnétiseurs qui, sans preuves valables, croient comme un article de foi, qu'il existe réellement un fluide magnétique animal, qui sortirait à volonté du bout de leurs doigts ou de telle autre partie du corps que ce soit, ainsi que je l'expliquerai dans le courant de la discussion critique qui va suivre.

Je ne considère ce dernier ouvrage, et les précédens, que je viens d'annoncer, que comme des matériaux réunis à la hâte, concernant le magnétisme animal, mais que je me suis cependant empressé de publier, en consul-

tant moins les intérêts de mon amour-propre, comme écrivain, que ceux de l'utilité dont ces mêmes matériaux m'ont paru devoir être, pour arrêter le progrès des erreurs qui déjà commençaient à se propager à la faveur des opinions superstitieuses de quelques magnétistes. Mon intention était aussi de tâcher, s'il était possible, d'éclairer une certaine classe d'amateurs du magnétisme, qui, faute de réfléchir, se laissent trop souvent séduire et entraîner par des illusions et par l'enthousiasme que la vue des phénomèmes dits du Magnétisme animal, produisent si ordinairement.

Je me propose, enfin, dans de secondes éditions, de mettre plus d'ordre dans les matières que je

traite, de les diviser par chapitres et en paragraphes, afin de pouvoir m'étendre sans confusion sur les parties du discours qui demandent à être discutées et approfondies avec les développemens nécessaires.

Si j'ai quelquefois employé dans la discussion un style tantôt sérieux et par fois badin, qui pourrait donc m'en savoir mauvais gré, sinon ceux que j'attaque? Mais alors ceux là même ne peuvent-ils pas, s'ils le jugent à propos, se défendre avec des armes pareilles à celles qui auraient été dirigées contre eux? On doit encore faire attention que le magnétisme animal est un sujet qui a été si rebattu, qu'il semble ne plus devoir inspirer autant d'intérêt; il devient donc en quelque

sorte nécessaire d'égayer ce sujet devenu aride et ennuyeux. Ne sait-on pas, d'ailleurs, que le ridicule est l'arme ordinaire qui convient le mieux pour lutter contre des enthousiastes qui refusent si obstinément de se rendre à la raison et à l'évidence?

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

POUR LE TROISIÈME TOME

DES

ARCHIVES
DU MAGNÉTISME ANIMAL

OU

Exposition critique du système et de la doctrine mystique des MAGNÉTISTES.

AVANT-PROPOS.

Les différens écrits que j'ai publiés jusqu'à présent, sur le *Magnétisme animal*, qu'on devrait plutôt appeler le *Magnétisme de l'imagination*, ont eu pour but d'éclairer cette matière, en tenant le flambeau du simple bon sens et de la raison à la main. J'y ai fait tous mes efforts, pour déjouer un système erroné qui reconduisait les hommes vers la superstition. Je me suis livré à la

recherche de la vérité, pour combattre les dogmes ridicules, les théories inintelligibles et les doctrines mystiques de quelques partisans du magnétisme animal. Trop souvent ils accordèrent une admiration excessive à des phénomènes qui, réduits à leur juste valeur, ne sont plus, aux yeux des physiologistes, que des faits purement naturels ; et ces faits ne devenaient inexplicables, que par l'exagération et les illusions dans lesquelles certains enthousiastes se laissèrent entraîner.

J'ai démontré que les *Magnétistes* (1)

---

(1) *Magnétiste,* substantif des deux genres. Ce mot nouveau doit servir dorénavant à dénommer ceux qui se sont laissé persuader sans preuves admissibles, qu'il existait réellement un *fluide d'aimant animal*, auquel les partisans de ce système attribuent des effets extraordinaires et inexplicables.

Cette nouvelle dénomination de *magnétiste* m'a paru nécessaire pour éviter dans le discours une périphrase, toutes les fois qu'on voudrait distinguer le partisan de ce nouveau système, d'avec l'amateur de la science ou de la pratique dite aujourd'hui du *Magnétisme animal.*

Quant au mot *magnétiseur*, il continuera à désigner, en général, celui qui met en pratique les procédés du magnétisme animal.

supposaient, sans preuve, l'existence d'un fluide qui, jusqu'à présent, n'a été qu'idéal, et enfin d'un fluide mystique auquel, entre autres dénominations, ils ont donné celle de *fluide de la volonté*, *fluide de la pensée*, ainsi que je vais bientôt le prouver; et sur ces prétendus fluides ils ont bâti un système absurde fondé sur le sable, mais dont j'ai fait sentir les conséquences dangereuses.

Mon intention constante a toujours été de faire la guerre aux préjugés superstitieux, sous telles couleurs qu'ils

---

Le mot *magnétiste* désignera donc celui qui prétend que les phénomènes opérés par les magnétiseurs ne sont point produits par l'imagination, mais par un fluide d'aimant animal, matériel ou immatériel, lequel, au moyen d'un acte mental de la volonté des magnétiseurs, sortirait du bout de leurs doigts, ou de telle autre partie du corps que ce soit, sans l'intervention des agens physique c'est-à-dire des sens et de l'imagination des personnes magnétisées.

J'ai employé le mot *magnétiste*, pour la première fois, à la page 87 de l'ouvrage intitulé *le Magnétisme éclairé*, etc., servant d'introduction à nos *Archives du Magnétisme animal*, imprimé en un volume in-8°, Paris, 1820, chez Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10, faubourg St.-Germain.

puissent se montrer. Ce n'est qu'en démasquant les jongleries mystérieuses de toutes les fausses religions, ainsi que la croyance aux vertus occultes qui engendrèrent tant de fourberies, tant de désordres, tant de crimes et de cruautés, qu'on pourra parvenir à enchaîner l'inexorable intolérance, qui aime à s'abreuver de sang humain, et qui si souvent a commis sans pitié, sans remords et en sûreté de conscience, sous le spécieux prétexte de la gloire de Dieu et des intérêts de la religion, des forfaits inouis, des actes d'immoralité dans tous les genres, et des atrocités religieuses et inquisitoriales qui font frémir l'humanité.

Ce fatal principe de l'intolérance, que des prêtres ambitieux et démoralisés ont tant à cœur de maintenir, est faux, inhumain, anti-social, *anti-chrétien*, et ne peut exister que par le despotisme et conduire à la tyrannie.

Ceux-là qui adoptèrent et prêchèrent un tel principe, abusèrent de la religion, et s'en servirent comme d'un moyen puissant qu'ils employaient avec adresse

pour augmenter leur influence, leur crédit, leurs richesses et leur autorité sur terre. Ils travestirent la morale pure de l'Évangile, et y substituèrent une morale mondaine, une morale relâchée, qui ne fait consister la religion que dans de simples pratiques, que dans des croyances symboliques et mystiques qui, dans les fausses religions, sont si fabuleuses et si ridicules. Cette morale factice, basée sur l'impitoyable intolérance religieuse, non-seulement permet les crimes, mais encore ordonne de les commettre, pour la gloire de Dieu, en les érigeant en vertus.

Tous les faux dévots et cette foule d'esprit faibles, crédules ou irréfléchis, répètent sans cesse, d'après les déclamations des dogmatiseurs fanatiques dont ils se laissent séduire, que toutes les bonnes actions des hommes, que toutes leurs vertus ne sont rien sans la foi, tandis que l'apôtre *saint Paul*, ce véritable soutien de la morale chrétienne et évangélique la plus pure, a dit tout le contraire. Écoutons-le, voici comme il s'exprime en parlant de la foi et de la charité :

Si linguis hominum loquar, et angelorum caritatem autem non habeam, factus sum velut æs sonans aut cymbalum tinniens.

Si habuero prophetiam et noverim mysteria omnia, et omnem scientiam; ET SI HABUERO OMNEM FIDEM ITA UT MONTES TRANSFERAM, CARITATEM AUTEM NON HABUERO, NIHIL SUM.

Caritas patiens est, benigna est; caritas non æmulatur, non agit perperam, non inflatur.

Non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum.

Non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati.

Omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet.

Nunc autem manent, fides, spes, caritas, tria hæc; major horum est caritas. (Epist. I S.-Pauli ad Corinth., cap. XIII, versic. 1, 2, 4, 5, 6, 7 et 13.)

» Si je parle les langues des hommes
» et le langage des anges, et que je n'aie
» point la charité, je ne suis que comme un

» airain sonnant et une cymbale retentis-
» sante. »

» Quand j'aurais le don de prophétie,
» que je pénétrerais tous les mystères,
» que j'aurais une parfaite science de
» toutes choses. »

« *Quand j'aurais encore* TOUTE LA
» FOI POSSIBLE, JUSQU'A TRANSPORTER
» LES MONTAGNES; SI JE N'AI POINT LA
» CHARITÉ, JE NE SUIS RIEN. »

» La charité est patiente, elle est douce,
» elle est bienfaisante. »

» La charité n'est point envieuse; elle
» n'est point téméraire et précipitée;
» elle ne s'enfle point d'orgueil. »

» La charité n'est point ambitieuse,
» ne cherche point ses propres intérêts;
» elle ne se pique point; elle ne s'aigrit
» de rien; elle n'a point de mauvais soup-
» çons; elle ne se réjouit point de l'in-
» justice; mais elle se réjouit de la vérité. »

La charité TOLÈRE TOUT; elle croit tout;
» elle espère tout; elle souffre tout. »

» Or ces trois vertus, la foi, l'espé-
» rance et la charité, demeurent; mais la
» charité est la plus excellente des trois. »

(*I*^re^ *épitre de saint Paul aux Corinth.*, *chap. XIII*, *vers.* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 *et* 13.)

La même morale est annoncée par les quatre évangélistes. Tous prescrivent :

« Ne faites pas à autrui ce que vous
» ne voudriez pas qu'il vous fût fait.....
» *Ils vous disent* : Celui qui aime Dieu
» doit aimer aussi son prochain.... Vous
» aimerez votre prochain comme vous-
» même........ Aimez vos ennemis......
» Faites du bien à ceux qui vous haïs-
» sent..... Priez pour ceux qui vous ca-
» lomnient..... Traitez les hommes de la
» même manière que vous voudriez
» qu'ils vous traitassent.... etc., etc.

On peut lire plus en détail ces différens passages extraits de saint Marc, chap. XII, de saint Jean, chap. IV, de saint Luc, chap. VI et XI, etc., etc.

Les saints évangélistes, ainsi que les pieux et vénérables personnages de la primitive église, ne cessèrent tous de prêcher la douceur, la charité, le pardon des injures et le mépris des richesses.

Telle est, en abrégé, la morale évangé-

lique, dont l'empreinte divine caractérise la véritable morale chrétienne.

Une foule de théologiens ont, au contraire, cherché à détruire cette morale éternelle que Dieu a créée au fond de nos cœurs. Ils ont fait tous leurs efforts pour l'étouffer sous le poids de leurs énormes traités, remplis d'ignorance, d'astuce, de subtilité et de mauvaise foi. Leur fausse dialectique y est perpétuellement en opposition avec le bon sens et la raison. Tous leurs écrits ont une empreinte de mysticité, qui donne à leur style un caractère particulier, auquel on ne peut se méprendre, et qui, rempli de superstition et de fanatisme, ne respire que menace et vengeance.

La morale chrétienne et évangélique est perpétuellement outragée par ces théologiens corrompus. On n'aperçoit dans leurs commentaires qu'une morale de convenance, dictée par l'égoïsme et adaptée aux intérêts d'un parti ambitieux et cruel; une morale, enfin, de circonstance, qui, au moyen d'une direction d'intention, érige le crime en vertu.

Ce n'est donc qu'en dégageant la vraie religion des épaisses ténèbres de l'ignorance, de la superstition et du fanatisme dont elle est obscurcie, qu'on pourrait la ramener à sa pureté primitive.

La sublime morale chrétienne et évangélique fut trop souvent foulée aux pieds par ceux-là même qui s'annonçaient pour la prêcher, par des prêtres prévaricateurs, devenus corrupteurs de la morale politique et de la morale particulière.

L'autorité s'est laissé, en effet, corrompre par les prêtres, en adoptant l'immoralité comme un principe politique nécessaire pour gouverner. L'autorité s'est abusée cruellement en perdant de vue que les souverains ne parviendront jamais à perfectionner l'art de bien gouverner, si ce n'est en faisant triompher la saine morale, et en instruisant les peuples, pour les rendre plus heureux.

Les souverains, devenus eux-mêmes meilleurs en pratiquant la morale, auront les yeux ouverts sur leurs véritables intérêts. Ils comprendront que l'alliance

du gouvernement avec le sacerdoce est la source inévitable de tous les maux qui ont troublé et troubleront à jamais la paix intérieure des états. En effet, de tous temps les prêtres, dans leur intérêt, s'efforcèrent toujours de replonger les peuples dans les ténèbres de l'ignorance, et ils ne peuvent oublier que c'est dans les temps de barbarie qu'ils obtinrent le plus d'influence et qu'ils parvinrent le plus rapidement à s'emparer de grands biens; tandis qu'au contraire leur crédit diminue en raison du progrès des lumières.

Vouloir arrêter le développement de la civilisation et le progrès des lumières, pour ne fonder le pouvoir des princes que sur l'ignorance et la superstition, est un conseil perfide, qui équivaut à une déclaration hostile, faite contre les droits de tous les peuples. Les souverains ne doivent plus se laisser abuser par ceux qui furent de tous temps et toujours seront à l'avenir, invinciblement, secrètement ou bien ouvertement, ainsi que l'atteste l'inexorable Histoire, les enne-

mis jurés des peuples, des gouvernemens et des rois, auxquels les prêtres, leurs irréconciliables adversaires, n'accorderont des instans de paix, qu'autant qu'ils les auraient subjugués, avilis et rançonnés.

Les souverains et les gouvernemens doivent donc refuser leur confiance à de pareils conseillers, à des êtres pour lesquels la perfidie est une action vertueuse, et qui, en trompant les hommes, croient servir le ciel.

Comment pourrait-on, en effet, se fier à des hommes profondément corrompus et démoralisés en religion comme en politique, à des hommes qui propagèrent dans toutes les classes de la société l'immoralité religieuse, l'immoralité politique et la corruption des mœurs?

Il est temps de repousser les principes dangereux de ces hypocrites incorrigibles, qui cachent leurs projets ambitieux sous le masque de la religion, et auxquels il ne manque que le pouvoir, pour renouveler les horreurs de l'abominable inquisition religieuse.

Il est temps que les gouvernemens ayent en horreur les guerres à-la-fois politiques et religieuses, dont le caractère fut toujours celui d'extermination, et qui, inspirées par la superstition et le fanatisme, toujours furent constamment le signal du carnage et de la dévastation.

Eh! qui le croirait? Il semble qu'il puisse exister des gouvernemens chrétiens assez démoralisés pour protéger tantôt secrètement, tantôt ouvertement, le fanatisme religieux d'un gouvernement anti-chrétien, dont ils exaltent l'orgueil et la cruauté, par une intervention puissante et favorable. Tant il est vrai que l'immoralité réside moins dans les peuples que dans les gouvernemens.

D'après un si funeste exemple et une détermination aussi immorale, qui pourrait s'étonner de voir des chrétiens assez vils et assez corrompus pour aller se confondre dans le rang des ennemis de la religion chrétienne, et y prostituer leurs talens militaires, en les consacrant au triomphe de la barbarie et du fanatisme? Ces vils mercenaires n'ignorent pas ce-

pendant que ceux-là même dont ils prennent la défense, n'acceptent qu'avec dédain, qu'avec mépris, de pareils services empreints du cachet de la trahison; mais l'appât de l'or explique une conduite aussi basse, et prouve que quiconque se laisse guider par un intérêt sordide est sans morale et sans religion, et ne craint pas d'encourir le juste reproche de complicité des horribles assassinats et des cruautés inouies qu'une nation féroce exerce depuis trop longtemps sans justice, sans mesure, pour anéantir des peuplades entières, en attendant l'extermination générale, que ces hommes atroces brûlent d'effectuer en masse.

L'Orient, à la honte de l'Europe insensible, de cette Europe cependant civilisée, mais qui de plus en plus devient sourde à tout sentiment de piété et d'humanité, et dont la politique froide et inhumaine considère avec tant d'indifférence les affreux massacres qui se commettent sous ses yeux; l'Orient, dis-je, nous offre aujourd'hui le spec-

tacle effroyable d'une soldatesque effrénée, qui, sans résistance, égorge comme des troupeaux de moutons, hommes, femmes, vieillards et enfans, et qui outrage et viole avec brutalité les jeunes personnes du sexe, les plus distinguées par leur rang, leur éducation et leur beauté; ne conservant la vie à un petit nombre d'entre elles, que pour les vendre inhumainement après les avoir exposées toutes nues, dans des bazars, comme des bêtes au marché.

La démoralisation politique de la diplomatie européenne est telle, que les agens diplomatiques semblent tous méconnaître aujourd'hui les préceptes de l'Évangile, et paraissent disposés à fouler aux pieds la sublime morale chrétienne, en abandonnant indignement des chrétiens désarmés à la fureur du fanatisme irrité. Ces agens, dont toute l'habileté consiste dans l'intrigue et dans l'art de tromper, ne comprennent pas, ou ne veulent pas comprendre, que l'oubli de cette sublime morale chrétienne a causé tous les maux qui affligent l'humanité

et qui pèsent sur les peuples opprimés.

Si les puissances de l'Europe, plutôt que de suivre sans remords, sans honte et de sang-froid, un système politique aussi affreux ; plutôt que de s'avilir jusqu'à contracter alliance avec des fanatiques qui repoussent les lumières et la civilisation, et qui brûlent les bibliothèques et détruisent les monumens des sciences et des arts ; plutôt que de se déshonorer en se rendant complices des crimes commis par des barbares qui outragent la raison et l'humanité ; si, dis-je, elles voulaient se mettre franchement en accord, il leur serait sans doute bien aisé d'établir entre elles des contre-poids politiques pour neutraliser l'ambition démesurée des unes, et dissiper les justes inquiétudes des autres ; mais le machiavélisme, cette politique odieuse, si universellement adoptée et si fortement enracinée dans tous les cabinets, s'y oppose évidemment. Tout le mal est là. Il est dans l'immoralité politique, qui prévaut de toute part. C'est là seulement où gît la difficulté : mais cet obstacle, pour

ainsi dire insurmontable, cesserait néanmoins d'avoir lieu, s'il était possible que la bonne foi, que la justice et la sincérité, pussent jamais présider dans les négociations. C'est alors que les puissances européennes auraient honte d'adopter un système populicide, si odieux, qui consiste à dénier les droits les plus légitimes des peuples, à sacrifier toutes les libertés et à éteindre tous les sentimens humains. Les Etats de l'Europe pourraient enfin s'unir étroitement pour maîtriser sans coup férir l'ennemi commun, dont toute la force ne réside réellement que dans nos dissensions et dans notre corruption.

Il est temps aussi que tous les gouvernemens, pour leurs propres intérêts, prêchent d'exemple par une conduite franche et loyale dans leurs transactions diplomatiques, comme dans leurs opérations administratives ; tant au dehors, vis-à-vis des autres états, que dans l'intérieur, vis-à-vis de leurs propres sujets. Il est temps que les agens de l'autorité souveraine pratiquent eux-mêmes une

morale saine, basée sur l'équité, s'ils veulent rétablir la morale publique, car l'immoralité ne fait des progrès parmi le peuple, qu'en raison de la corruption des gouvernemens.

Il est temps que les souverains se persuadent que ce n'est point un cri séditieux, que d'invoquer paisiblement les droits naturels des peuples, et l'observation des lois de la part des agens du gouvernement.

Le salut de l'état et le bonheur de l'ordre social résident dans la justice, qui protège le faible, et dans la bonté, qui enchaîne les cœurs. La douceur paternelle des princes attire l'affection des sujets, tandis que les vengeances éternisent les haines, et que l'égoïsme, l'orgueil et la tyrannie de ceux qui commandent, irritent ceux qui doivent obéir, et produisent tôt ou tard un désordre inévitable.

Il est temps, enfin, d'instruire les hommes pour les rendre meilleurs, pour les empêcher d'être la dupe de leur crédulité, et pour diminuer la masse des

maux qui affligent les nations opprimées.

Ce que je viens d'exposer est développé d'une manière plus étendue dans l'écrit intitulé, *La Morale chrétienne et évangélique vengée*, etc... ainsi que dans quelques autres ouvrages, dont je vais donner la notice ci-après.

J'en reviens maintenant à l'exposition critique du système et des doctrines mystiques des *magnétistes*, et c'est là l'objet principal que je me suis proposé d'esquisser dans le présent écrit. Je vais faire voir en abrégé que la philosophie, ainsi que les connaissances physiologiques, qui de nos jours nous ont enseigné à considérer la science, ou plutôt la pratique du magnétisme animal, sous son vrai point de vue, et à l'apprécier à sa juste valeur, servent maintenant à dévoiler toutes les jongleries et toutes les absurdités qui, de tout temps, favorisèrent les croyances les plus ridicules, soit aux revenans, soit aux farfadets, aux lutins, aux sylphes, aux faunes, aux pans, aux dusiens, et généralement à toutes ces apparitions d'esprits, si accré-

ditées, et qui ne pouvaient jamais être prouvées; soit encore à toutes ces vertus curatives, merveilleuses et inexplicables, et à toutes ces facultés occultes de divination et de prévision, qui, basées sur des présomptions, sur des calculs, sur des probabilités, sur des analogies qui quelquefois se vérifient, ont été ensuite, à la faveur de certaines circonstances plus ou moins imposantes, érigées en prophéties surnaturelles, dont les esprits faibles et les hommes crédules et ignorans ne pouvaient comprendre le naturalisme.

Cette foule de gens peu instruits, mais ennemis des lumières, se grossit encore d'un certain nombre d'hommes ambitieux animés d'un esprit de parti. Les uns et les autres, tous subjugués par la superstition, ne manquent pas d'attribuer à des causes surnaturelles les phénomènes qui excitent leur étonnement. Le fanatisme ensuite s'en empare pour fonder un pouvoir théocratique, qui toujours fut immoral, tyrannique et sanguinaire.

J'ai donc essayé de démontrer, dans

mes divers écrits, que les sortiléges sont les rêves d'un esprit blessé, et que la magie a ouvert un vaste champ aux écarts de l'imagination.

Tout l'attirail de cette magie consiste dans les talismans mystiques de toutes les sortes, dans les amulettes, dans les filtres, les charmes, les enchantemens, les paroles et les mots mystérieux prononcés ou écrits. Il en est de même des fausses reliques, qui ne sont également que des espèces de talismans, etc... Je place dans la même catégorie tous les procédés qui appartiennent au magnétisme animal, sans en excepter les gestes de la main ou les passes à distance ou sans distance, avec contact ou sans contact, ainsi que les baquets, de telle manière qu'ils puissent être composés; comme aussi l'eau, les arbres magnétisés, et tous autres objets que chacun voudrait employer à sa fantaisie, comme mouchoirs, anneaux ou bagues, billets de papier écrits ou non écrits, baguettes de fer ou d'acier, d'or ou d'argent, de verre ou de bois, etc...,

etc..., etc..., auxquels des somnambules ou des magnétiseurs crédules prétendent infuser une vertu occulte et particulière, au moyen de certains gestes de la main, accompagnés d'un acte mental de volonté, et y injecter, pour ainsi dire, un prétendu fluide qu'ils appellent magnétique animal, et qu'ils supposent, en émanant de leurs doigts ou de leurs corps, être en même temps susceptible de se modifier et d'opérer différens effets, suivant l'intention des magnétiseurs.

Je ne parle pas ici des émanations matérielles qui, dans certains cas, pourraient avoir été introduites dans la pratique des procédés du magnétisme animal, et y jouer effectivement un rôle matériel plus ou moins actif, en agissant véritablement sur les sens, par conséquent sur l'imagination.

C'est ainsi que des illusions sans nombre ont produit, depuis que le monde existe, tant de fascinations, tant de prestiges, tant de faux miracles, que des personnes simples ou des imaginations exaltés attribuèrent à des causes surnatu-

relles qui, à les en croire, feraient exception aux lois immuables de la nature; sans parler des jongleries de ces hommes ambitieux, animés d'un esprit de parti, avides d'autorité et de richesses, qui de tout temps surent exploiter à leur profit la stupide crédulité des ignorans auxquels ils savaient en imposer, soit en les rendant témoins de ces mêmes phénomènes qui souvent s'offraient spontanément aux yeux du vulgaire, soit en les reproduisant eux-mêmes à volonté, au moyen des procédés qui leur avaient été transmis, et dont ils conservaient la tradition.

La discussion que j'ai entrepris de soutenir sur cette matière, et les divers raisonnemens que j'ai faits à ce sujet, sont présentés sous différens points de vue, dans les ouvrages que j'ai déjà publiés sur le magnétisme animal, et dont je vais donner la notice qui suit.

NOTICE

Des ouvrages imprimés et publiés par le même auteur, concernant le Magnétisme animal.

1°. Les Archives du Magnétisme animal.

Ouvrage périodique, commencé au mois de mai 1820. Il en a déjà paru six numéros dans la même année, et trois autres numéros en 1822, faisant en tout *neuf numéros*, formant trois volumes in-8°, d'environ 300 pages chacun, *chez Barrois l'aîné, libraire à Paris, rue de Seine*, n° 10, *faubourg St.-Germain*.

2°. Le Magnétisme éclairé.

Ou Introduction aux Archives du Magnétisme animal, 1 vol. in-8° de 287 pages, Paris, 1820, *chez Barrois l'aîné*, idem, idem....

3°. LE MAGNÉTISME ANIMAL RETROUVÉ DANS L'ANTIQUITÉ.

Ou Dissertation historique, étymologique et mythologique, sur *Esculape*, *Hyppocrate* et *Galien*; sur *Apis*, *Sérapis* ou *Osiris*, et sur *Isis*;

Suivie de recherches sur l'*Alchimie*, 1 vol. in-8° de 432 pag. Paris, 1821, *chez Barrois l'aîné, libraire*, idem...

4°. LA MORALE CHRÉTIENNE VENGÉE.

Ou Réflexions sur les crimes commis sous le prétexte spécieux de la gloire de Dieu et des intérêts de la religion;

Suivies d'observations historiques, philosophiques et physiologiques, sur les faux miracles opérés par le Magnétisme animal, 1 vol. in-8° de 519 pag., avec figures, Paris, 1821, *chez Barrois l'aîné, libraire*, idem, idem...

5°. EXPOSITION CRITIQUE DU SYSTÈME ET DE LA DOCTRINE MYSTIQUE DES MAGNÉTISTES.

Cet ouvrage, extrait de nos Archives, sert de discours préliminaire au troisième

tome des Archives du Magnétisme, imprimé et publié en 1822, et contenant les numéros 7, 8 et 9.

Cette Exposition forme 1 vol. in-8°, Paris, 1822, *chez Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10, faubourg St.-Germain.*

EXPOSITION CRITIQUE
DU SYSTÈME
ET
DE LA DOCTRINE MYSTIQUE
DES
MAGNÉTISTES.

PREMIÈRE PARTIE.

§. I. (*Préambule.*) Les différens points de vue sous lesquels j'ai envisagé les phénomènes dits du Magnétisme animal, m'ont suggéré des réflexions qui repoussent les dogmes superstitieux, les théories vagues et inintelligibles, les doctrines mystiques et le système hypothétique d'un fluide animal, qui, à la manière du fluide de l'aimant minéral, sortirait, dit-on, matériellement ou spirituellement du bout des doigts des magnétiseurs, ou de telle autre partie de leur corps que ce soit.

Mes observations portent donc contre la supposition de ce fluide imaginaire ; contre le mode dont on suppose qu'il exerce son action ; contre les propriétés non prouvées, qu'on lui attribue ; et enfin contre des faits invraisemblables, racontés avec exagération, avec enthousiasme, et que la manie du merveilleux rend inexplicables.

§. II. (*Schisme parmi les magnétiseurs.*) Les partisans du Magnétisme animal se divisent entre eux. Les uns, fidèles disciples de Mesmer, prétendent qu'il existe un fluide animal, et les autres ne veulent pas croire à l'existence de ce fluide.

On me saura gré sans doute d'exposer ici, avec quelques détails, en quoi consiste la divergence des opinions parmi les magnétiseurs, dont les uns, ainsi que je viens de le dire, croient à ce prétendu fluide, au moyen duquel les phénomènes magnétiques se produiraient et feraient agir les somnambules ; mais les autres, au contraire, pensent que toute la pratique et les procédés des magnétiseurs con-

sistent dans l'art de produire des effets physiques sur les corps vivans, en agissant sur le moral des patiens par la puissance de l'imagination.

§. III. (*Des magnétistes.*) Le pouvoir de l'imagination, et son action sur les corps vivans, sont contestés par une certaine classe de magnétiseurs, que j'ai désignés dans mes écrits sous le nom de *magnétistes*. J'ai donné la définition de ce nouveau mot, dans une note à la page 12, qui précède.

Les magnétistes prétendent que les phénomènes du magnétisme animal sont produits par un fluide qui sortirait à volonté du bout des doigts des magnétiseurs, ou de telle autre partie du corps que ce soit, et agirait sans aucune intervention des sens ni de l'imagination.

La plupart des magnétistes, sans s'en douter peut-être, favorisent, ainsi que je vais bientôt le démontrer, toutes les croyances superstitieuses et toutes les jongleries des fausses religions, sur lesquelles le fanatisme a établi son pouvoir théocratique, dont les prêtres ont

tant abusé et dont ils abusent encore de nos jours.

§. IV. (*Moyens employés pour combattre les magnétistes.*) Pour combattre les opinions des magnétistes, j'ai fait voir qu'ils étaient pour la plupart dépourvus de connaissances en physiologie, et qu'ils ne purent jamais étayer leurs folles prétentions d'observations expérimentales, dignes d'être admises. En poussant enfin l'entêtement jusqu'au fanatisme, les écrivains de cette association, à laquelle on pourrait, sans injustice, donner le nom de *secte*, à cause de ses opinions erronées en matière de physiologie, ont cherché à justifier leur système par des principes, par des théories, par des dogmes et par des raisonnemens dont je vais faire l'exposition, pour démontrer jusqu'à quel point ils sont absurdes et contraires au bon sens et à la raison. Je ferai voir que ce sont les magnétistes eux-mêmes qui ont retardé jusqu'à présent l'examen philosophique du Magnétisme animal, et ont empêché d'apercevoir dans les phénomènes et les procédés

magnétiques le moyen de déjouer la superstition et le fanatisme, qui, de tout temps, s'emparèrent de ces procédés et de cette pratique, pour abuser de l'irréflexion des âmes simples et des ignorans, afin de les asservir à des croyances symboliques, fabuleuses et ridicules, et en exiger de riches offrandes, comme un tribut qu'ils imposaient sur la crédulité.

§. V. (*Les magnétistes se croient favorisés du don de faire des miracles.*) La manière extravagante dont les magnétistes présentent les phénomènes du Magnétisme animal, qu'ils observent, ou qu'ils produisent, et qu'ils racontent avec exagération, les uns d'après les autres, le plus souvent sans les avoir vérifiés, semble annoncer qu'ils se croient favorisés du don de faire des miracles surnaturels, ou des prodiges du premier ordre, en contradiction avec les lois immuables de la nature, et deviennent par là les fauteurs de la superstition.

§. VI. (*Le Magnétisme animal réhabilité et enfin considéré sous son véritable*

point de vue.......... Il est résulté de cette espèce de fanatisme, que la pratique du magnétisme animal a été vouée au ridicule, faute d'être connue et envisagée sous son vrai point de vue. Elle a été longtemps repoussée avec dédain; mais aujourd'hui, cette pratique, tendant à se débarrasser des entraves et du mépris dont la simplicité, la crédulité, l'ignorance et la superstition l'ont depuis longtemps obscurcie et avilie, va être réhabilitée dans l'opinion publique; elle va devenir de plus en plus digne des regards et des observations de nos habiles physiologistes et des méditations de philosophes profonds.

L'étude du Magnétisme animal pourra aggrandir le cercle des connaissances humaines en physique, comme en métaphysique. Nous serons dorénavant éclairés sur ces phénomènes de psychologie, sur toutes ces guérisons extraordinaires, qui depuis si long-temps en imposèrent au stupide vulgaire et servirent d'alimens à la superstition. Elle nous expliquera tous les prestiges de l'anti-

quité, que les prêtres des faux dieux, ou leurs devins, leurs oracles, leurs sybilles, leurs pythies, etc..., etc..., n'ont cessé de produire pour en imposer à la crédulité des hommes, ainsi que les faux miracles qui se sont opérés depuis l'établissement du Christianisme, par des personnages considérés comme des êtres privilégiés, mais qui, cependant, pour avoir changé de nom, n'en étaient pas moins les mêmes, c'est-à-dire des crisiaques affectés de crises nerveuses, tels les *Oniroscopes* ou *Hypnoscopes*, les *Hypnobates*, ou *Onirobates*, ou *Onirobades*, ou *Onirobanes* (1), ou enfin les

---

(1) Les substantifs *orinoscopes*, *hypnoscopes*, *hypnobates*, ou *onirobates*, ou *onirobades*, ou *onirobanes*, c'est-à-dire *somnambules*, ainsi que les mots *hypnoscopisme*, *oniroscopisme*, *onirobadisme*, ou *onirobanisme*, *etc...*, *etc...*, qui viennent du grec, signifient l'action de *voir*, de *prévoir*, de *pressentir*, lorsque les sens extérieurs sont assoupis, ainsi que de voyager idéalement pendant le sommeil, ou de marcher matériellement en dormant.

Tous ces mots dérivent de ὑπνὸς et ὄνειρος (*hypnos* et *oniros*), qui signifient *sommeil*, pris suivant deux acceptions, ainsi que nous l'expliquerons ci-après, et se composent avec les verbes et les mots σκὲπτομαι, σκοπευω,

somnambules... etc..., au nombre desquels on doit ranger les Convulsionnaires

---

σκέπψις, σκοπός (*skeptomai*, *skopeuô*, *skopéô*, *sképsis*, *skopos*, *etc....*), qui veulent dire, *je considère*, *je contemple*, *j'observe*, *j'examine*, *contemplation*, *consultation*, *inspecteur*, *observateur*, et avec les autres verbes grecs Βαθεῶ, Βαῶ, Βαδιζῶ, Βαινῶ (*batheô*, *baô*, *badizô*, *bainô*..., *etc*...), qui signifient, je marche.

J'observerai ici qu'il est essentiel d'écrire les mots *hypnobate* ou *onirobate*, par un (*t*) et non par un (*th*), lorsqu'on veut parler d'un *somnambule*; car en écrivant *hypnobathe* et *orinobathe*, et c'est ainsi qu'on écrit en français le *theta* ou *thita* des grecs, le (*th*) changerait entièrement le sens du mot, qui dériverait alors du grec Βαθεῖα, Βαθὸς, Βυθίος, Βύθος, (*bathia*, *bathos*, *bythios*, *bythos*, *etc.*, *etc.*), qui signifient, *profondeur*, *pesanteur*, *accablement*, etc..., et voudrait dire un sommeil profond accablant : mais pour éviter l'équivoque qui se rencontrerait en écrivant *hypnobate*, et *hypnobathe*, ou *onirobate* et *onirobathe*, il vaudrait mieux, lorsqu'on veut parler d'un sommeil profond, d'un assoupissement accablant, se servir des mots *hypnobare*, *onirobare*, *onirobarie*..., etc.., etc..., qui dérivent des mots grecs Βαρεῶ, Βαρὸς, Βαρύς, Βαρεία, etc..., etc... (*baréô* *baros*, *barys* *baria*..., *etc*...), qui signifient également, *j'accable*, *pesant*, *pesanteur*, *profondeur*, etc...

J'ai déjà donné, d'une manière plus étendue, la définition étymologique de différens mots et de beaucoup d'autres encore, qui tous ont rapport au magnétisme, et dont plusieurs sont susceptibles d'être adoptés dans notre langue. J'en ai formé une nomenclature de plus de *six*

de St.-Médard, et autres du même genre, de tous les partis et de toutes les sectes, comme aussi *le plus grand nombre* des sorciers et des sorcières, des possédés ou obsédés du démon, et généralement

---

cent cinquante nouveaux termes scientifiques, propres aux différentes parties de la théorie et de la pratique du Magnétisme animal, et qui tous dérivent du grec et se combinent et se composent avec les mots qui, en grec, signifient sommeil.

Je crois utile, dans l'intérêt de la théorie et de la science des procédés du Magnétisme, de présenter ici les différentes acceptions du mot *sommeil*, lequel, en grec, s'exprime de plusieurs manières, savoir, par ὑπνὸς et ενὺπνιον (*hypnos* et *enypnion*), et par ὀνειρὸς et ονάρ (*oniros* et *onar*), par contraction.

Le mot ὑπνὸς signifie communément le *sommeil ordinaire*. Cependant bien des auteurs grecs l'emploient, mais bien moins fréquemment, pour exprimer le *sommeil accompagné de songes*. Quant au mot ενύπνιον, il a véritablement cette dernière signification.

Le mot ὀνὲιρος, qui s'écrit aussi οναρ, par contraction, signifie que ce genre de sommeil est toujours accompagné de *rêves*, de *songes*, de *visions*, d'*extases*, d'*illusions*, etc...; et sous ce point de vue, ces deux derniers mots, ainsi ενύπνιον, doivent être employés de préférence avec les mots qui en dérivent, et qui, étant adoptés dans la langue française, serviraient à exprimer le sommeil appelé *Magnétique animal* par les magnétiseurs.

tout individu sujet à ces états singuliers, connus sous les différens noms de maladies de *vapeurs*, d'*ystérie*, d'*épilepsie*, de *catalepsie*..., etc..., etc..., qui dérivent toujours d'affections nerveuses susceptibles d'être traitées, soulagées ou guéries, avec plus ou moins de succès, par l'art de la médecine; mais pendant la durée desquelles l'imagination est plus ou moins isolée ou concentrée, plus ou moins exaltée : d'où il est souvent résulté des effets singuliers de psychologie, qui ont quelquefois excité l'étonnement, l'admiration même, plus souvent encore ont produit les contes les plus extravagans et ont fait naître les opinions et les croyances les plus ridicules et les plus superstitieuses. Ces croyances absurdes se propagèrent principalement dans la classe du peuple la moins instruite, et malheureusement elles ont aussi trouvé du crédit parmi un grand nombre d'honnêtes gens de tout état, mais crédules, irréfléchis, manquant d'une instruction solide, esclaves des préjugés de la superstition, et, ainsi que le peuple, portés vers

le merveilleux et en proie à toutes les illusions d'une imagination exaltée. Ceux d'entre les magnétistes qui sont du nombre de ceux que je viens de désigner, ont rangé sans discernement tous ces faits extraordinaires sous la dénomination générique de Phénomènes du Magnétisme animal.

§. VII. (*Origine ou Cause du Magnétisme animal.*) Les magnétistes, depuis longtemps, se livrent à de pénibles recherches, pour deviner l'origine du Magnétisme animal et en donner des définitions plus ou moins absurdes, avec la prétention de trouver dans la nature une loi générale au moyen d'un fluide, ce que je vais faire connaître ci-après. Ils expliquent ainsi les phénomènes physiologiques et psychologiques, produits sur des êtres vivans, observés de tout temps dès la plus haute antiquité, et se manifestant encore assez souvent de nos jours. Mais, il faut en convenir, cette loi depuis longtemps nous a été révélée, sans qu'on ait pensé à supposer un fluide, qui assurément ne peut qu'être idéal ; car si

l'existence de ce fluide eût été réelle, rien n'était plus facile à démontrer.

Pourquoi donc méconnaître cette loi? les philosophes les plus savans et les physiologistes les plus habiles ne nous l'ont-ils pas fait connaître? pourquoi ne pas les en croire et se refuser à l'évidence? Cette loi générale est facile à comprendre; elle s'annonce, il est vrai, par des effets surprenans qui en dérivent, mais bien aisés à observer et à constater, et qui tous les jours peuvent se produire et reproduire sous nos yeux. Cette loi, enfin, existe réellement; elle existe dans le pouvoir immense, et, pour ainsi dire, sans bornes, de l'imagination mise en action par l'intervention des sens.

Plutôt que de supposer une vertu occulte, ou un fluide imaginaire, qui n'a jamais été prouvé, à quelle autre cause voudrait-on attribuer des phénomènes qui ne s'opèrent que par une influence réciproque, que par une harmonie de rapports dirigés au moyen d'une forte volonté, et enfin par cette sensibilité physique qui est propre à tous les êtres ani-

més. C'est ce qu'on observe principalement dans les phénomènes produits par cette grande loi bien connue, je veux dire la *loi de l'imagination*, loi générale dont les effets ont été si souvent observés.

§. VIII. (*Prétention des magnétistes, d'avoir fait la découverte d'une loi générale en physique, jusqu'alors inconnue.*) J'ai annoncé, dans le paragraphe précédent, que certains magnétiseurs prétendent que le fluide magnétique animal, de leur invention, et dont ils se croient dispensés de donner la preuve, existe néanmoins en vertu d'une grande loi de la nature, d'une loi générale, dont ils auraient fait la découverte, mais également sans en offrir aucune garantie; et voici comme l'un des coryphées de l'illustre secte des magnétistes s'en explique avec candeur dans l'un de ses ouvrages :

« Considéré comme cause, le magné-
» tisme est indépendant de la matière et
» du mouvement, et conséquemment du
» monde physique; mais il n'en est pas
» moins une cause naturelle, puisqu'elle

» est dans la nature, et l'une des grandes » lois établies par le Créateur (1). »

Tels sont les principes sur lesquels les *ultra-magnétistes* ont fondé la réalité d'un fluide, qui, par un acte mental d'une forte volonté, dont l'énergie aurait un degré convenable d'intensité, sortirait des doigts d'un magnétiseur, et à son commandement, avec une entière indépendance des agens physiques, et accorderait à l'esprit la faculté de pouvoir agir sur la matière inerte, et la faire mouvoir d'une manière sensible. Ils invoquent en faveur de cette folle opinion, des faits miraculeux et inouis, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination exaltée de ceux qui les racontent avec exagération.

C'est d'après cette proposition que des magnétistes zélés se sont crus autorisés à donner également à ce fluide

---

(1) Voyez la *Défense du Magnétisme animal*, par M. Deleuze. Première partie, chap. 2, page 26, Paris, 1819, in-8°, chez *Belin-le Prieur*, Libraire, quai des Augustins, n° 55.

magnétique la dénomination de *fluide de la volonté.*

L'auteur de la *Défense du Magnétisme animal*, auquel ce précieux fluide a été révélé, et qui à juste titre réclame l'honneur immortel d'avoir découvert une des lois générales de la nature, n'y voit qu'une cause très-naturelle. Il assure que cette cause est dans la nature, et qu'elle est une des grandes lois établies par le Créateur. Qui osera désormais ravir au Père des vrais croyans les honneurs de l'invention, pour une découverte aussi sublime? C'est à lui seul que nous devons la connaissance de cette loi de la nature, jusqu'alors inconnue, loi générale, qui désormais s'appellera la *loi du fluide de la volonté* ou du *fluide de la pensée;* et tous les faibles mortels, *philosophes*, *savans*, *physiologistes* et autres, etc..., etc..., n'avaient pu, jusqu'à présent, la soupçonner.

§. IX. (*Moyens employés par les magnétiseurs pour mettre l'imagination en action.*) On demandera aux magnétiseurs, comment donc cette harmonie

de rapports, cette influence réciproque et cette sensibilité physique, auraient-elles pu être mises en action? N'est-ce pas, leur répondra-t-on, par des attouchemens ou des frottemens? N'est-ce pas par des gestes de la main, que vous appelez *passes*, faites à diverses distances du corps, avec contact ou sans contact? N'est-ce pas avec des insuflations ou avec des paroles, ou enfin par le moyen de regards fixes ou d'intuitions expressives?

Personne n'ignore avec quelle énergie, avec quelle rapidité, l'influence réciproque s'établit, dans certaines circonstances, entre deux personnes de différens sexes, lorsqu'ils se lancent, même sans motifs ou sans intention, des regards mutuels, auxquels un instinct invincible prête toujours de l'activité.

C'est ce qu'on appelle, dans le langage des magnétiseurs, se *mettre en rapport*. Tous les magnétiseurs ne cessent de répéter que ce rapport intime est pour ainsi dire indispensable afin de produire cet abandon de l'âme, d'où résulte la confiance sans réserve, qui est si néces-

saire pour faire naître les phénomènes magnétiques et opérer quelquefois des guérisons, mais pour le plus souvent apparentes, de certaines maladies, et principalement de celles qui dépendent de l'imagination.

On sait que dans la pratique des procédés du Magnétisme animal, la personne qui magnétise est presque toujours du sexe masculin, et la personne magnétisée, qui devient somnambule, est ordinairement du sexe féminin; d'où il résulte que dans cette pratique, le rôle secondaire est toujours du côté du patient, c'est-à-dire du côté de celui qui a l'esprit moins fort, de celui qui est susceptible d'être influencé avec plus de facilité. En effet, les oniroscopes ou hypnoscopes, les onirobanes ou somnambules, sont presque toujours des femmes, et quelquefois des enfans ou des gens du peuple, et particulièrement ceux de la campagne, ou des personnes dans l'état de domesticité, et en général ceux qui, dans l'ordre social, se trouvent sans fortune et dans une position subalterne, ou

enfin des malades dans telle classe de la société que ce soit, mais dont l'esprit est affaibli par les souffrances et par la crainte de la mort. Je dirai, en passant, que si l'oniroscopisme ne doit pas être considéré comme un état de santé parfaite, on ne peut pas dire non plus qu'il faille être malade pour être oniroscope, pour être somnambule.

§. X. (*Pouvoir de l'imagination méconnu par les magnétistes.*) D'après l'aperçu fidèle que je viens de donner de la pratique du Magnétisme animal, il doit paraître bien démontré que tous les effets physiologiques et psychologiques, qui pourraient naître de pareils procédés, ne sont dus qu'au pouvoir de l'imagination : le domaine en est si étendu et en même temps si peu connu par les magnétistes, qu'il n'est pas étonnant de les voir séduits, trompés et abusés par leurs propres illusions. Ce n'est donc que l'ignorance, l'entêtement ou l'irréflexion, qui a pu distraire les phénomènes magnétiques du domaine de l'imagination. C'est ainsi que les enthousiastes du Magnétisme

animal, toujours portés vers le merveilleux, et enclins aux idées superstitieuses, n'ont cessé de raconter et d'interpréter de la manière la plus exagérée et la plus ridicule, des phénomènes purement naturels, produits par l'action que tout être animé peut exercer sur un autre être animé, au moyen des sensations que les sens qui constituent l'organisation des corps vivans reçoivent pour les transmettre à l'imagination.

§. XI. (*De l'Influence du Magnétisme animal sur les hommes comme sur les animaux.*) L'action de la faculté sensitive, que les êtres animés peuvent exercer réciproquement les uns sur les autres, a lieu incontestablement parmi les hommes entre eux, parmi les animaux, et réciproquement encore entre les hommes et les animaux. Il en résulte que les hommes peuvent, dans certains cas, en imposer à l'imagination des animaux, et dans d'autres circonstances ce sont les animaux qui en imposent à l'imagination des hommes. C'est sous ce point de vue seulement, qu'on peut raisonnablement

soutenir que l'homme pourrait magnétiser un animal, c'est-à-dire exercer une influence sur l'imagination de cet animal, ou le soumettre à un mode d'action qui le ferait agir conformément à la volonté du magnétiseur. J'ai déjà cité un certain nombre de faits à l'appui de ce que je viens d'avancer. J'en reparlerai ailleurs d'une manière plus étendue, et je prouverai que tous les phénomènes produits par cette influence réciproque, qui existe entre tous les êtres animés, dérivent tous de la nature. Cette influence prend donc sa source dans l'imagination, dépend de son pouvoir immense, et non d'un fluide ou d'une vertu occulte, que les magnétistes prétendent si gratuitement avoir la faculté d'infuser eux-mêmes dans la matière inerte, à laquelle ils donneraient la faculté d'agir sur les corps vivans, sans l'intervention des sens ni de l'imagination.

§. XII. (*Réflexion sur ceux qui attribuent au diable les phénomènes du Magnétisme animal.*) Puisqu'il est démontré que les phénomènes du Magné-

tisme dérivent de la nature, ils ne peuvent donc être surnaturels; s'ils ne sont pas surnaturels, ils ne peuvent être attribués ni aux anges, ni aux démons, ni aux bons, ni aux mauvais génies, ni aux esprits célestes, ni aux esprits infernaux, car tous les théologiens s'accordent à dire que les esprits incorporels ne peuvent agir sur terre que surnaturellement. Dieu même, d'après ce principe, exercerait deux modes d'action sur la matière inerte; d'abord naturellement, en vertu des lois immuables de la nature; et alors Dieu et la nature ne faisant qu'un seul être, se confondraient l'un dans l'autre; et ensuite surnaturellement, en vertu de lois d'exception, qui, selon les mêmes théologiens, suspendraient l'effet des lois de la nature, de manière qu'elles cesseraient d'être immuables, comme étant soumises à la volonté de Dieu, esprit incorporel, il est vrai, mais au-dessus de toutes les lois.

Cette explication, qui ne renferme rien de contraire à l'orthodoxie, doit sans doute préserver le Magnétisme animal

de l'anathème dont il pourrait être frappé ; cependant on a vu et on voit de nos jours encore des hommes assez superstitieux, des imbécilles assez ignorans et des fanatiques assez ennemis des lumières, assez inaccessibles à la raison, pour traiter les *magnétiseurs* de magiciens, de sorciers, de malfaiteurs, etc..., et les accuser d'être en commerce direct avec le diable. Quoi qu'on en dise, il sera toujours vrai de soutenir que dans la nature, tous les êtres animés, de telle espèce qu'ils puissent être, sont naturellement doués d'un sentiment instinctif, susceptible de produire des phénomènes quelquefois bien étonnans.

§. XIII. (*Mouvement universel imprimé par la nature à toute la matière.*) Quelques partisans du Magnétisme animal ont pensé que cette faculté instinctive accordée à tous les êtres vivans, ainsi que cette influence réciproque qu'ils exercent mutuellement les uns sur les autres, dérivaient du *mouvement universel* que la nature a imprimé à toute la matière en général, et à chaque portion ou

molécule organique de la matière en particulier. Quoi qu'il en soit des réflexions que font naître les observations physiologiques sur le mouvement universel, de pareilles réflexions ne peuvent se rattacher en aucune manière au système des *magnétistes*, qui veulent à tout prix soutenir la réalité d'un *fluide magnétique animal*, dont ils n'ont jamais pu prouver l'existence. Du reste, il n'en est pas moins vrai que toute la matière est sous l'influence de ce mouvement universel. On pourrait, en quelque sorte, croire que la matière n'est jamais dans une inertie complète, c'est-à-dire qu'alors même qu'elle paraît immobile, son mouvement ne cesse d'être apparent que parce que la matière éprouve un obstacle qui arrête sa marche. En effet, si l'obstacle est levé, la matière se précipite aussitôt vers son centre de gravité.

§. XIV. (*Motifs de l'auteur pour disserter sur le mouvement universel et sur le pouvoir instinctif.*) Les idées et les réflexions que fait naître ce mouvement universel imprimé par la nature à toute

la matière, pourraient en quelque sorte conduire à soulever le voile qui nous dérobe la connaissance des ressorts qui font agir l'âme pendant *l'oniroscopisme*. Je vais en conséquence prolonger la discussion sur ce *mouvement universel* et sur le *pouvoir instinctif*, chacun pourra en déduire les conséquences qu'il jugera convenables, pour essayer d'expliquer les phénomènes du sommeil *oniroscopique*, ce que je ne puis entreprendre, comme étant ma propre opinion.

§. XV. (*Pouvoir instinctif observé dans les trois règnes de la nature.*) Ce principe d'un mouvement universel imprimé de toute éternité à la matière, offre l'idée de tous les chaînons du pouvoir instinctif, agissant incessamment, c'est-à-dire continuellement, depuis le premier jusqu'au dernier degré d'action ou de mouvement dans les trois règnes; savoir : dans le règne animal, dans le règne végétal et dans le règne minéral.

§. XVI. (*Pouvoir de l'instinct dans le règne animal.*) Dans le règne animal, c'est *l'intelligence* et *l'instinct* qui met-

tent en mouvement et régissent tous les êtres vivans, et leur enseignent à tous, suivant les circonstances, à se mettre d'eux-mêmes en rapport immédiat les uns avec les autres. Nous parlerons ci-après de la différence qu'on doit admettre entre ces deux expressions, *intelligence* et *instinct.*

§. XVII. (*Pouvoir de l'instinct, dans les deux autres règnes, végétal et minéral.*) Dans les règnes végétal et minéral, ce sont les *affinités* et les *attractions* de différens genres qui régissent et mettent en mouvement chaque portion de matière diversement organisée, lorsqu'elle est dans la position de pouvoir agir librement.

§. XVIII. (*De la volonté considérée propre et particulière également, et à la matière et aux êtres vivans.*) Il résulte de ce que je viens d'avancer, que tous les êtres vivans, dans le règne animal, ainsi que toutes les portions de matière ou molécules organiques, dans les deux autres règnes, végétal et minéral, peuvent, lorsqu'il y a lieu, se mouvoir spon-

tanément, étant tous doués, dans les trois règnes de la nature, de la faculté d'agir eux-mêmes chacun en particulier, et pour ainsi dire avec une volonté qui leur est propre, ainsi que nous allons bientôt le démontrer.

§. XIX. (*Rapports entre l'intelligence, l'instinct, les affinités et les attractions.*) On est autorisé à avancer que *l'intelligence* et *l'instinct* sont au règne animal ce que les *affinités* et les *attractions* sont aux deux autres règnes végétal et minéral, et je vais essayer de le prouver.

§. XX. (*Pouvoir de l'instinct et de l'intelligence parmi les plantes.*) Peut-on refuser de l'inctinct et même de l'intelligence et des raisonnemens à toutes les plantes? Toutes savent se choisir le terrain qui leur convient, et diriger leurs tiges et leurs rameaux vers le soleil, qui les vivifie; quelques-unes savent ouvrir et replier, soit de jour, soit de nuit, leurs feuilles et leurs fleurs, pour se garantir d'un trop grand degré de chaleur ou de fraîcheur.

La *sensitive*, ainsi que son nom l'in-

dique, montre, par sa *contractilité*, une sensibilité extrême ; car dès qu'on la touche, elle replie ses folioles, pour éviter ou diminuer le danger dont elle se croit menacée.

La plupart des plantes légumineuses ou papillionacées, ainsi que la vigne, qui est classée parmi les arbustes à fleurs rosacées, et d'autres plantes encore, dont les tiges longues et grêles ont besoin de soutien, sont toutes pourvues de vrilles rameuses qui leur servent de bras et de mains, avec lesquelles elles s'attachent et s'entortillent autour des corps qu'elles peuvent atteindre et auxquels il leur est utile de s'attacher.

Il est incontestable, sans doute, que les diverses productions du règne végétal jouissent d'une faculté instinctive, et l'on voit clairement que cette faculté se manifeste par des mouvemens spontanés. Les plantes raisonnent donc en quelque sorte, elles sont donc douées d'une volonté qui leur est propre, et elles en font usage lorsqu'elles en sentent l'utilité. En effet, lorsqu'il n'y a qu'un soutien à leur portée,

certaines plantes savent très-bien diriger leurs tiges, leurs rameaux vers ce point d'appui, et le saisir avec leurs bras, leurs mains, c'est-à-dire avec ces vrilles rameuses, qu'elles ont soin, tant que l'accroissement n'en est pas suffisant, de tenir allongées, tendues, mais avec l'intention de se saisir fortement de ce soutien aussitôt qu'elles peuvent l'atteindre. La nature a donc pourvu les plantes non seulement des organes nécessaires à leur génération et à leur conservation, mais encore elle leur a donné l'intelligence et la volonté de s'en servir à propos.

§. XXI. (*Pouvoir de l'instinct et de l'intelligence dans le règne minéral.*) Si nous passons au règne minéral, nous y voyons également les molécules organiques, composant toutes les aggrégations de la matière, se mouvoir d'elles-mêmes. Elles exécutent des actes d'une volonté qui leur est, pour ainsi dire, particulière, et d'après les lois d'affinité et d'attraction auxquelles elles sont soumises.

En effet, aussitôt que les molécules organiques de la matière se trouvent placées dans les circonstances requises pour pouvoir agir librement, c'est alors que chaque molécule forme et exécute un acte de volonté.

§. XXII. (*Pouvoir de l'instinct et de l'intelligence dans les cristallisations.*) Ce que je viens d'exposer s'observe plus particulièrement dans les cristallisations régulières, qui reproduisent constamment, sans jamais se tromper et avec une volonté bien déterminée, qui est inspirée par la nature, des cristaux polyèdres, sous la forme qui convient à chaque espèce. Cette merveilleuse opération dans les cristallisations s'opère librement et spontanément, c'est-à-dire lorsque les molécules organiques qui sont appelées à les former, sont suspendues dans un dissolvant qui les tient en liquéfaction. C'est alors, au moment où le liquide s'en sépare par un abandon lent, calme et gradué, que chaque molécule forme et exécute un acte de volonté. Ces molécules, comme par enchante-

ment, se mettent d'elles-mêmes en mouvement; elles se dirigent, elles se plaçent, elles se rangent spontanément, avec une rare intelligence, de manière à former des figures géométriques polyèdres, ainsi que nous l'avons déjà dit ci-dessus; et ces figures, souvent très-régulières, mais très-variées, sont toujours soumises aux formes de l'espèce à laquelle elles appartiennent.

§. XXIII. (*Des Cristallisations imparfaites, par attraction d'aggrégation, ou par attraction de composition.*) Il en est toujours de même pour les corps du règne minéral, composés de molécules, qu'on peut supposer d'une ténuité infinie, qui adhèrent entre elles, soit par attraction d'aggrégation, soit par attraction de composition, lorsque ces molécules sont de même nature ou de natures différentes.

En effet, lorsque les cristaux ont été formés dans des circonstances peu favorables, alors la cristallisation est confuse et par conséquent imparfaite. C'est ce qui arrive aux substances qui se présentent dans la nature, en masses plus ou moins

grandes, et dont la texture est homogène, comme les marbres blancs, les albâtres calcaires ou gypseuses, ainsi que les stalactites et toutes les incrustations qui sont évidemment les produits d'une cristallisation imparfaite, confuse et précipitée.

§. XXIV. (*Réflexions sur le matérialisme.*) Je le répéterai donc, l'intelligence et l'instinct sont, aux hommes et aux animaux, ce que l'attraction et les affinités sont aux végétaux et aux minéraux. Cependant, qu'on n'aille pas me reprocher d'accorder trop d'intelligence à la matière, et d'apprêter, par ce moyen, des armes favorables au matérialisme, qui n'admet pas d'autre substance que la matière.

Le mot substance, en effet, donne l'idée d'un être qui existe par lui-même; mais alors, diront les matérialistes, comment un esprit incorporel peut-il exister par lui-même? Si nous nous formons une idée de son existence, cette existence alors n'est donc qu'idéale?

§. XXV. (*Réflexions sur les êtres in-*

corporels.) Il sera sans doute toujours impossible de démontrer à la raison l'existence d'un être incorporel, et ce n'est que par les lumières de la révélation que nous pouvons soumettre notre raison à la croyance aux esprits incorporels existans par eux-mêmes, ayant droit à être désignés par le mot substance, qui semble ne convenir qu'à la matière.

La difficulté de considérer un esprit incorporel existant par lui-même n'a jamais obtenu de solution, et toutes les religions qui se sont succédé en si grand nombre depuis le commencement du monde, ont senti cette difficulté, véritablement insoluble sans la révélation. En conséquence, les théologiens de ces diverses religions ont presque tous supposé que l'Etre suprême qui régit l'univers, était uni à un corps matériel. Pour qu'il n'y ait point d'équivoque à cet égard sur cette union de l'esprit divin à la matière, et pour consacrer la réalité sur laquelle était fondée cette croyance, les prêtres de tous les cultes imaginèrent le dogme des incarnations de la divinité.

C'est ainsi que s'est établie la théogonie des dieux parmi les payens, dès la plus haute antiquité, ainsi que les vingt ou vingt-quatre *incarnations* du dieu *Vichenou*, dans l'ancienne religion des Bramines.

§. XXVI. (*De la Religion chrétienne.*) Quoi qu'il en soit, il n'est qu'une religion que la révélation a proclamée comme la seule vraie, et qui est également fondée sur le dogme d'une incarnation divine, jugée incontestable par l'Eglise, et que nous devons tous respecter, puisqu'elle est la religion de l'Etat; mais plût à Dieu que jamais les prêtres de cette religion, dont la morale est sublime, ne redeviennent assez puissans pour renouveler les atroces cruautés que l'horrible intolérance de tout temps leur fit commettre en si grand nombre, sans remords, sans honte et de sang-froid, sous le spécieux prétexte de la gloire de Dieu, et pour les intérêts de cette religion, qui, cependant, ne prêche que la paix, que la tolérance, que l'indulgence et l'amour du prochain, et qui met la charité au-dessus de la foi,

c'est-à-dire au-dessus des dogmes révélés et des croyances mystiques : *Si habuero omnem fidem*, ITA UT MONTES TRANSFERAM, *caritatem autem non habuero*, NIHIL SUM (1). Plût au ciel que l'infâme inquisition religieuse ne puisse jamais reparaître, pour commettre, comme autrefois, des milliers d'assassinats judiciaires, et faire périr dans les tourmens et les supplices les plus cruels des hommes innocens, uniquement parce qu'ils n'auraient pas voulu soumettre leur raison à des dogmes révélés et croire aux jongleries des prêtres, qui de tout temps ont presque tous trahi cette religion sublime, dont ils furent les ministres indignes, et qui, pour assouvir la soif des richesses, dont ils furent toujours altérés, firent de constans efforts pour repousser les lumières de la saine philosophie et plonger les hommes dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie,

---

(1) Voyez aux pages 16 et suivantes, qui précèdent, les diverses citations tirées du *Nouveau Testament*, concernant la sublime morale chrétienne.

afin de les abrutir, de les tromper et de les spolier plus aisément !

§. XXVII. (*Du Spiritualisme et du Matérialisme.*) L'emploi du mot *spiritualisme* est sans doute une néologie; mais il exprime ici l'opinion orthodoxe de ceux qui donnent aux *esprits* le nom de substance, et qui prétendent enfin que l'esprit est une *substance*, et que cette substance est un *être* qui existe par lui-même.

Le *Matérialisme*, au contraire, est l'opinion de ceux qui n'admettent point d'autre substance que la matière.

Ces deux opinions, sous telle forme qu'on puisse les présenter, et sous tels rapports qu'on puisse les envisager, seraient également aussi difficiles à combattre qu'à soutenir. D'où il résulte que plus on se livre à des méditations sur cette matière, et plus on reste convaincu que l'intelligence humaine ne pourra jamais rien saisir de positif à cet égard, et qu'il est donné seulement aux âmes faibles, disposées à la crédulité, ou à ceux que l'intérêt entraîne dans l'esprit de

parti, d'adopter et de soutenir comme réelles, des hypothèses souvent absurdes, contraires au bon sens et à la raison, et qui, dans aucun cas, ne peuvent entraîner la conviction. Mais dans quelles calamités et dans quels malheurs ne serions-nous pas replongés, si l'inexorable fanatisme, ennemi de toute morale, venait à s'emparer de systèmes aussi vagues, en soutenir la réalité le fer à la main, et prétendre asservir le bon sens et la raison à l'esclavage de la sottise et de la superstition, en égorgeant quiconque ne voudrait pas y croire?

§. XXVIII. (*Rapports entre l'intelligence et l'instinct.*) Il est bien permis, ce me semble, de comparer l'intelligence et l'instinct des hommes et des animaux, avec l'attraction et les affinités qu'on observe dans les végétaux et dans les minéraux; mais si les différens degrés d'intelligence qu'on peut observer ou supposer dans les trois règnes de la nature, animal, végétal et minéral, nous paraissent difficiles à saisir, il faut convenir que l'intervalle qui existe entre

l'intelligence humaine et l'instinct des animaux est encore plus incompréhensible.

§. XXIX. (*Rapports entre l'esprit et la matière.*) Qui oserait donc prononcer que l'esprit et la matière sont deux choses du même genre, qui se rapprocheraient par des différences délicates et presque insensibles ? On conviendra donc de l'impossibilité de bien saisir les nuances ou plutôt les rapports mutuels de l'esprit avec la matière, ou de la matière avec l'esprit. La difficulté augmente encore, lorsque nous considérons ce rayon de lumière divine qui a été departi à l'homme. Les facultés mentales qui nous distinguent, ainsi que cette supériorité d'intelligence et de génie, qui résulte de la sublime raison, semblent nous séparer entièrement de la brute.

§. XXX. (*De l'Ame.*) Il n'appartient pas aux physiologistes de définir l'âme de l'homme considérée métaphysiquement après notre mort. Ce sont, en vérité, des rêveries pitoyables, de croire, ainsi que les *magnétistes* le prétendent, que,

de notre vivant, l'âme puisse quitter momentanément le corps et se transporter à des distances plus ou moins grandes, pour y aller recevoir des notions, des idées, sans la coopération ou l'intervention des sens qui constituent l'organisation du corps auquel l'âme appartient.

Si l'âme est considérée comme immatérielle et immortelle, elle pourrait donc exister sans le corps? Mais l'idée que nous nous formons ainsi de l'âme, n'est qu'un effet de notre entendement : nous en avons l'idée ; donc l'âme existe en idée ; et qui oserait, sans absurdité, soutenir le contraire? Cependant l'existence idéale de notre âme est encore une croyance hors des limites de la raison humaine. Le voile impénétrable dont les mystères de la nature ont été enveloppés, n'a pas encore été déchiré. La nature elle-même sera toujours pour nous un problême impénétrable. C'était le sentiment des anciens, et voici, à ce sujet, de quelle manière *Plutarque*, d'après une inscription antique, fait parler la déesse Isis, qui, dans le paganisme, est la divi-

nité universelle, la nature toute entière :

Ego sum omne quod extitit, est, et erit : Meumque peplum, nemo adhuc mortalium detexit. « Je suis tout ce qui » a été, ce qui est et ce qui sera : nul » d'entre les mortels n'a encore levé mon » voile. »

L'existence réelle ou idéale des esprits incorporels, et dont les hommes ont formé plusieurs classes, est également le secret de la nature, et ce secret est inaccessible à nos pensées; les raisonnemens qu'on voudrait faire sur cette matière seront toujours insuffisans et laisseront à jamais de grandes vérités enfouies dans l'éternité.

§. XXXI. (*Motifs qui ont déterminé l'auteur à prolonger la discussion précédente sur des idées métaphysiques.*) J'ai déjà exposé dans le paragraphe XIV qui précède, les motifs qui m'ont engagé à m'étendre sur une matière qui à mon avis, est du ressort de la science du Magnétisme animal. Je dirai donc qu'il est arrivé assez souvent que des *somnambules*, ou plutôt des *Onirologues*,

c'est-à-dire qui parlent, causent, et répondent en dormant du Sommeil *oniroscopique*, ont plus d'une fois parlé et disserté, dans leurs entretiens *onirologiques*, sur la nature de l'âme, soit qu'ils en ayent parlé d'eux-mêmes, soit qu'ils y eussent été provoqués par des questions auxquelles des magnétiseurs curieux se livrent ordinairement. J'ai remarqué que ces sortes de métaphysiciens *oniroscopes* ne faisaient autre chose que de débiter les idées ou les opinions qu'ils avaient perçues anciennement. J'en ai entendu quelques-uns dont les opinions étaient bien opposées, et quelquefois peu orthodoxes. Cependant il est tel *magnétiseur*, et j'en ai été témoin, qui croit que les opinions des *onirologues*, lorsqu'elles sont favorables à l'immortalité de l'âme, doivent être considérées comme des argumens sans réplique, qui auraient été inspirés par l'auteur de la nature; mais à cet égard, pour croire à l'immortalité de l'âme, il n'est pas nécessaire de recourir à des bavardages oniroscopiques et onirologi-

ques, remplis de raisonnemens vagues et insignifians, pleins d'incohérences et de contradictions. D'ailleurs, ces sortes de dialogues ne sont quelquefois intéressans qu'en raison de l'éducation, de l'instruction et de l'esprit des *onirologues* : ce qui serait une preuve de plus, si on pouvait en douter, que tous ces dialogues, qui nous rappellent les oracles de l'antiquité, ne sont autre chose que des effets d'une imagination plus ou moins exaltée, et susceptible de se rappeler d'idées qui reviennent à la mémoire sans qu'on puisse, le plus souvent, s'imaginer par quel motif ces sortes d'idées auraient été réveillées.

§. XXXII. (*Phénomènes de psychologie, produits par l'intervention des agens physiques.*) J'en reviens aux phénomènes très-naturels de psychologie, produits par l'intervention des agens physiques qui, en agissant sur notre imagination, éveillent l'âme et lui apportent des idées du dehors; mais puisque l'action réciproque, qui a lieu entre des êtres vivans, s'opère en éveillant l'ima-

gination par le ministère des sens, soit *spontanément*, ainsi qu'il arrive dans l'oniroscopisme et dans l'onirobanisme (1) ou somnambulisme naturel, soit *artificiellement*, par les procédés du Magnétisme animal, dont la pratique tend bien évidemment à émouvoir l'imagination des personnes magnétisées ; il est alors bien inutile, dans ces différentes hypothèses, de supposer un fluide occulte purement idéal, qui n'aurait d'action que par un acte mental de volonté, de la part du magnétiseur, et de l'existence duquel fluide aucun magnétiste n'a jamais encore pu offrir une seule preuve admissible.

§. XXXIII. *Du Fluide magnétique animal.*) Le système d'un fluide mystique tel que les magnétistes définissent le fluide magnétique animal, n'agissant qu'à volonté et au moyen d'un acte mental du magnétiseur, ne peut qu'entretenir ceux qui l'adoptent, dans les croyances les plus extra-

(1) Voyez la définition étymologique de ces différens mots, dans la note, page 43, qui précède.

ordinaires, les plus incohérentes et les plus superstitieuses. On doit, d'ailleurs, faire attention que les mêmes phénomènes attribués par les magnétistes à ce prétendu fluide qui, disent-ils, sort de leurs mains ou de leur corps par un simple acte de volonté, se produisent et reproduisent assez souvent, mais spontanément, sans l'intervention d'un magnétiseur, et par conséquent sans le secours de ce singulier fluide, de nouvelle création, qui n'existe qu'en idée.

§. XXXIV. (*Du Fluide de la volonté ou fluide de la pensée.*) Il résulte des définitions des magnétistes, concernant le Magnétisme animal, que la volonté, que la pensée agit directement et effectivement sur la matière, sans l'intervention des sens, et qu'enfin ils considèrent cette volonté, cette pensée, comme un véritable fluide : telles sont, du moins, les expressions et même les dénominations usitées parmi eux. Tel est aussi le langage mystique qu'ils ont adopté et qu'ils ont propagé jusques dans les écrits publiés

et imprimés dans leurs ouvrages périodiques et autres.

Pour donner la preuve de ce que je viens d'avancer, je vais citer ici quelque passages tirés des écrits publiés par les magnétistes, dans lesquels le dogme de la croyance au fluide de l'aimant animal, ou fluide magnétique animal, ou fluide de la volonté, ou fluide de la pensée, est présenté d'une manière précise, mais passablement obscure, et qui paraîtra sans doute au moins difficile à comprendre à la plupart de mes lecteurs.

§. XXXV. (*Principes et Dogmes extraits des ouvrages des magnétistes.*) « Le » mécanisme de l'art magnétique (animal) » doit nécessairement être le même, soit » qu'il ait lieu à l'égard d'un corps » inerte, soit à l'égard d'un corps vivant. » Si donc, ainsi que tous les magnéti- » seurs l'ont expérimenté, il suffit pour » magnétiser un malade et l'*imprégner* de » l'influence magnétique, au point de fer- » mer tous ses sens aux influences exté- » rieures; si, dis-je, il ne faut qu'un geste,

» qu'un regard, disons plus, *qu'une*
» *minute de volonté mentale*, pour que
» cet effet opère, et pour le rendre à
» l'état naturel il ne faut de même que
» lui manifester *mentalement* la volonté
» que ses yeux s'ouvrent à la lumière du
» jour, n'en doit-on pas conclure la sim-
» plicité du même mécanisme, tant pour
» la *magnétisation* que pour la *démagné-*
» *tisation* de tous les corps inorga-
» niques (1)?

».... Si la volonté n'est dans l'homme
» que l'instrument, l'agent actif de la
» pensée, ce n'est point à la *volonté*,
» strictement parlant, mais à la *pensée*,
» que l'on doit attribuer la puissance de
» modifier la matière.

» Est-ce donc que cette agence immé-
» diate de notre pensée, est-ce que notre
» volonté *serait un fluide?*

» Mais tout fluide, quel qu'il soit, tous

---

(1) *Voyez* la BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME ANIMAL; *par MM. les membres de la société du Magnétisme à Paris*, tom. VI, nº 18, pag. 250, imprimée en 1819, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, rue des Petits Augustins, nº 5.

» les gaz, de quelque ténuité qu'on les
» suppose, dérivent, émanent nécessai-
» rement de substances corporelles ou
» matérielles quelconques.

» Pour que notre volonté pût être un
» fluide, il faudrait donc que notre pensée
» fût un corps?

» *Virgile* s'était sûrement fait, ainsi
» que nous nous la faisons, cette impor-
» tante et fort épineuse question. L'a-
» t-il, ou ne l'a-t-il pas résolu, lorsqu'il
» a dit (1):

MENS AGITAT MOLEM ET MAGNO SE CORPORE MISCET.

».... Du moment qu'il est bien prouvé
» qu'un magnétiseur, soit qu'il croie ou
» qu'il ne croie pas, à l'existence d'un
» fluide magnétique animal, n'en ma-
» gnétise pas moins bien, pourvu, toute-
» fois, qu'il en ait *la volonté*, il ne reste
» donc plus qu'à discuter entre nous des
» motifs de nos doutes respectifs sur la
» nature de l'agence immédiate de cette
» volonté; et comme nous pourrions

(1) Page 251 du même vol. (*V*. la note précédente.)

» très-probablement discuter sur cela
» sans nous trouver d'accord, voici l'ac-
» commodement que je propose à tous
» les partisans du *fluide aimant animal* :
» c'est que les mots *fluide* et *volonté*
» seront toujours synonymes *entre nous*,
» toutes les fois qu'il sera question du
» magnétisme de l'homme et de ses mani-
» festations.... (1).

».... L'agent de la pensée, autrement
» dit *la volonté*, a besoin d'organes pour
» manifester son action sur la matière ;
» aussi est-ce dans ce sens que les mé-
» decins et les anatomistes, à l'occasion
» de ce même résultat, disent : *le fluide*
» *vital, le fluide nerveux*, etc... Tout
» comme les physiciens pourraient dire
» de même, *le fluide attraction* a be-
» soin du soleil, de la lune et des étoiles,
» pour nous manifester son action dans
» l'espace. *Il ne s'agit que de s'en-*
» *tendre* (2).

» Est-ce donc que *le calorique*, *le*

(1) Pag. 253 (*ibidem*).
(2) Pag. 254 (*ibidem*).

» *mouvement inhérent*, et *le magnétisme*, » seraient la même chose ?...... Mais je » m'arrête et ne veux point entamer » cette première demande avant que cette » autre question ne soit résolue, savoir : » *y a-t-il* ou *n'y a-t-il pas un* FLUIDE » DE LA PENSÉE? C'est ce qu'après avoir » fait quelques expériences de Magné- » tisme animal, chacun doit avoir la li- » berté de décider, au gré de son intel- » ligence et de sa raison.... (1). »

« A mesure que chacun se persuade- » drait de la réalité du Magnétisme ani- » mal, on devrait en conclure de leur simi- » litude apparente avec ceux de l'aimant » minéral et de l'électricité, que des ef- » fets aussi semblables devraient dériver » nécessairement d'une même cause (2).

»..... Y a-t-il, ou plutôt s'opère-t-il, » dans le règne animal, des magnétisa- » tions d'une agence, *physico*, *galva-* » *nico*, *magnetico*, etc. (comme on vou- » dra l'appeler), semblables, observées » depuis longtemps dans les règnes mi-

(1) Pag. 255 (*ibidem*).

(2) Pag. 189 (*ibidem*).

» néral et végétal ? car voilà la seule
» question.... (1).

».... Est-ce que l'agent unique des
» magnétiseurs ne pourrait s'amalgamer
» avec cette multiplicité de *fluides*, *ai-*
» *mant*, *électrique*, *galvanique*, *ca-*
» *lorique*, *frigorique*, etc..., etc...,
» etc...., ni avec toutes ces forces *attrac-*
» *tives*, *répulsives*, *centripètes*, *centri-*
» *fuges*, etc....., etc..., avec lesquelles
» les savans physiciens se sont expliqué
» jusqu'ici toutes les merveilles de la
» nature ? Est-ce qu'il n'y aurait nul ac-
» commodement possible entre tous ces
» *agens fatals* et imaginaires des physi-
» ciens, et le magnétisme actif et volon-
» taire de l'homme ?.... (2)

» Oui, n'en doutons pas, c'est l'im-
» possibilité dans laquelle se trouvent
» tous nos physiciens, nos chimistes et
» nos physiologistes actuels, de pouvoir
» expliquer les phénomènes du Magné-
» tisme animal, à l'aide des théories

(1) Pag. 190 (*ibidem*).
(2) Pag. 191 (*ibidem*).

» scientifiques admises et professées dans
» leurs diverses écoles, qui seule empêche
» ces savans d'adhérer aux *vérités ma-*
» *gnético-somnambuliques*, qui depuis
» plus de trente ans se manifestent d'une
» extrémité de l'Europe à l'autre..... (1)

» Il y a si peu de distance entre *l'es-*
» *prit vital* et *nerveux* des médecins,
» qu'ils n'ont jamais ni vu ni connu, et
» le soi-disant *fluide des magnétiseurs*,
» qu'ils ne voient ni ne conçoivent pas
» davantage, que, du moment qu'ils s'ac-
» corderont entre eux sur l'existence d'un
» *agent mystérieux*, type et provocateur
» de tous les phénomènes de la vie, il
» faudrait être de bien mauvaise compo-
» sition, pour ne pas s'entendre égale-
» ment sur sa désignation. Quant à tous
» les magnétiseurs de notre société (2),
» je réponds que peu nous importe le
» nom, pourvu que la chose à laquelle

---

(1) Pag. 192 (*ibidem*).

(2) Il s'agit ici de *la Société du Magnétisme animal*, fondée à Paris, le 25 juillet 1815. Elle a cessé de tenir ses séances depuis le mois de mars 1820.

» on l'appliquera ne nous soit pas con-
» testée.

» Mais si, considéré comme agent
» vital, le magnétisme de l'homme doit,
» comme tous les agens physiques et
» secondaires, entrer dans le domaine
» des sciences naturelles combien, à
» plus juste titre, lorsqu'il sera consi-
» déré comme étant la révélation de l'a-
» gent actif en nous de nos libres déter-
» minations, de nos actes et de notre
» volonté, devrait-il entrer dans le do-
» maine de la métaphysique et devenir
» pour tous les philosophes, moralistes
» et religieux, un objet intéressant d'é-
» tudes et de méditations, si toutes les
» manifestations d'un magnétisme dans
» l'homme, en un mot, de même que
» dans celles *d'aimant animal*, *d'élec-*
» *tricité*, *d'attraction*, *de densité*, etc...
» par la raison qu'elles tombent sous
» nos sens, appartiennent à la science
» des sens, autrement dit, à la physique
» expérimentale. Disons-le donc hardi-
» ment, la cause de toutes ces manifes-
» tations, dès-lors qu'elle n'est perceptible

» à aucun de nos sens, ne peut apparte-
» nir qu'à la métaphysique, autrement
» dit, qu'à la science qui, ne considé-
» rant les sens de l'homme que comme
» des organes aux ordres de son imma-
» térielle intelligence, ne porte ses re-
» gards et ne médite que sur les attri-
» buts de cette intelligence et sur l'incor-
» poréité de ses ineffables et sublimes fa-
» cultés.... (1). »

§. XXXVI. *Obstination des magnétistes à soutenir, sans preuves, l'existence d'un fluide hypothétique.*) On pourrait accumuler ici une infinité d'autres citations semblables à celles qu'on vient d'exposer précédemment, et même en former plusieurs volumes, ce que je crois inutile de faire quant à présent. Ces citations prouveraient, toutes, que les *Magnétistes* ne veulent raisonner que d'après un système entièrement idéal, que d'après des principes, que d'après des dogmes et une croyance qu'ils se

(1) Voyez *la Bibliothèque du Magnétisme animal*, tome VI, n° 18, page 194, Paris, 1819.

sont forgés, et non d'après la vérité. Ils s'obstinent à supposer un aimant animal, qu'ils appellent aussi *Magnétisme de l'homme*, ou fluide de la volonté, ou fluide de la pensée, et qui, je le répète, feraient mouvoir la matière inerte ou mettraient en action les corps vivans, sans l'intervention des agens physiques, mais uniquement par un acte mental de volonté de la part du magnétiseur.

§. XXXVII. (*Erreurs des magnétistes au sujet des fluides matériels, qu'ils confondent avec le fluide magnétique animal.*) C'est ainsi que les magnétistes confondent toutes les idées physiologiques et métaphysiques, et prétendent assimiler leur prétendu fluide immatériel de la volonté, de la pensée, le comparer, dis-je, aux différens fluides déjà authentiquement reconnus par tous les savans physiologistes ; tels, le fluide de l'aimant minéral et ceux de l'électricité et du galvanisme, ainsi que toutes les émanations matérielles ou effluves qui s'échappent, soit des corps vivans, soit

des substances végétales ou minérales, et exercent avec plus ou moins d'intensité, ou d'activité, ou de subtilité, une action directe sur nos sens, et par suite, sur notre imagination, dont les sens sont les ministres aussi actifs que fidèles.

§. XXXVIII. (*Erreurs des magnétistes concernant les phosphorescences et autres émanations.*) Les magnétistes ont prétendu également que, dans certains cas, le fluide magnétique animal se manifestait, soit intérieurement, soit extérieurement, aux yeux de leurs *oniroscopes* et de leurs *onirobades* ou somnambules. Ne craignant point, enfin, de divaguer ou de se mettre en contradiction avec eux-mêmes, ils ont avancé que leur prétendu fluide, auquel ils accordaient cependant tous les caractères de l'immatérialité, devenait néanmoins matériellement visible, non-seulement pour les somnambules, mais encore aux yeux des magnétiseurs, sous la forme d'un fluide blanchâtre plus ou moins lumineux.

Les magnétistes ignorent donc que le phosphore et les phosphorescences sont

répandus avec plus ou moins d'abondance dans les trois règnes de la nature, animal, végétal et minéral ?

Toutes les parties du corps de l'homme et des animaux, ainsi que les différentes substances végétales et minérales, sont susceptibles, en effet, de présenter assez souvent le phénomène de la phosphorescence (ce dont je parlerai ci-après, dans le courant du présent écrit), ainsi que des émanations matérielles dont les magnétistes n'ont jamais bien compris les effets, ni de quelle manière elles exercent une action sur les sens. Ils n'ont pas aperçu que c'est de là que proviennent toutes les illusions et tous les prestiges qui fascinent encore aujourd'hui les yeux de la plupart des magnétiseurs crédules, ignorans ou irréfléchis.

J'entrerai aussi dans quelques explications sur le mot *magnétisme*, considéré dans ses rapports avec les procédés des magnétiseurs.

J'essayerai enfin, pour éclairer la matière que je traite, de donner une définition abrégée sur les fluides en général

et sur leurs propriétés, en examinant sous quel point de vue les magnétistes ont voulu comparer leur prétendu fluide magnétique animal avec tous les autres fluides matériels connus en physique, et de telle espèce qu'ils puissent être.

§. XXXIX. (*Refus des magnétistes de se prêter à des expériences sur l'existence de leur prétendu fluide.*) Depuis plus de quarante années on demande aux magnétistes des expériences faites avec méthode pour prouver authentiquement l'existence du fluide magnétique animal : mais ils s'y refusent constamment aujourd'hui, parce qu'ils n'ont jamais pu se tirer avec honneur des premières épreuves auxquelles ils ont été d'abord soumis, et parce qu'ils sont bien persuadés qu'ils échoueraient dans de nouvelles expériences. En conséquence, ils se sont réfugiés dans le *mysticisme*, en déclarant qu'ils se faisaient un cas de conscience de se soumettre à d'autres épreuves. Mais la vérité est que leur amour-propre humilié n'a pas voulu céder; et l'ignorance, de concert avec

l'entêtement, leur conseillèrent d'adopter des idées de *spiritualisme*. Ils ont avancé, mais bien gratuitement, il est vrai, que notre esprit peut aussi agir à lui seul sur la matière et sans le secours de nos agens physiques, au moyen d'un acte mental de volonté, avec un degré d'énergie convenable, par exemple, sans doute, *jusqu'à transporter les montagnes.*

Il résulterait d'une opinion aussi étrange, qu'un magnétiseur arrivé à ce haut point d'exaltation, pourrait opérer des prodiges qui rivaliseraient avec les miracles surnaturels, et pourrait procurer à de tels thaumaturges la prérogative ineffable de jouir des attributs de la divinité.

§. XL. (*Prétention des magnétistes de vouloir fonder l'existence d'un fluide magnétique animal, sur la supposition d'une loi de la nature, jusqu'alors inconnue.*) La prétention des magnétistes, de se croire doués de la faculté d'opérer des prodiges qui rivaliseraient avec les miracles surnaturels, les a entraînés dans

une autre absurdité plus pitoyable encore, celle de prétendre que cette faculté supposée, que cette prérogative extorquée à la faveur d'illusions qui n'en imposent qu'aux hommes crédules et superficiels, était la conséquence d'une grande loi de la nature, jusqu'alors inconnue. C'est ce que j'ai déjà annoncé dans le paragraphe VIII qui précède, et je vais bientôt faire connaître ci-après, les principes, les dogmes et les doctrines mystiques, que les magnétistes ont publiés à ce sujet; je citerai enfin leurs propres expressions.

§. XLI. (*Faits inadmissibles pour prouver l'existence du fluide magnétique animal.*) Tous les faits ou phénomènes invoqués en faveur d'une opinion aussi étrange et aussi mystique qu'est celle d'un *fluide de la volonté* ou *fluide de la pensée*, qui n'agirait qu'en vertu d'un acte mental de la volonté, deviennent inadmissibles, puisque ces mêmes phénomènes n'ont jamais encore été soumis à des épreuves contradictoires qui ne laisseraient aucun doute sur la

présence ou sur l'absence de l'intervention des sens de la personne magnétisée : mais l'aveuglement des magnétistes est tel, qu'ils ne veulent pas s'apercevoir que tous les procédés de la pratique du Magnétisme animal s'exécutent toujours en présence des sens du patient. Il n'y aurait quelquefois d'illusions, pour ainsi dire, inexplicables, qu'alors qu'on ne se serait pas aperçu que les sens ayent pu avoir été mis antérieurement en action.

Les sens perçoivent bien souvent, et à des époques quelquefois très-éloignées, des traces d'idées que l'âme conserve comme en dépôt. Il arrive bien souvent encore que de pareilles idées se réveillent inopinément, c'est-à-dire d'une manière imprévue et incompréhensible, à l'occasion d'un simple geste, ou d'un mot, ou d'un mouvement, ou d'un bruit le plus léger, ou d'un attouchement quelconque, ou enfin par la sensation de la chaleur, ou du froid, ou d'une émanation plus ou moins odorante, etc...,

Toutes ces causes, et les effets qui en résultent, tels étrangers en apparence qu'ils

puissent paraître, vis-à-vis de ces anciennes traces d'idées dont nous venons de parler, n'en sont pas moins incontestablement du domaine de l'imagination.

D'après les explications que je viens de présenter dans ce paragraphe, on conviendra aisément que les faits invoqués pour prouver l'existence d'un prétendu fluide magnétique animal, sont entièrement inadmissibles. Les magnétistes eux-mêmes, souvent, paraissent en douter. Leur indécision, d'ailleurs, sur la nature de ce fluide, qu'ils appellent tantôt matériel, tantôt immatériel, prouve bien l'incertitude et l'incohérence de leurs idées à cet égard. Comment pourraient-ils enfin se justifier d'avoir cherché à étayer leur système par des doctrines mystiques? Ils croyent en effet à « *l'existence d'un agent mystérieux, type et provocateur de tous les phénomènes de la vie.* » Telles sont, du moins, les propres expressions dont ils se servent, ainsi qu'on peut le vérifier à la page 86 qui précède.

(*La suite au prochain Numéro.*)


LE MAGNÉTISME ANIMAL RETROUVÉ DANS L'ANTIQUITÉ.
Fig. 1re
Fig. 3
Fig. 8
Fig. 7
Fig. 4
Fig. 6
Fig. 2
Fig. 5
A
B
C
D
Lith. de Langlumé

ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N°. 8.

Année 1822. Tome III.

SUITE DES RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL CHEZ LES ANCIENS.

Avant-Propos de l'Editeur.

Les nouvelles recherches que je vais déposer aujourd'hui dans nos Archives, m'ont été adressées par le savant anonyme qui déjà a fourni de nombreux articles, tant dans les Annales et la Biblio-

thèque du Magnétisme animal (1) depuis l'an 1814 jusqu'en 1819, que dans nos Archives. Ces recherches contiennent des faits historiques et physiologiques les plus curieux, accompagnés de réflexions judicieuses sur le magnétisme animal chez les anciens. Je regrette de ne pouvoir jusqu'à présent faire connaître l'illustre érudit auquel nous en sommes redevables.

Pour l'intelligence du texte de l'article qui va suivre, dans lequel il est fait mention de divers monumens antiques, j'ai fait lithographier les différentes figures qui vont servir ici à éclairer la discussion; j'y ajoute des notes explicatives,

---

(1) Les *Annales du Magnétisme animal* commencèrent le 1er juillet 1814, et cessèrent d'être publiées à la fin de 1816. Elles furent ensuite remplacées par un autre ouvrage périodique, ayant pour titre: *Bibliothèque du Magnétisme animal*, qui parut pour la première fois le 1er juillet 1817, jusqu'au mois de septembre inclus 1819, qu'elle fut abandonnée.

Ces deux ouvrages ont été imprimés chez *Dentu*, imprimeur-libraire, rue des Petits-Augustins, n° 5. Cette collection sur le magnétisme animal devient rare, et il n'en reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires.

pour mieux faire connaître ces mêmes figures, et indiquer avec précision les ouvrages dont elles ont été extraites.

Cette planche, sur laquelle on a réuni toutes les figures, au nombre de huit, doit être placée en tête du présent numéro de nos Archives, et faire face à la page 97.

La même planche a servi également pour un ouvrage que j'ai déjà fait paraître (1), et qui a pour titre : *Le Magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité.*

Le Baron d'H. de C.

FIGURE Ire.

Voyez la Planche, *page* 97.

Cette figure, qui a été gravée dès le seizième siècle, représente *Jésus-Christ*

---

(1) *Le Magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité*, ou Dissertation historique, étymologique et mythologique sur *Esculape*, *Hippocrate*, *Galien*, et sur *Apis*, *Sérapis* ou *Osiris* et *Isis*; suivi de Recherches sur l'origine de *l'alchimie*. Un vol. in-8°, Paris, 1821, chez *Barrois l'aîné*, libraire, rue de Seine, n° 10, faubourg St. Germain.

guérissant le *lépreux* en lui présentant la main de la même manière dont les prêtres font usage pour donner la bénédiction et exercer les fonctions de leur ministère.

Cette représentation se trouve placée au frontispice d'un ouvrage sur la médecine, c'est-à-dire sur l'art de guérir par des moyens naturels. Cet ouvrage, dont le titre va suivre, contient les œuvres de Galien, célèbre médecin dans l'antiquité.

Claudii Galeni Pergameni, de anatomicis Administrationibus libri IX. Joanne Guinterio, Andernaco medico, interprete. Parisiis, apud Simonem Colinæum, 1531, in-folio.

Cette figure, et le lieu où elle a été placée, semble favoriser l'opinion de ceux qui pensent que tous les prodiges de guérisons qui signalèrent la mission divine de *Jésus-Christ*, n'étaient pas tous surnaturels. C'est le sentiment de quelques auteurs modernes dont j'ai déjà fait mention à la page 225 de l'ouvrage intitulé : *Le Magnétisme éclairé*. Il en résul-

terait que quelques-unes de ces guérisons avaient pu être opérées par les procédés du magnétisme animal, et de la même manière dont les prêtres en usaient dans les temples de Sérapis ou Osiris et d'Isis.

Plusieurs auteurs, dont il sera fait mention ci-après, ont avancé que *Jésus-Christ*, pendant son séjour en Egypte, jusques vers l'âge de trente ans, époque de sa mission divine, qui ne dura que trois années, avait reçu des prêtres égyptiens des notions sur la pratique et les procédés appelés aujourd'hui *magnétique animal*. Quoi qu'il en soit, il est bien démontré que ces mêmes procédés étaient en usage depuis la plus haute antiquité, non-seulement chez les Mages, chez les Indiens, chez les Payens, chez les Grecs, chez les Romains, mais encore dans les églises des Chrétiens, ainsi qu'il a été déjà prouvé ailleurs d'une manière incontestable.

FIGURE II.

Voyez la Planche, *page* 97.

Cette figure représente un homme couché sur un lit, et une femme ou un jeune homme debout.

Ce groupe se rencontre fréquemment et presque dans la même disposition, sur plusieurs monumens égyptiens; mais il représente quelquefois une momie et l'homme qui travaille à la préparer.

Ici, au contraire, d'après les descriptions que nous en donnent les antiquaires les plus instruits, la figure couchée a le visage découvert et animé. C'est une personne vivante; elle a les pieds séparés. La femme ou le jeune homme qui est à côté et debout, a les bras étendus et paraît implorer du secours pour le mourant, en s'adressant à un astre, qu'on aperçoit dans un des angles de la composition, et qui est vraisemblablement le soleil, ou peut-être la lune, c'est-à-dire *Osiris ou Isis*. On en distingue sans peine la

forme, ainsi que celle de la figure qui se tient debout, et qui est tracée sur un beau vase étrusque de terre très-bien conservé, ayant dix pouces six lignes de hauteur sur sept pouces trois lignes de diamètre.

Ce qui est représenté sur l'autre côté du vase, est un grand serpent qui se replie sur lui-même. Il a une barbe et de petites ailes placées en différentes parties du corps, et des pieds de cerf.

Pour entendre ceci, il faut en lire l'explication à la page 96 du Tome Ier de l'ouvrage, qui en fait mention, et dont nous allons tout-à-l'heure faire connaître le titre. Il y est dit : « Qu'il faut observer » que le soleil, selon Macrobe (1), liv. » Ier, cap. XVII de ses Saturnales, ne s'é- » loigne jamais de l'écliptique, et suit » néanmoins dans sa route un cours » tortueux et semblable aux sinuosités

---

(1) Macrobe (Aurelle) vivait sur la fin du quatrième siècle; il a écrit en latin des Saturnales, qui sont un agréable mélange de critique et d'antiquités. On a aussi de lui des commentaires sur le traité de *Cicéron* intitulé le *Songe de Scipion*.

» du serpent. (Il ajoute qu'au chap. XX
» du même auteur) on a désigné le
» soleil par la figure d'un serpent, parce
» que les dragons rajeunissent tous les
» ans, en se dépouillant de leur ancienne
» peau. »

Les pieds de cerf qu'on a donnés au serpent, sont bien probablement le symbole de la rapidité avec laquelle le soleil fournit sa carrière.

Cette explication décide en quelque sorte la question de savoir si le disque qui est tracé de l'autre côté du vase représente le soleil ou la lune; ce serait donc le soleil auquel on donnerait la préférence.

On voit à côté du serpent une chouette posée sur l'angle d'un corps solide, qui paraît être un tombeau. Les Égyptiens regardaient cet oiseau comme le symbole des mauvais génies.

Si les Étrusques, qui fabriquèrent ce vase, ont adopté les mêmes idées qui viennent d'être décrites, tout le sujet représentera donc une personne mourante, pour laquelle une autre personne adresse

des vœux au soleil, afin d'écarter les mauvais génies, qui commençaient à s'approcher du malade pour le précipiter dans le tombeau.

Ce beau vase étrusque est mentionné au tome I[er], page 96 et suivantes, et gravé sur la planche XXXII d'un ouvrage intitulé *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, par M. le Comte de Caylus (1), 7 vol. in-4°, nouvelle édition; Paris, 1752 et années suivantes. Chez Desaint et Saillant.

FIGURE III.

Voyez la Planche qui précède, page 97.

Ce monument est décrit dans l'*His-*

---

(1) Le comte de Caylus était né le 31 octobre 1692 et mourut le 5 septembre 1765. Cet illustre savant, auteur de plusieurs ouvrages estimés, se livra entièrement à l'étude de l'antiquité et à la pratique des beaux-arts; la peinture, la sculpture, la musique, et surtout la gravure, vinrent tour-à-tour charmer une carrière longue et laborieuse, dont il sut rendre tous les momens utiles.

toire du Ciel par Pluche, 2 vol. in-12, Paris, 1742. On l'appelle *Mensa Isiaca, Table* ou *Tableau d'Isis*. Ce tableau se trouve tracé deux fois avec peu de différence à la planche XI du tome Ier, page 88. On y voit *Horus*, fils d'*Isis*, couché sur un lit de repos qui représente le signe du lion. En effet, les pieds et la tête, ou le chevet de ce lit, offrent la figure d'un lion. Sous le lit on voit quatre *canopes* rangés l'un après l'autre ; le premier est le signe de la Vierge, le deuxième est terminé par la tête de la canicule, le troisième par une tête d'épervier qui représente la lune de juillet ramenant le vent *Etésien* et annonçant à *Horus*, couché sur le signe du lion, la durée de son entière inaction.

Le quatrième canope, terminé en tête d'oiseau, marque le vent du sud *printanier*, qui devance le vent *étésien*. On voit en outre une grande figure d'*Anubis*, que les uns disent être un des fils d'*Osiris*, d'autres de *Mercure*, d'autres *Mercure* lui-même, lequel donne à *Horus*, avec un geste emphatique, l'important avis, soit de *la crue*, soit de *la retraite* des eaux

du *Nil*, selon le signe ou la saison dans lequel *Horus* serait entré.

Ce tableau, qui n'est qu'un emblême de la vivification, ou pour ainsi dire de la résurrection de la nature entière, par le retour des signes qui annoncent le printemps et l'été, ainsi que du dépérissement et de la mort même de presque toutes les productions de la terre, représentées par *Horus*, aux approches de l'hiver et pendant l'hiver, offre en quelque sorte une scène de magnétisme, auprès d'un malade, auquel on annonce et les crises qu'il a à craindre, et les espérances sur lesquelles il peut fonder le rétablissement de sa santé.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit, que les procédés et la pratique dite aujourd'hui du *Magnétisme animal*, au moyen de gestes de la main, qu'on appelait aussi indigitation, étaient très-usités en Egypte, et principalement dans les temples d'*Osiris* et d'*Isis*, par le ministère des prêtres. On ne doit donc pas s'étonner si de pareils procédés magnétiques ont servi d'emblêmes pour re-

présenter les grandes opérations de la nature, tantôt vivifiée par la chaleur, et tantôt mortifiée, puis anéantie par l'approche, et enfin par la présence de l'hiver.

FIGURE IV.

Voyez la Planche qui précède, page 97.

Cette figure est tirée de la mythologie des Indiens, et représente le dieu *Vichenou* dans sa première incarnation en poisson. Cette divinité s'était soumise à cette transformation, pour sauver du déluge le roi *Sattiaviraden*, et la femme et les enfans de ce prince. On doit savoir que le dieu *Vichenou* s'incarna plus de vingt fois, et c'est ce que les prêtres indiens appellent *les incarnations de Vichenou*. Tant il est vrai que les hommes qui voulurent établir des systèmes religieux, ont toujours senti la nécessité d'unir l'esprit divin à un corps matériel, afin de

pouvoir définir la divinité, qui sans cette union ne présenterait qu'un être idéal, dont la réalité ne peut se comprendre.

Ici la figure de *Vichenou* dans sa première incarnation a quatre bras, dont toutes les mains représentent les différens gestes usités dans la pratique du magnétisme animal.

Les mains des deux premiers bras de droite et de gauche ont les trois premiers doigts élevés, et les deux derniers pliés. On sait que ce geste de la main a été adopté par différentes religions, ainsi que par celle des chrétiens, pour donner la bénédiction et pour exorciser.

Chacune de ces mains porte à l'extrémité des deux doigts *index* et *medius*, l'un un *sangou*, jetant des flammes; ce *sangou* est une espèce de coquillage du genre des *buccins*, qu'on nomme *changue* à la côte de *Coromandel*. L'autre main, également élevée, porte au bout des mêmes doigts une espèce d'artifice faite comme une grenade, qui vomit continuellement du feu, et qui, par la force des prières que récite le dieu *Vichenou*,

a le pouvoir de s'élancer et de traverser la terre et les cieux, et de tuer tous les ennemis.

D'après cette explication qui nous vient des Indiens, on ne peut se refuser d'y voir l'origine du système adopté par les *magnétistes* de nos jours, qui prétendent qu'au moyen d'un acte mental d'une volonté énergique, on peut lancer et faire voyager, avec la vitesse de la pensée, l'âme d'un somnambule jusques dans les régions les plus éloignées sur terre, dans les différentes parties de notre globe, ainsi que dans le firmament, à travers les espaces dans lesquels les différens mondes ou corps célestes se trouvent suspendus.

Les deux autres mains de droite et de gauche offrent également des gestes usités parmi les magnétiseurs, principalement dans la main droite, qui se trouve ici dessinée à gauche, par l'erreur du graveur sans doute, car ce geste se trouve presque toujours placé à droite dans les autres figures du même genre que je vais citer tout-à-l'heure.

Le geste dont je veux parler signifie

faire ABÉASTON, suivant les prêtres indiens, c'est-à-dire, présenter la main ouverte en faisant un signe de protection, comme pour dire *ne craignez rien*, *ayez confiance*; ainsi qu'il est expliqué dans le tome Ier, liv. II, pag. 172, planche 50 du *Voyage aux Indes orientales*...,etc., par Sonnerat, en 2 vol. in-4° avec fig., Paris, 1782. (Il y en a une édition in-8° en 3 volumes.)

On doit donc être bien convaincu maintenant que le principal geste de la main, adopté par les magnétiseurs modernes pour magnétiser, n'est autre chose que l'*abéaston* des Indiens; de manière qu'en prononçant le mot magnétiser, c'est comme si on disait *faire abéaston*.

Ce geste, nommé *abéaston*, se rencontre dans un grand nombre d'idoles des temples des Indiens, ainsi qu'on peut le remarquer dans l'ouvrage de M. Sonnerat que je viens de citer, et je vais indiquer ici les différentes figures qui sont représentées faisant *abéaston*.

1°. *Chiven* et *Vichenou* avec quatre

bras, planch. XXXII, pag. 155, liv. II, tom. Ier.

2°. *Vichenou*, déjà cité ci-dessus, dans sa première incarnation en poisson, planch. XXXV, pag. 158, *id.*, *id.*

3°. *Vichenou*, dans sa seconde incarnation en tortue, planch. XXXVI, pag. 159, *id.*, *id.*

4°. *Vichenou*, dans sa troisième incarnation avec une tête de sanglier, planch. XXXVIII, pag. 161, *id.*, *id.*

5°. *Vichenou*, dans sa quatrième ncarnation, représenté avec trois têtes et six bras, planch. XXXIX, pag. 162, *id.*, *id.*

6°. Le géant *Ravanen*, roi de Ceylan, représenté avec dix têtes et vingt bras, planch. XLII, pag. 170, *id.*, *id.*

7°. *Vichenou* faisant *abéaston*, pl. L, pag. 172, *id.*, *id.*

8°. Le dieu *Parachiven*, planch. LI, pag. 173, *id.*, *id.*

9°. Le dieu *Parachati*, planch. LII, pag. 175, *id.*, *id.*

10°. Le dieu *Chiven*, planch. LIII, pag. 175, *id.*, *id.*

11°. Le dieu *Soupramanier*, représenté avec six têtes et douze bras, pl. LVI, pag. 179, *id.*, *id.*

12°. Le demi-dieu *Sani*, planch. LX, pag. 187, tom. Ier, liv. II.

Toutes les divinités ci-dessus mentionnées sont représentées avec quatre bras, et quelques-unes avec un plus grand nombre de bras, et toutes faisant le geste *abéaston*, que nos magnétiseurs modernes ont adopté, et dont ils font un si bon usage pour opérer des miracles de guérison et faire voyager des *onirobanes* ou somnambules avec la vitesse de la pensée, et leur faire deviner le passé, le présent et le futur.

FIGURE V.

Voyez la Planche qui précède, page 97.

Cette figure est celle d'une divinité secondaire des Indiens. Ce dieu ou demi-dieu se nomme *Anoumar*, ministre du

roi des singes ; il est aussi représenté avec la figure d'un singe qui magnétise avec un geste de sa main en faisant *abéaston*. Il est ainsi représenté à la planch. XLI, pag. 164 du tom. Ier, liv. II du *Voyage aux Indes orientales*, par M. Sonnerat, en 2 vol. in-4°, Paris, 1782.

M. *Sonnerat* nous laisse ignorer ce que c'est que le roi des singes, dont *Anoumar* était le ministre, et s'en exprime avec obscurité.

Il est fait mention de cet *Anoumar* aux pag. 164, 185 et 172 de l'ouvrage que nous venons de citer.

Il y est dit que ce demi-dieu *Anoumar* était représenté à côté de *Vichenou-Rama*, dans l'attitude d'une personne qui attend des ordres. Cependant *Anoumar* ne perd pas son temps, car il magnétise le dieu *Vichenou*, auquel il doit aussi dans l'occasion servir de monture ; et il l'a puissamment aidé et assisté dans la sixième incarnation.

Quelques auteurs donnent encore à *Anoumar* les noms de *Hamman*, *Hanuman* et *Anumonta* ; il dit aussi, à la

pag. 185 du même ouvrage, qu'il avait un adjoint nommé *Guéroudin*, qui servait aussi de monture au dieu *Vichenou* ; et ce *Guéroudin* est représenté également sous la figure d'un singe, qui tient ses deux mains jointes dans l'attitude d'un homme qui fait sa prière.

FIGURE VI.

Voyez la Planche qui précède, page 97.

Explication d'une main votive en bronze, de la hauteur de sept pouces. Le bronze dont je vais donner la description est très-curieux. Je l'ai fait lithographier d'après un ouvrage intitulé : *Antiquités d'Herculanum, gravées par P. A. David, graveur, rue des Noyers, avec des explications par P. Sylvain Maréchal* (1), *Paris*, 1780, *en sept vol. in*-8°.

---

(1) Maréchal (Pierre-Sylvain), né à Paris le 15 août 1750, mort le 18 janvier 1803. La Biographie universelle le qualifie de l'un des sophistes les plus audacieux du

L'explication de ce bronze y est rapportée à la page 9 du tome VI ; il y est dit que c'est une main votive, qui fut trouvée, le 8 février 1746, dans les excavations faites à *Résine*. Son antiquité, qu'on ne peut révoquer en doute, est antérieure à celle de toutes les autres mains votives publiées jusqu'à ce jour. En effet, celle dont il est ici question remonte avant l'époque à laquelle la ville d'Herculanum fut engloutie par une éruption du Vésuve, dans le premier siècle de l'ère chrétienne, en l'année 79.

Cette main votive ne forme qu'un seul et même morceau avec sa base ; tandis que la plupart des autres mains votives sont disposées de manière à ce qu'on puisse les suspendre aux voûtes et contre les murailles des temples.

Ce n'est que par une erreur du graveur

---

dix-huitième siècle. Il débuta dans la carrière des belles-lettres par quelques pièces de vers dans le genre pastoral, et prit le nom de *berger Silvain*, qu'il mit plusieurs fois à la tête de ses ouvrages. Il fut très-lié avec le célèbre *Lalande*, et ce fut sur l'invitation de ce dernier qu'il composa le *Dictionnaire des Athées*.

si la main dont il est ici question représente la main gauche ; mais devant être considérée comme main droite, elle a cela de commun avec les autres mains votives, dont les principales, connues jusqu'à présent, sont au nombre de six, que la main droite a eu toujours la prééminence sur l'autre main. Dans les accouchemens, on en faisait le symbole des garçons, et les filles étaient désignées par la main gauche. Cependant *Platon* se plaignait de ce que de son temps on donnait le nom de maladroits à ceux qui se servaient également de la main gauche, tandis que les *ambidextres* faisaient preuve d'adresse.

La main votive ici décrite, a, ainsi que toutes les mains de ce genre, les premiers doigts relevés et les deux derniers pliés ou fermés. On voit sur l'index, et posée en travers, une foudre avec les griffes seules d'un aigle. Le corps de l'oiseau de Jupiter manque absolument. *Bellori*, célèbre antiquaire, né à Rome en 1616, a dit dans l'un de ses ouvrages, que la représentation d'une main ayant les

deux doigts élevés, et portant la foudre, était l'emblême de la Providence, de la majesté et de la bienfaisance.

La petite idole assise entre le pouce et le doigt du milieu de la main cottée (A), ce qui ne se rencontre pas sur les autres *mains votives*, représente un vieillard avec une barbe épaisse; il est coiffé d'un bonnet phrygien, et couvert d'un habit court, dont les manches ne passent pas les coudes : il tient ses deux mains élevées; les doigts en sont pliés, à l'exception de l'index qui est dressé. Cette figure prête sans doute à quantité de conjectures; mais nous nous contenterons de dire avec l'auteur de l'ouvrage intitulé *Antiquités d'Herculanum*, que cette main votive est de la classe de celles que l'on surnommait *Panthées* ou *Pantheæ*, dérivé du mot grec παν (pan), *tout*, et θεος (théos), *Dieu*, c'est-à-dire, consacrée à tous les dieux, ce qui se rapporte à *Osiris* et *Isis*, ou le soleil et la terre, ou la nature entière, à laquelle on donnait le nom de tous les dieux.

Ces mains votives servaient à acquitter

un vœu fait à toutes les divinités ensemble, pour être plus sûr d'être exaucé en les intéressant toutes à tel ou tel événement. Une autre particularité qu'on doit observer, c'est que le vieillard a les pieds posés sur une tête de bélier. Ce qui indique un sacrifice à *Jupiter Ammon*. La petite console ou trépied qui est au-dessous, chargée d'une espèce d'alambic, ou de quelques objets qui en ont la forme, a rapport à *Esculape*. Tout au bas, sous une petite voûte, on voit une femme avec un petit enfant qu'elle semble vouloir soulever, et qui lui tend les bras. Cette scène domestique indique peut-être d'une manière plus particulière l'objet de cet *ex-voto*. Une mère en travail d'enfant aura promis à Jupiter et aux autres habitans de l'Olympe de leur consacrer une main de bronze dans le cas où ils la délivreraient heureusement et lui conserveraient son nouveau-né.

Le pouce de cette *main votive* est terminé par une espèce de gland, qui est le symbole ou l'hiéroglyphe d'un objet devenu peu décent à mesure que le cœur

s'est corrompu, mais qui jadis était vénéré, comme le principe de la fécondité et de l'abondance. C'est ce qui est exprimé dans ce Recueil d'Antiquités, par ce qui suit :

« Hélas ! la langue est chaste et le cœur est obscène. »

Les autres objets ou symboles qui couvrent le dessus de la main marquée (B), sont une plante placée sous une balance à peine ébauchée. On voit aussi un grand serpent qui s'élève en rampant le long de la main, et qui a rapport à *Esculape*, dieu de la médecine, par l'intercession duquel la mère a obtenu la guérison de son enfant. On aperçoit un instrument de musique, ainsi qu'un sistre ou lyre, et des tenailles de *Vulcain*, dieu du feu ; le tout placé vers le bas de la main. On distingue aussi un fouet placé à la racine du second doigt. Or on sait que les prêtres de la grande déesse *Isis* faisaient usage de cet instrument dans leurs processions. Les Egyptiens armaient d'un fouet quelques-unes de leurs divinités, tels que les dieux *Averunci* et *Alexicaci*, pour apprendre

qu'ils avaient le pouvoir de chasser les maux et tous les événemens fâcheux, en faveur de ceux qui avaient de la dévotion pour leurs divinités. Ils en faisaient aussi l'un des attributs du soleil. C'était encore la marque du commandement. En effet, le sceptre n'est souvent, entre les mains d'un roi mal conseillé, qu'une verge cruelle dont il frappe son peuple.

La grenouille qui se voit placée au milieu de ces différens emblêmes est, dit-on, le symbole de la faiblesse de l'enfant qui paraît être l'objet de cet *ex-voto*, offert vraisemblablement au mois de septembre, qui est désigné par la balance. La grenouille servait aussi d'hiéroglyphe pour désigner la fidèle observance du secret.

On pourrait multiplier les conjectures sur cette *main votive*, qui est véritablement antique et absolument dans le goût des Egyptiens, qui, par des hiéroglyphes ou par des figures symboliques, représentaient cette force occulte avec laquelle la nature opère dans le silence. L'étude de cette main et des emblêmes caractéristiques qui l'accompagnent sem-

ble conduire vers une philosophie naturelle, ou à une religion fondée sur la nature des corps, telle qu'elle était admise par les habitans des rives du Nil. Plusieurs autres peuples l'avaient également adoptée avec différentes modifications.

Les Égyptiens rendaient aussi un culte à la Mort, qui, pour eux, ne signifiait point la destruction ou l'anéantissement des êtres, mais seulement la décomposition de leurs parties et leur transformation en d'autres formes. Ainsi la *main votive* qui vient d'être décrite, représente *la nature* qui agit d'elle-même, qui use de ses propres forces pour se maintenir et pourvoir à ses opérations infinies.

L'auteur cité plus haut, et dont j'ai extrait les explications que je viens de donner sur cette main votive, semble avoir commis une erreur, lorsqu'en citant le célèbre *Montfaucon*, savant antiquaire, né en 1655, mort en 1741, il lui fait dire dans son ouvrage des *Antiquités expliquées*, tom. II, liv. Ier, chap. XX :

« Il y a apparence, dit-il, que ceux » qui ont offert cette main si chargée d'é-

» nigmes, n'ont pas cru qu'on osât les
» expliquer dans des siècles aussi reculés
» que le nôtre. »

Je n'ai pas encore eu le temps de vérifier ce passage. Il ferait croire qu'une main votive pareille à celle-ci avait été connue de *Montfaucon*; car il ne serait pas possible que la main votive que nous décrivons aujourd'hui, et qui n'a été trouvée qu'en 1746 dans les fouilles de *Résine*, ait été vue par *Montfaucon*, mort en 1741.

FIGURE VII.

Voyez la Planche lithographiée ci-dessus, page 97.

Description d'une main en bronze, de douze pouces de hauteur. Cette main, trouvée à *Résine* parmi plusieurs fragmens de statues, est d'un travail exquis. Elle est représentée ici comme une main droite; cependant *M. Sylvain Maréchal*, dont nous empruntons la description de

ce monument, l'appelle *main gauche*, ce qui semble ne pas être probable. Quoi qu'il en soit, cet auteur croit que cette main est celle d'un augure, à en juger par le haut du bâton augural, appelé en latin *lituus*, qui se trouve gravé sur le chaton de la bague qui est au doigt annulaire de cette main.

En effet, le *bâton augural*, chez les Romains, représentait une crosse recourbée, et c'est de là que les évêques de la religion chrétienne ont emprunté l'usage de la crosse pastorale, qui est devenue le signe de leur autorité. Cette crosse était autrefois spécialement consacrée aux *augures*, c'est-à-dire aux prêtres qui, dans le paganisme, étaient chargés de lire la volonté du ciel dans le vol des oiseaux et dans la manière dont les *poulets sacrés* mangeaient avec plus ou moins d'appétit.

Nous voyons dans l'histoire ancienne que les gouvernemens consultaient fréquemment les augures dans toutes les affaires politiques, ainsi que les particuliers pour leurs affaires domestiques. Il

en résultait que les prêtres, qui de tout temps furent avides d'autorité, étaient parvenus, au moyen des aruspices, qu'on croyait ne pouvoir se dispenser de consulter, à exercer une influence directe sur les gouvernemens ainsi que sur les particuliers. Mais lorsque les augures passèrent de mode, et que d'autres religions vinrent à s'établir sur les ruines du paganisme, les prêtres de ces différentes religions inventèrent d'autres moyens superstitieux et d'autres dogmes auxquels ils parvinrent plus ou moins à asservir les gouvernemens et les peuples, et ils continuèrent par-là d'exercer une influence utile à leurs vues d'envahissement, d'autorité et de richesses. C'est ainsi qu'à la faveur de tel système religieux que ce puisse être, les prêtres sont toujours parvenus et parviendront toujours à mettre en pratique le système de domination qu'ils ont généralement adopté, sous le prétexte spécieux de la gloire de Dieu et de l'intérêt des diverses religions qu'ils professent. Par ce moyen ils exercent une influence pernicieuse,

non-seulement sur les peuples et les gouvernemens, mais encore sur la personne des souverains, qu'ils tentèrent, et souvent avec succès, de soumettre à un joug cruel soi-disant théocratique; et plus d'une fois ils détrônèrent les uns et assassinèrent les autres avec le poignard du fanatisme.

J'en reviens aux *aruspices*, qui, chez les Romains, étaient parvenus, à certaines époques, à obtenir une grande importance. Il est probable que de pareilles jongleries en ont imposé au stupide vulgaire et à des esprits faibles, crédules ou superficiels, à la faveur de quelques-uns des phénomènes qu'on appelle aujourd'hui magnétique animal. Cependant, malgré l'esprit d'intolérance que les prêtres du paganisme avaient inspiré au gouvernement des Romains en faveur de la croyance superstitieuse aux *aruspices*, il n'en est pas moins vrai que les philosophes et les hommes instruits se permettaient dans ces temps-là, de traiter quelquefois avec beaucoup d'irrévérence les présages des augures. On doit se rappeler que le

consul romain *Claudius*, en l'an 249 avant Jésus-Christ, étant sur le point de livrer un combat sur mer, lors de la première guerre Punique, et les présages tirés des *poulets sacrés*, que les augures avaient consultés, ne lui étant pas favorables, il fit jeter ces poulets à la mer, en disant : *Puisqu'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent. Cicéron* lui-même, ce consul romain, l'un des plus grands philosophes de son temps, disait qu'il s'étonnait comment deux *augures* pouvaient se rencontrer dans la rue sans rire.

Quant à ce qui concerne la main de bronze et la bague dont elle est ornée, qui ont donné lieu à la digression que je viens de me permettre, je dirai que quelques antiquaires prétendent que le chaton de cette bague représente la lettre (*S*) comme étant la première lettre du mot *Sénateur*, et suivant d'autres la lettre (*C*), ce qui voudrait dire *Centenarii*, en présentant le même sens que le mot précédent, parce que, selon l'opinion d'*Isidore de Séville*, les sénateurs étaient autrefois au nombre de

cent : « *Quod initio patricii senatores centum fuerint.* » (Isid. , chap. XIX , pag. 54.) On peut donc en conclure également que cette main pourrait provenir d'une statue représentant un sénateur.

Il est encore dit, à la page 85 du tome VI des *Antiquités d'Herculanum* , que nous venons de citer , qu'on trouve dans Macrobe les différentes raisons pour lesquelles on place ordinairement les anneaux en or et les bagues ou autres bijoux au doigt plus voisin du plus petit ; mais on donnait aussi indistinctement aux doigts de la main le nom de *Digitus medicinalis*.

Les premiers anneaux furent portés probablement par les prêtres , les médecins et autres personnages publics. Ils leur servaient de marque distinctive. La vanité , dans la suite , a saisi cette occasion d'établir un luxe recherché et à la portée de peu de personnes ; et les pierres les plus précieuses par la rareté et par le travail furent enchâssées à grands frais.

FIGURE VIII.

Voyez ci-dessus, la Planche lithographiée, page 97.

Cette figure représente la même main sous deux aspects. Elle est vue dans l'intérieur, ayant les trois premiers doigts élevés, et les deux derniers pliés ou fermés. Voyez la main cotée (B).

Avant de décrire la seconde position cotée (*A*), je dirai que cette *main votive* est de bronze, ayant trois pouces de hauteur. Elle a été trouvée dans les excavations faites à *Résine* le 8 janvier 1746. Elle est mentionnée dans l'ouvrage (cité plus haut), tome VI, p. 84, planche 125, intitulé, *Antiquités d'Herculanum*... etc., etc.

A l'extrémité de la portion de bras à laquelle cette main est attachée, on y reconnaît deux trous, qui étaient destinés, sans doute, pour suspendre cet *ex-voto*; et on voit gravés sur le bras les mots qui suivent :

NEGNATCL
ANAVOS

que les antiquaires rendent ainsi : *Numerius EGNATius Libertus Caii ANAVOS.*

Cet *ex-voto* est une main votive dans le genre de celle dont nous avons déjà parlé précédemment, en décrivant la figure n° 6, page 115.

Quant au prénom *Numerius*, M. Maréchal cite un passage curieux d'un ancien Etymologiste dont il ne donne pas le nom.

Qui celeriter erant nati, ferè Numerios *prænominabant : quod qui citò fasturum quid se ostendere volebat, dicebat* Numero, *id fore : quod etiam in partu precabantur* Numeriam, *quam deam solent (indigitare)etiam pontifices.*

Ce nom de *Numérius*, enfin, se rencontre souvent sur les marbres trouvés à Herculanum; et le mot *indigitare* est prisici pour invoquer, conjurer, adresser des vœux au ciel, ainsi que nous l'expliquerons ci-après, à l'article INDIGITATION.

Quant à la famille EGNATIA, plusieurs médailles en font mention. Elle est encore nommée dans la description de quelques monumens antiques.

Au sujet du mot ANAVOS, le savant antiquaire *Fabretti*, né en 1619, mort à Rome en 1700, auteur de plusieurs ouvrages estimés, rapporte une inscription copiée sur un fragment antique, conçue en ces termes : Ex prædiis Annii-Veri. Ex officinà *Anaos* ou *Anavos*.

Les anciens imaginaient toutes sortes de moyens pour capter la bienveillance de leurs dieux. Non-seulement ils leur consacraient des statues ornées de tous les attributs de ces divinités ; mais encore leur dévotion, ingénieuse et pressante, les porta à rendre un culte particulier à chacune des parties du corps, qu'ils divinisaient en quelque sorte. Elles servaient à représenter les dieux. C'est ainsi qu'ils dédiaient la représentation de la *plante du pied* à Isis, des *oreilles* d'argent à *Minerve*, des *mains* à *Pallas*. On rencontre aussi sur les obélisques d'Egypte, un hiéroglyphe de la puissance divine,

représentée par une main droite unie au bras ; ce qu'on appelait *Brachium Dei.* Quelquefois, encore, des artistes figuraient au fond des vases, ou sur d'autres objets, une main chargée de leur nom, pour exprimer que la main d'un tel a fait ce chef-d'œuvre. Un amant donnait à sa maîtresse une main, symbole de la fidélité. Une famille faisait fabriquer une main, comme un gage de l'hospitalité qu'elle avait reçue ou accordée. C'était enfin un *ex-voto*, qui devenait un monument de reconnaissance envers telle ou telle divinité, par le secours de laquelle on croyait avoir obtenu la guérison d'une plaie ou d'une infirmité à la main.

La *main votive* qui a donné lieu à cette dissertation, ne peut manquer, comme on voit, d'avoir son application. Cependant le geste qui est imprimé à cette main peut encore donner lieu à d'autres interprétations. En effet, il était aussi en usage, pour honorer la mémoire d'un orateur, d'un poëte, d'un philosophe, etc., de figurer sa main dans l'attitude d'un homme qui parle en public.

On rendait les mêmes honneurs aux pontifes, aux évêques, aux prêtres, etc., et on saisissait le moment où ils bénissaient le peuple.

C'est de cette manière que les différentes mains votives indiquaient les diverses fonctions qu'elles étaient appelées à remplir ; elles en étaient véritablement le symbole et on en faisait des emblêmes mystérieux.

Le Baron d'H. de C.

DE L'INDIGITATION,

Ou Symboles mystérieux et Effets miraculeux que la superstition attribuait autrefois à la main, ainsi qu'aux différentes positions des doigts de la main.

Il sera parlé de l'*indigitation* dans l'article qui va suivre ; mais en attendant je dirai que ce mot, qui n'est pas encore adopté dans notre langue, pourrait bien un jour y être admis, pour exprimer les différentes fonctions et les divers effets que les doigts de la main sont susceptibles de remplir et de reproduire, tant matériellement qu'au figuré.

Les langues grecque et latine se servent de ce mot pour exprimer la force, la puissance, l'autorité, ainsi que les imprécations, les enchantemens, la magie, l'art de la médecine, etc... etc...

En grec, le mot χειροω (chiroô)

signifie *dompter*, *subjuguer*, etc; χειροθεσια et χειροτονια (*chirothesia et chirotonia*), veulent dire *invocation*, *évocation*, *imprécation*, en étendant la main, ou avec un geste de la main, dérivés de θεσις et τεινο (*thésis* et *teinô*), qui signifient *étendre*, ainsi que χειροτονεω (*chiritoneô*), qui veut dire *ordonner*. χειρομαντεια et χειροσκοπος (*chiromancia* et *chiroscopos*) indiquent l'art de deviner par l'inspection de la main. χειρίζομαὶ et χειρῖζω (*chirizomai et chirizô*) veulent dire *exercer*, *attaquer*, *vaincre*, *dominer*, *gouverner*, etc; χειρισμος (*chirismos*) signifie *puissance*, *administration*. Le mot δακτυλοι-ιδαίοι (*dactyloi-idaioi*) qui est formé de δακτυλος (*dactylos*), qui veut dire *doigt*, et de ιδαῖ, qui signifie *sylvestre*, *montagneux*, par métonymie avec le mont Ida, était le nom des prêtres de *Cybèle*, parce qu'ils étaient au nombre de cinq; mais le même mot servait aussi à désigner un *magicien*, un *enchanteur*, un *sorcier*, un *empoisonneur*, *homines venefici* (*voy.* le Lexicon, in-folio, Bâle, 1577). χείρων (chiron) veut dire encore

méchant, *magique*, *magicien*, etc. C'est aussi le nom du centaure *Chiron*, fils de *Saturne*, parce qu'il avait une profonde connaissance de l'art de guérir. C'est lui, en effet, qui, au dire de plusieurs anciens auteurs, enseigna la médecine ordinaire et la médecine occulte à *Esculape*, à *Hercule*, à *Jason*, etc.

On doit observer que tous les mots grecs mentionnés ci-dessus, dérivent ou sont composés du mot χεὶρ (chir), qui veut dire la main.

En latin le mot (*indigitamenta*), qui dérive de *digitus*, le doigt, signifie également enchantement, ou (*incantamenta*) *voyez* le Dict. latin de Robert Étienne, imprimé en 4 vol. in-fol., à Bâle, en 1740, au tome II, page 600. Le mot *indigito* y est pris pour ordonner, ainsi que pour prier, pour invoquer et pour conjurer les dieux. Plusieurs auteurs anciens, en parlant des prêtres chargés de prier ou d'invoquer la divinité, se servaient des expressions *precem indigitant*, comme voulant dire qu'ils élevaient les

mains vers le ciel en étendant les doigts. Le mot *indigitamenta* servait encore à désigner les livres pontificaux, dans lesquels étaient contenus les noms et l'explication des noms des dieux.

Le mot *manus*, qui signifie *main*, joue égalememt un grand rôle dans l'antiquité. Tous les auteurs latins prodiguent à cette partie de notre corps des épithètes sans nombre; et si les *magnetistes*, qui souvent croient ce qu'on leur dit, en prenant les choses au pied de la lettre, venaient à donner aux mains toutes les vertus occultes que ces épithètes semblent leur attribuer, alors qui pourrait les dissuader de croire à un fluide qui sortirait du bout des doigts de ceux qui voudraient exercer leur influence sur d'autres êtres animés, et même sur la matière inerte, ainsi que nous l'avons déjà expliqué? Ce serait abuser de la patience des lecteurs, si j'accumulais ici des citations sur cet objet. Je me bornerai à dire que le poëte Virgile appelle la main *medica manus*, au liv. XII de l'Énéide, vers 402. Le même mot

manus est pris pour *force*, *puissance*, *autorité*, au liv. XI de l'Énéide, vers 311... *interque manus sunt omnia vestras*, tout est entre vos mains, c'est-à-dire sous votre puissance. Le mot *manus* est encore pris, dans Virgile, pour signifier la force armée, *Hic manus*, *ob patriam pugnando vulnera passi*. « Là étaient ces » guerriers valeureux, qui avaient ré- » pandu leur sang pour la patrie. »

Toutes les expressions que je viens de citer, tant en grec qu'en latin, se composent généralement avec les mots χείρ et Δακτυλος (chir et dactylos), *manus* et *digitus*, qui signifient la main et le doigt.

On voit que ces parties de notre corps, qui ont servi à faire des *ex-voto*, et auxquelles on a rendu, dans tous les temps, une espèce de culte particulier, ainsi qu'il est prouvé par les monumens ci-dessus décrits, n'ont été honorés que comme le symbole de la *volonté*, de la *force et* de la *puissance*, au physique comme au moral.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit, que la main et les doigts, n'étaient

véritablement considérés dans l'antiquité que sous le point de vue de l'emblême de la volonté et de la force, mais non comme possédant par eux-mêmes une vertu occulte, qui pouvait agir spontanément ; et quoiqu'on les ait quelquefois déifiés en quelque sorte par enthousiasme, il n'en est pas moins vrai que les *magnétistes* sont tombés dans une erreur superstitieuse, en concluant de là que non-seulement la main et les doigts étaient doués d'une vertu occulte ; mais encore que par un acte mental de volonté il s'échappait effectivement de la main, ou même de telle ou telle autre partie du corps que ce soit, un fluide matériel ou immatériel, qui pouvait produire les phénomènes attribués à un Magnétisme animal ; tandis que ces phénomènes ne sont véritablement dus qu'à la puissance souvent extraordinaire de l'imagination mise en action par l'intervention des sens, et quelquefois même par un seul mot, par un seul geste, par un simple coup-d'œil, dont les sens auraient saisi rapidement

l'intention. C'est sous ce point de vue, seulement, que je veux bien accorder aux *magnétistes* l'expression métaphorique de *fluide de la volonté*, à laquelle ils paraissent attachés. On pourrait même, s'ils le veulent, donner à ce fluide une terminaison grecque, en l'appelant *fluide thélématique*, dérivé de θελημα, θεληματος (*thélima*, *thélimatos*), qui veut dire *la volonté*. On y ajoutera, si on veut, le mot de *fluide noïmatique*, formé de νοημα, νοηματος (*noïma*, *noïmatos*), qui signifient *la pensée*. On peut ranger tous ces prétendus fluides, et d'autres de même nature, avec les fluides métaphoriques *électrico*, *galvanico*, *magnetico animal*, que j'ai décrits précédemment, comme n'ayant pas plus de réalité les uns que les autres.

Cependant les *magnétistes*, devenus riches par ce luxe d'expressions et de dénominations, sont bien les maîtres de ne pas prendre le change et de rejeter mes explications ; car, après tout, la foi seule leur suffit pour justifier les illusions en matière de magnétisme, et procurer

des croyances ineffables, et pour ainsi dire des réalités, quoiqu'elles soient fausses, absurdes et ridicules.

Le Baron d'H. de C.

DU MAGNÉTISME ANIMAL CHEZ LES ANCIENS.

De la manière dont les anciens faisaient usage des procédés appelés aujourd'hui Magnétiques.
Monumens égyptiens relatifs à ces procédés.
Mains mystérieuses.
Statues de Brama.
Figure gravée au seizième siècle ; tous objets relatifs au mode de magnétisation dans l'antiquité.

Il y a tout lieu de croire que si les anciens prêtres Égyptiens, versés dans la médecine et dans les connaissances physiologiques, possédaient la science appelée aujourd'hui *Magnétisme*, comme faisant partie même de ces connais-

sances, et l'exerçaient méthodiquement, beaucoup d'autres individus, étrangers à ces doctrines, n'ont agi que par instinct, par hasard ou par l'effet naturel de l'agent magnétique dont ils étaient abondamment pourvus. Ces individus isolés vivaient et mouraient, emportant avec eux la vertu curative, dont ils ignoraient le principe, et sur laquelle vertu, conséquemment, ils ne raisonnaient pas. Quelles lumières attendre de cette espèce de magnétiseurs?

A l'égard de ceux qui traitaient en grand et par principes la science du magnétisme, comme les colléges des Egyptiens et des prêtres des faux dieux, ils regardaient cette portion de leur discipline comme un patrimoine qui leur appartenait exclusivement. Ils en faisaient un mystère, les uns pour leur intérêt particulier, les autres pour accréditer d'autant plus la puissance de leurs dieux, et ne transmettaient les procédés à leurs affidés que sous la promesse par serment de les tenir secrets.

Le voile dont ces prêtres couvraient

les opérations du magnétisme, n'a donc pas permis aux écrivains de l'antiquité de nous faire connaître ces procédés avec l'exactitude que nous désirerions ; mais la vérité perce toujours, et les monumens qui nous restent en disent assez pour que nous puissions assurer que les procédés dont nous nous servons aujourd'hui, c'est-à-dire l'imposition des mains, le toucher, les frictions, l'insuflation, sont les mêmes que ceux employés autrefois.

Nous ne répéterons pas les conjectures qui ont porté à croire que le magnétisme avait pris naissance, ou du moins était connu dès les temps les plus anciens chez les Egyptiens. Tous les auteurs conviennent que la médecine occulte faisait une partie essentielle de la science de guérir et de la sagesse des Egyptiens.

On a cité dans les précédens numéros du *Magnétisme* (1), plusieurs monumens égyptiens qui ne laissent pas de doute et sur la connaissance que les Egyptiens

---

(1) *Annales du Magnétisme animal*, deuxième année, n° 35, du 15 juin 1816, page 255.

avaient du magnétisme, et sur la manière dont ils en faisaient l'application. On voit dans ces monumens le prêtre magnétiseur sous le masque d'*Anubis*, qui était un des dieux sauveurs de l'Égypte, auprès d'un lit sur lequel est étendu le malade. L'attitude d'Anubis est précisément celle d'un homme qui magnétise. Une de ses mains est élevée au-dessus de la tête du malade, et l'autre est sur la poitrine de celui-ci. Derrière la tête du malade, et debout, se trouve une figure qui paraît aussi dans l'action de magnétiser, tenant la main droite levée, les trois premiers doigts étendus, et les deux autres fermés. Au-dessous du lit sont les représentations des divinités qui président aux guérisons, *Osiris* ou *Serapis* et *Isis* (1).

On a fait voir combien les antiquaires s'étaient trompés en voulant expliquer symboliquement ces peintures et n'y voir que des représentations mytholo-

---

(1) Voyez l'*Histoire du Ciel*, par Pluche, t. I, p. 88, ainsi que la figure n° 3 dans la planche qui précède.

giques ou astronomiques. Nous retrouvons une nouvelle figure analogue dans les Antiquités de Caylus ; c'est absolument le même sujet.

Une jeune personne qui ressemble plus à une femme qu'à un homme, est étendu sur le lit de douleur, sa tête est soulevée par une espèce d'oreiller ; une autre personne qui paraît jeune aussi, est derrière dans le travers du lit, avec une robe brune, assez ample, les mains étendues sur le malade. Au haut du tableau, du côté droit, est un globe rond qui désigne la lune ou le soleil, c'est-à-dire *Isis* ou *Osiris*, divinités qui présidaient aux guérisons. Voyez la figure ci-jointe n° 2, dans la planche qui précède, page 97.

Pour qu'on ne croye pas que cette description soit faite à notre guise et avec des yeux prévenus, nous transcrivons ici les termes mêmes de Caylus (1).

« Ici la figure couchée a le visage dé» couvert et colorié, elle a les pieds sé-

(1) *Recueil des Antiquités égyptiennes, étrusques, etc.* par de Caylus, tom. I, planche 32.

» parés, et la femme ou le jeune homme
» debout a les bras étendus et paraît
» implorer du secours pour le mou-
» rant, en s'adressant à un astre que l'on
» aperçoit dans un coin de la composi-
» tion et qui est vraisemblablement le
» soleil. On en distingue sans peine la
» forme, aussi bien que les bras, le visage
» et les pieds de la figure debout, quoi-
» qu'ils n'ayent été peints qu'avec une
» couleur blanche dont la teinte est fort
» peu solide (1). »

On reconnaît d'abord que la personne malade n'est pas *Osiris*, ou le soleil, puisque, suivant *Caylus*, le soleil même est représenté sous la forme d'un globe, auquel, suivant lui, la jeune personne qui fait les fonctions de médecin s'adresse pour en obtenir du secours; mais ses bras étendus ne sont pas le geste d'une personne qui implore du secours. C'est plutôt le geste de quelqu'un qui étend ses bras sur le corps d'une personne malade. Ce geste qui, s'il était seul,

(1) Ibid., page 96 du texte du *Recueil des Antiquités égyptiennes, etc.*

pourrait laisser quelque doute sur la nature de l'action, est déterminé par tous les autres tableaux du même genre, où l'action magnétique est bien caractérisée.

Nous n'invoquons la gravure du savant antiquaire de Caylus que pour faire disparaître de plus en plus la supposition que la personne malade fut un personnage mythologique.

Cette gravure est tirée d'un beau vase étrusque mentionné au tome I[er], page 96, et gravé sur la planche XXXII de l'ouvrage intitulé, *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, par M. le comte DE CAYLUS. Nouvelle édition, 7 vol. in-4°, Paris, 1752 et années suivantes, chez Desaint et Saillant.

La figure du malade ne représente donc plus Osiris, Isis, ou aucun astre d'astronomie ; elle ne représente qu'une personne affectée de maladie ; et quand on a dit que ce malade était magnétisé, l'aspect des autres tableaux cités, et même celui de *Caylus*, ne laissent aucun doute à cet égard.

Dans ces mêmes *Annales du magnétisme animal*, *deuxieme trimestre de la deuxième année* 1816, *N°* 34, *p.* 168 *à* 192; *N°* 35, *p.* 202 *à* 211; *N.* 26, *p.* 251 *à* 285, on a parlé avec détail de ces mains de bronze couvertes des symboles des divinités médicales de l'Egypte, Sérapis, Osiris et Isis, qui se portaient avec pompe dans les fêtes d'Isis, et qui se retrouvent dans des *ex-voto* de bronze retracés par *Montfaucon.*

Ces mains ne signifiaient autre chose, sinon qu'elles étaient un monument de la reconnaissance des personnes guéries, à l'égard des divinités bienfaisantes, en leur consacrant spécialement la main qui avait été l'instrument et le véhicule de la guérison.

Arcies Franco nous parle de ces mains salutaires, qui étaient déposées dans les temples, et elles n'avaient pas d'autres noms que *mains salutaires des dieux.* Elles étaient gardées religieusement dans les temples, et il était défendu d'y toucher (1).

(1) *Eisdem columnis signata animalium, et figurarum*

Pourquoi ces mains étaient-elles si religieusement gardées, si ce n'est en mémoire de l'obligation que leur avaient les malades guéris? Pourquoi étaient-ce des mains plutôt que toute autre partie du corps, si ce n'est parce que c'était la main qui avait procuré la guérison ?

Indépendamment de ces mains symboliques rapportées par Montfaucon, nous en trouvons encore d'autres dans la description des ruines d'Herculanum. On en voit une à la page 9 du tome 6 (édition de David). Elle est comme celles données par Montfaucon, les trois premiers doigts levés, et les autres pliés. Elle est surchargée d'emblêmes de divinités qui présidaient à la guérison des maladies.

---

characteribus in Ephesii Vulcani templo recondita Ægyptiorum sacerdotes servabant, sicuti Græci illorum mancipia et simiæ Epidaurum incolentes ea in Æsculapii templo, tanquam donaria eidem sacrata recondebant, quâ vulgo contrectare nefas erat, quod non alio nomine, quam Deorum manus salutares appellabant, ut Herophylus (*) *narrat.* Elyseus jucund. quæstion. campus, pag. 30.

(*) *Hérophylle*, célèbre médecin grec, qui vivait 570 ans avant Jésus-Christ.

On y voit, vers le poignet, sous une espèce de ceintre, la figure caractéristique d'un *ex-voto* pour la guérison d'une maladie.

« Tout au bas (*dit Maréchal dans*
» *les explications*), sous une petite
» voûte, on voit une femme avec un pe-
» tit enfant qu'elle semble vouloir sou-
» tenir, et qui lui tend les bras. Cette
» scène domestique indique peut-être
» l'objet de *l'ex-voto.* Une mère en travail
» d'enfant aura promis à Jupiter et au-
» tres habitans de l'Olympe, de leur con-
» sacrer une main de bronze dans le cas
» où ils la délivreraient heureusement
» et lui conserveraient son nouveau-né. »

Ce qui est représenté dans le ceintre peut signifier cela, comme la guérison de toute autre maladie dont aurait pu être atteint ou l'enfant ou la mère de l'enfant ; mais elle signifie quelque chose de plus. Elle signifie que le secours qu'elle a reçu lui a été donné par cette science qui guérit par l'imposition des mains, c'est-à-dire par le Magnétisme animal.

Cette main de bronze, qui est ici re-

présentée dans la planche ci-dessus, page 97, figure sixième, fut trouvée dans les excavations faites à Résine, le 8 février 1746; et suivant l'auteur qui a enrichi d'explications les gravures d'Herculanum, elle est plus ancienne que toutes celles rapportées par Montfaucon.

A la page 84 du même volume VI, on voit encore une main de bronze avec les trois premiers doigts élevés et les autres courbés. Cette main n'a point d'hiéroglyphes; elle est simple, elle porte seulement une inscription qui annonce ou celui qui l'a consacrée à une divinité, ou celui qui en a été le fabricateur. Voyez la figure VIII, sur la planche ci-dessus, page 97.

Cette forme des trois premiers doigts étendus, les deux autres étant pliés, qui sont affectés par les magnétiseurs dans les procédés magnétiques, et qui se retrouvent dans ces mains mystérieuses, n'indique-t-elle pas clairement l'opération même du magnétisme?

Il est étonnant combien cette forme symbolique est multipliée dans les actes

religieux ; elle porte un caractère de bénédiction, de thaumaturgie, et les opérations du magnétisme ont presque toujours, dans l'antiquité, été environnées de ce caractère.

Dans l'Inde, voyez la statue de Brama, dont la main bienfaisante n'est pas autrement figurée. Sa main élevée a les trois premiers doigts étendus, et les deux autres pliés.

Voyez (dans l'atlas des figures du voyage de *Sonnerat*, la main de *Chiven* et *Vichenou*, page 32 ; celle dela première incarnation de *Vichenou*, page 35; celle de la deuxième figure, page 36 ; celle de la troisième, page 38; celle de la quatrième, page 39; celle de *Ravanem*, page 41; celle de la sixième incarnation, page 42; celle de la neuvième, p. 46; celle de *Vichenou*, page 50 ; celle de *Parachiven*, page 51 ; celle de *Parasati*, page 52 ; celle de *Polléar*, page 55 ; celle de *Soupramanier*, page 58 ; celle de *Vairevert*, page 57.

Toutes ces figures représentent les dieux du pays, et elles ont les doigts de la main, les premiers étendus, et les au-

tres pliés. Voyez la figure 4, dans la planche ci-dessus, page 97.

Nous retrouvons cette manière mystérieuse dans la position des doigts chez les Hébreux. *Galatin* nous apprend (1) « que, » quand le Grand-Prêtre voulait bénir le » peuple, il tenait ses deux mains tendues » en avant de sa face; mais lorsqu'il pro» férait le nom de Dieu, le *tetragram-* » *maton*, il élevait trois doigts de chaque » main, savoir : le *pouce*, l'*index* et » celui du *milieu*; il les élevait plus haut, » les autres donc étant pliés; et c'est ainsi » qu'après avoir prononcé ce nom, il » unissait aussitôt les trois doigts de la » même main, ainsi qu'en ont donné la » tradition les anciens Talmudistes. »

Suivant *Reuchlin*, Pythagore avait reçu cet usage des Hébreux, et les Romains l'ont reçu de Pythagore.

Quoi qu'il en soit, cet usage avait aussi lieu chez les Romains, d'où on a formé le mot *indigitare*.

---

(1) Vide *Observationes selectas ad rem litterariam spectantes. Helo magdeburdica, an* 1701, *tom. IV, pag.* 50 *et seq.*

Festus traduit le mot *indigitamentum* par enchantement, *incantamentum*, donc l'on soupçonnait quelque chose de mystérieux dans ces trois doigts levés.

C'est que c'était ainsi par l'imposition de ces trois doigts que plusieurs maladies avaient été originairement guéries, comme le prouvent ces mains mystérieuses données par *ex-voto*, dont les trois doigts sont également levés et les deux autres abaissés sur la paume de la main.

Nous en avons encore une preuve dans un monument non suspect, de 1531, époque où l'on ne connaissait pas le nom de magnétisme ; c'est dans une édition *in-folio* des OEuvres choisies de *Galien*, à cette date. On voit sur le frontispice différentes choses gravées, et notamment la guérison d'un lépreux. Le malade est à genoux, le personnage qui le guérit est ceint d'une auréole. Quelle est sa position? Il avance la main, les trois doigts tendus et les deux autres pliés. *Voyez* la figure ci-jointe n° 1, dans la planche placée à la pag. 97.

Il paraît qu'on considérait la main non-seulement comme un moyen de guérison, mais encore comme un moyen de procurer le somnambulisme et les crises prophétiques ; car à chaque instant nous voyons dans la *Bible* le mot de *manus*, pour signifier le principe et la cause de la crise prophétique. *Et facta est manus Domini super illum et prophetavit.* « Dieu » imposa sa main sur la tête du prophète » et il prophétisa (1). »

On est entré, à cet égard, dans les Annales magnétiques, dans quelques détails assez intéressans. M. de *Montègre* a voulu sans doute s'égayer dans son Journal de Médecine, il se plaint de ce que l'on a oublié la *main de gloire*, cette main qui, étant allumée, tient dans le plus profond sommeil tous les gens d'une maison, et laisse aux voleurs, pendant qu'elle brûle, la liberté de tout dévaliser.

Il nous a paru singulier que ce fût le

(1) Voyez les *Annales du Magnétisme animal*, deuxième trimestre, 1816, n° 34, pag. 168 à 192.

docteur de *Montègre* qui se permît une plaisanterie pareille. Il savait que le magnétisme et la cupidité ne marchent pas ensemble, et que rien n'était plus désintéressé que les soins rendus par les magnétiseurs. Sous l'aspect de l'équité, cette citation est donc inconvenante ; mais sous celui de l'érudition, elle ne fait pas d'honneur aux recherches du docteur. Le nom de *main de gloire* n'est qu'une corruption du mot de *mandragore;* et c'est *Boissard* qui nous l'apprend dans son Traité de la divination. « La mandragore, dit-il, » que les bonnes femmes en France et » le vulgaire ignorant appellent *Mande-* » *gloire*, est la racine de Mandragore. » *Radix Mandragora quam mulierculæ* » *et imperitum gallorum vulgus Manda-* » *gloire vocitant, etc.* » (*Boissardus*, de Divinatione, pag. 23.)

Ce n'est donc qu'une racine dont les faiseurs de grimoire ont métamorphosé le nom en *main de gloire* ; et ce qui a prêté à l'idée que cette main de gloire tenait tous les gens de la maison endormis,

c'est que la propriété de la *Mandragore* est précisément d'être narcotique.

Nous n'en disons pas davantage sur le docteur de *Montègre*, qu'une mort prématurée a enlevé dans l'île Saint-Domingue.

Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, établit que les anciens connaissaient l'influence de la main et même des trois premiers doigts pour la guérison des maladies. C'était principalement par l'imposition de la main qu'on procédait alors.

Cependant on n'en connaissait pas moins l'influence de la main par le toucher, tout comme par l'imposition.

Quand *Naaman*, général du Roi de Syrie, vint trouver *Elysée*, et qu'il n'en reçoit pour réponse que ces mots : *Lavez-vous sept fois dans les eaux du Jourdain*, que répond-il ? *Je croyais que cet homme sortirait de sa maison, viendrait à moi, et là, debout, invoquerait le nom du Seigneur son Dieu, toucherait de sa main le lieu de la lèpre et me guérirait.*

« *Putabam quod egrederetur ad me,*
» *et stans invocaret nomen Domini Dei*
» *sui, et tangeret cum manu suâ locum*
» *lepræ et saneret eam.* » Reg., liv. IV, cap. 5, v. 11.

L'opinion, l'intention de Naaman, général syrien, était donc qu'il serait *touché* par la main du prophète.

En général, les écrivains ecclésiastiques constatent le fait, que les guérisons par le toucher avaient lieu parmi les Egyptiens ; nous nous contenterons de deux citations.

Arnobe nous dit que les Payens reprochaient à Jésus-Christ d'avoir dérobé le secret de guérir les maladies par le toucher, secret qui faisait partie de leur discipline cachée. *Ægyptiorum ex adytis remotas Furatus est disciplinas* (1).

Origène nous rappelle l'objection de *Celse*, que tous les jours on voyait sur les places publiques des hommes instruits chez les Egyptiens qui, pour quelques oboles, faisaient des miracles aussi mer-

(1) Arnobe l'ancien, lib. I, *contra Gentiles*.

veilleux, chassaient les démons, guérissaient les maladies par le souffle, etc. *Commune hoc ei facit cum præstigiatoribus, non minora miracula pollicentibus, cumque Ægyptiacis paucis obolis mirifica illa facientibus, et ex hominibus dæmonia profligantibus, morbos exsuflantibus, etc.* Origenes contra Celsum, in-4°, lib. I, pag. 54.

Remarquons qu'Origène ne nie pas les faits ; il était donc reconnu par ces auteurs que l'art de guérir par l'imposition des mains et par le toucher faisait partie de la science cachée des Egyptiens. Nous croyons que ce point de fait ne peut plus faire de difficulté.

SUITE DU DISCOURS PRÉLIMINAIRE POUR LE TROISIEME TOME DES ARCHIVES DU MAGNÉTISME ANIMAL,

OU

EXPOSITION CRITIQUE DU SYSTÈME ET DE LA DOCTRINE MYSTIQUE DES MAGNÉTISTES.

§. XLII. (*De l'entier assoupissement des sens, non encore démontré, pendant le sommeil magnétique animal.*) Les magnétistes supposent bien gratuitement sans doute, que dans le sommeil oniroscopique *du premier degré*, tous les sens sont endormis à-la-fois, et pour ainsi dire en quelque sorte anéantis au point de priver les oniroscopes de la faculé d'entendre un coup de canon qui serait tiré auprès d'eux; mais ils prétendent en même temps que cet assoupissement, pour ainsi dire complet, n'excluait pas une com-

munication intime entre l'oniroscope et son magnétiseur, à l'exclusion de toute autre personne avec laquelle cet oniroscope ne serait pas en rapport. Je ne combattrai pas de telles opinions par une simple dénégation; mais je dirai que cette dernière prétention, qui semble consacrée par l'observation, sans être prouvée, affaiblit beaucoup la première prétention, qui consiste à soutenir qu'un oniroscope parvenu à un certain degré de sommeil magnétique, ne reçoit par les sens aucun avertissement qui pourrait éveiller l'imagination, sinon par l'entremise de son magnétiseur.

En rejetant cette dernière supposition, c'est, j'en conviens, rejeter aussi la possibilité qu'un oniroscope puisse arriver jusqu'à ce dernier degré d'insensibilité qui ne peut exister véritablement que par la mort. Quant aux diverses opinions des *magnétistes* à cet égard, elles ne peuvent être considérées que comme de simples allégations dénuées de preuves. Ce ne sont, en effet, que des suppositions gratuites, parce que les

magnétistes ont rejeté jusqu'à présent l'expérience, et ils craignent même de s'y soumettre, comme s'ils redoutaient de rencontrer la vérité. Ils devraient faire attention que si un *onirobade*, ou *somnambule*, a les yeux fermés et par conséquent est privé momentanément du sens de la vue, il n'est pas démontré pour cela que les autres sens soient parfaitement endormis ou assoupis; mais au contraire, il paraîtrait probable qu'ils veillent ou qu'ils peuvent veiller séparément ou simultanément et à l'insçu des observateurs qui manqueraient de réflexion ou de sagacité. Je pourrais sur ce sujet, et d'après mes propres observations, fournir un grand nombre d'exemples qui prouveraient que les sens veillent continuellement avec plus ou moins d'intensité, et chacun dans le cercle d'action qui lui est assigné par la nature.

Si le magnétiseur, par exemple, approchait sa main sans contact et à distance du visage d'un oniroscope ou d'un onirobade, ou somnambule plongé dans le sommeil magnétique, qu'arriverait-il

alors? C'est qu'indépendamment de l'odeur ou de la chaleur de la main, la respiration du somnambule se répercute entre la main et le visage. Il en résulte une sensation produite par la chaleur animale. Dans cette supposition, il pourrait arriver des phénomènes magnétiques à distance et sans contact, qui rentreraient encore dans le domaine de l'imagination.

§. XLIII. (*Tous les phénomènes et tous les miracles physiologiques sont dans la nature.*) On doit se figurer un grand nombre d'hypothèses du genre de ceux dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent. La nature, n'en doutons pas, peut produire une infinité de phénomènes des plus extraordinaires, qui souvent nous paraissent inexplicables et incompréhensibles, mais qui dérivent de l'impression que nos sens reçoivent au moment même où nous y faisons le moins d'attention. Ce que j'en dis est très-important et doit nous engager, dans nos observations, à adopter scrupuleusement une méthode expéri-

mentale, afin de nous prémunir contre toutes les espèces d'illusions d'où naissent tant d'absurdités, tant d'erreurs et tant de croyances superstitieuses. En effet, la pratique du Magnétisme animal, pour avancer vers le terme de la perfection, doit encore être longtemps une science d'observations. L'expérience mène également à la découverte de l'erreur et de la vérité; elle doit servir à nous préserver de l'un et à distinguer l'autre. Une erreur reconnue est souvent une vérité acquise.

§. XLIV. (*Opinion de Cicéron concernant les phénomènes naturels les plus extraordinaires.*) Les magnétistes qui, par opiniâtreté et par esprit de parti, ne veulent point d'expériences et rejettent les vérités physiologiques comme contraires à la foi magnétique, qui est devenue pour eux un joug pour ainsi dire superstitieux, blâmeront sans doute les réflexions que je viens de présenter. Je comprends encore qu'ils regarderaient comme une chose très-aisée, de me forcer dans mes retranchemens en me

présentant des phénomènes ou des difficultés physiologiques de plus en plus inexplicables; je leur répondrais alors avec *Cicéron*, qui connaissait également les phénomènes les plus extraordinaires que nous appelons aujourd'hui magnétiques animal :

Quidquid oritur, qualecumque est causam habeat a natura necesse est : ut etiam si præter consuetudinem extiterit, præter naturam tamen non possit existere. Causam igitur investigato in re novâ atque admirabili, si potes; si nullam reperias, illud tamen exploratum habeto, nihil fieri potuisse sine causâ, eumque terrorem quem tibi rei novitas attulerit, ratione naturæ depellito. (Cic. de Divinatione, lib. II, §. 28, n° 60.)

« Quelque phénomène qui se présente » à vous, il est de toute nécessité que » la cause en soit dans la nature. Cher- » chez-en donc la cause, et tâchez de la » trouver, si vous pouvez; si vous ne » la trouvez pas, tenez pour constant » qu'elle n'en existe pas moins, parce » qu'il ne peut rien se faire sans cause;

» et toutes ces terreurs ou ces craintes,
» que la nouveauté de la chose aurait
» pu faire naître en vous, repoussez-les
» de votre esprit en considérant qu'elles
» viennent de la nature. CICERON, *ib.* »

§. XLV. (*Crédulité des magnétistes, au sujet du fluide magnétique de la volonté.*) Les magnétistes diront peut-être qu'ils ont suivi les conseils de *Cicéron*, premièrement en admettant un fluide magnétique animal dépendant de la volonté, et par cette raison pouvant être également appelé fluide de la volonté; secondement, en reconnaissant que ce fluide dérive d'une des grandes lois de la nature, jusqu'alors méconnue.

Que répondre à une telle assertion, sinon de répéter ce qui leur a été déjà dit jusqu'à satiété, que l'existence de ce prétendu fluide magnétique animal, qu'ils appellent aussi magnétisme de l'homme ou fluide de volonté, ou fluide de la pensée, a toujours été, faute de preuves, rejeté par tous les physiologistes éclairés, et traité d'absurdité par tous les philosophes et par tous les savans?

C'est l'ignorance seule qui a accueilli ce fluide imaginaire, et c'est la crédulité qui a donné de la consistance à l'erreur. Celui qui a accordé sa croyance trop facilement et sans examen, est facilement aussi la dupe des opinions les plus erronées. *Qui facilè credit, facilè decipitur*, a dit un auteur........

§. XLVI. *Aveu des magnétistes sur le pouvoir de l'imagination.*) Quelques magnétistes conviennent bien qu'il est possible qu'un certain nombre de phénomènes produits par les procédés du magnétisme dérivent de l'imagination; mais ils ajoutent assez naïvement : « *Oui! l'imagination peut y avoir part; mais il y a encore autre chose.* » C'est là du moins ce que je leur ai souvent entendu répéter. Ils semblaient demander compte de ce que c'est que l'imagination, comme s'ils étaient en droit de prétendre connaître la cause de la cause, sans vouloir comprendre qu'il est dans la nature une infinité de secrets qu'il n'est pas donné à l'homme de pénétrer, et qui sont hors de sa portée; mais c'est, de la part des

hommes superstitieux, mettre le comble à l'erreur et au mensonge, que d'accorder une croyance aveugle et opiniâtre à des définitions absurdes et contraires au bon sens et à la raison.

§. XLVII. (*Il n'y a rien dans l'entendement qui ne soit venu des sens.*) C'est donc au moins une grande imprudence de la part des magnétistes en se mettant si évidemment en contradiction avec tous les plus savans physiologistes, avec tous les hommes sans préjugés, et principalement avec les philosophes, qui pensent généralement *qu'il n'y a rien dans l'entendement qui ne soit venu par les sens.* Ce principe, auquel la superstition seule pourrait s'opposer, paraît incontestable en ce qui concerne notre âme, pendant tout le temps qu'elle est unie à notre corps. Il ne pourrait jamais rien arriver dans la nature de contraire à ce principe, sinon un miracle surnaturel.

§. XLVIII. (*Explication du vers de Virgile*, *Mens agitat molem et magno se corpore miscet.*) Pour justifier le singulier système d'un fluide mystique

de la volonté ou de la pensée, qui, au moyen d'un acte mental, agirait sur la matière, et la mettrait en mouvement sans l'intervention des agens physiques, c'est-à-dire des sens qui constituent notre organisation physique, les magnétistes ont imaginé que telle était l'opinion d'un des plus grands philosophes de l'antiquité, d'un poëte célèbre, de VIRGILE, enfin, qui a dit dans son *Eneïde* :

MENS AGITAT MOLEM, ET MAGNO SE CORPORE MISCET.

Virg., Eneïde, liv. VI, vers 727.

Dans ce passage de Virgile, déjà cité plus haut (1) par les magnétistes eux-mêmes, les partisans du fluide magnétique animal croient y apercevoir l'apologie de leur croyance à ce fluide de la volonté ou de la pensée, qui, à les entendre, rivaliserait avec le pouvoir de l'imagination et le surpasserait même par cette prérogative inouie de remuer la matière inerte, au moyen d'un seul

---

(1) Voyez le §. XXXV, ci-dessus, pag. 82.

acte mental de volonté et sans l'intervention des sens.

Pour juger le poëte Virgile, et pour le comprendre et interpréter sa pensée lorsqu'il créa ce beau vers, *mens agitat molem*, etc..., il faudrait lire ce qui le précède et ce qui le suit. J'ai eu soin de transcrire ce passage en son entier et d'y en ajouter la traduction à la page 44 *du Magnétisme éclairé* (1), et en y joignant quelques réflexions dont je donne ici l'extrait.

§. XLIX. (*Les magnétistes prennent au pied de la lettre les expressions*, *MENS AGITAT MOLEM*, etc...) Virgile, en se servant du mot latin, *mens*, qui, dans tous les auteurs anciens, est pris alternativement ou indifféremment pour désigner *l'âme*, *l'imagination*, *l'esprit*, *la raison*, *la volonté*, *la pensée*, etc..., aurait donc voulu donner à entendre que non-seulement l'âme, tandis qu'elle est unie au corps, pouvait, par un seul acte mental de volonté, exercer une action

---

(1) Voyez la notice de cet ouvrage, à la pag. 34 qui précède.

sur un autre corps vivant, et le faire mouvoir et agir à son gré; mais poussant la prétention plus loin, on lui prêterait encore l'opinion que cette âme ou cette volonté exaltée à un certain degré et inspirée par la foi la plus vive, pourrait faire mouvoir, sans l'intervention des sens, non-seulement la matière organisée du règne animal, mais encore la matière appartenant aux deux autres règnes végétal et minéral.

§. L. (*Action du magnétisme animal sur les plantes.*) D'après le système exposé dans le paragraphe précédent, plusieurs magnétiseurs illuminés prétendent qu'en magnétisant avec une bonne ou une mauvaise intention, on peut, au moyen de gestes, de passes ou d'attouchemens de la main, mais toujours accompagnés d'un acte mental de la volonté la plus fervente, activer la végétation d'une plante ou la faire périr. Des magnétistes ont cité, à ce sujet, des faits les plus ridicules, dénués de preuves.

§. LI. (*Action du magnétisme animal sur la matière inerte, tirée du règne*

minéral.) De même, aussi, ces magnétiseurs croient qu'au moyen des procédés magnétiques, on peut à volonté infuser ou injecter en quelque sorte une vertu tantôt curative, tantôt nuisible, dans une substance matérielle quelconque dont on ferait un remède, un filtre, un sortilége, etc., etc., et par ce moyen agir en bien ou en mal sur la santé et même sur l'existence physique d'un être vivant, sur lequel on prétendrait exercer une influence salutaire ou nuisible, de manière à guérir une personne ou la faire périr subitement ou peu-à-peu.

Tel est le faux principe d'après lequel les magnétistes, d'une part, croient pouvoir réussir pour opérer la guérison des maladies; et les sorciers, de l'autre, s'imaginent pouvoir jeter un sort sur des substances matérielles qui par contact ou autrement pourraient nuire à des êtres vivans et leur causer des maladies ou la mort.

C'est par ces prétendus moyens que des prêtres fanatiques, du temps de la ligue, se persuadaient de pouvoir attaquer, d'une manière homicide et mys-

tique, la santé et la vie des Rois qu'ils avaient juré d'assassiner. Ils se servaient à cet effet du portrait de ces princes figurés en cire et ils vomissaient contre ce portrait toutes les imprécations les plus horribles. Ils s'imaginaient enfin que ces figures servaient matériellement de véhicule aux malédictions qu'ils dirigeaient avec énergie, avec fureur, contre les princes qu'ils voulaient faire périr. Ces énergumènes croyaient jeter ainsi le sort contre ceux auxquels ils voulaient nuire, et ils ajoutaient un horrible sacrilége à la haine dont ils étaient animés, en mêlant à leurs procédés les cérémonies religieuses les plus révérées; tant il est vrai que la superstition, le fanatisme et la rebellion contre les autorités légitimes, toujours se donnèrent la main.

§. LII. (*Action du Magnétisme animal sur les êtres vivans.*) C'est toujours au moyen d'un fluide magnétique animal, que les *magnétistes* se sont imaginés qu'ils pouvaient agir directement sur les animaux, c'est-à-dire sur les êtres vivans, tandis qu'au contraire il est évi-

dent que si quelques phénomènes de ce genre venaient à s'offrir à nos yeux, on ne pourrait se refuser de convenir que l'imagination seule ne les ait produits, ainsi que nous l'avons déjà si souvent démontré.

§. LIII. (*Histoire d'un crapaud magnétisé.*) Je dirai à ce sujet que plusieurs magnétiseurs, à ma connaissance, se sont vantés d'avoir fait périr un crapaud par la force du fluide de leur volonté, en le magnétisant sans contact avec des gestes de la main, et le fixant énergiquement avec l'intention de le tuer. C'est ainsi, disaient-ils, qu'ils parvenaient à agir sur ce crapaud sans y toucher, mais au moyen d'un acte mental bien formel de volonté. Cependant il est arrivé, dit-on, que d'autres magnétiseurs moins intrépides, ayant voulu répéter la même expérience, ont été à leur tour frappés de frayeur, et ont prudemment renoncé à l'entreprise, s'imaginant apparemment que cet animal hideux qui leur inspirait tant de répugnance, avait aussi l'intention et la force de se venger avec les mêmes armes, en

opposant un regard plus fixe encore, et semblait par là leur rendre avec usure la mauvaise intention à laquelle il était en butte.

Sans nier tous les faits de ce genre, dont quelques-uns sont parvenus à ma connaissance, et dans lesquels ce n'est pas l'homme qui a toujours joué le premier rôle, je dirai que ces phénomènes dont nous reparlerons ailleurs, furent mal observés, et le récit accompagné d'exagérations et de circonstances qui, dictées par l'amour du merveilleux, les rendent inexplicables.

Du reste, les magnétistes se trompent bien lourdement en croyant que de pareils phénomènes seraient l'effet d'un fluide magnétique animal ou d'un fluide de la volonté, ou de la pensée, ou enfin d'un *fluide d'intention*. Il est, au contraire, bien évident que l'imagination, frappée par la vue d'objets susceptibles d'inspirer des sentimens plus ou moins vifs de crainte, de frayeur, de terreur, est seule capable de produire les effets les plus extraordinaires

sur les corps vivans, de déranger subitement la santé, et de causer la mort même.

§. LIV. (*Opinion attribuée à Virgile, d'une âme universelle, répandue dans le monde entier.*) Quoi qu'il en soit des diverses opinions attribuées à Virgile, et dont nous avons parlé dans les paragraphes XLVIII et XLIX qui précèdent, on ne peut pas savoir mauvais gré à ce poëte latin d'avoir pensé qu'il existât une âme universelle, qui animerait le monde entier en général, et chacun des mondes ou corps célestes en particulier; d'avoir imaginé que tous ces mondes seraient tous animés d'un seul esprit, ou par un être spirituel, qui nous donnerait l'idée d'une force universelle, éternellement active et imprimant le mouvement à tout dans la nature, conformément aux lois d'une harmonie constante, de manière que le tout serait animé par un seul esprit, et que ce tout serait lié dans l'univers et coordonné par le même principe et par la même volonté.

Que cette opinion paraisse plus ou moins grande, qu'elle soit plus ou moins admirable, plus ou moins spécieuse et admissible, l'existence d'un fluide magnétique animal, tel que les magnétistes le supposent, n'en sera pas pour cela plus démontrée; l'action d'un fluide de la volonté ou d'un fluide de la pensée n'en deviendra pas plus probable, et le mot de magnétisme animal, enfin, n'en sera pas pour cela expliqué d'une manière plus intelligible.

§. LV. (*Eclaircissement sur le mot Magnétisme animal.*) L'expression de Magnétisme animal, que l'usage et l'habitude ont consacrée pour désigner les procédés et la pratique auxquels se livrent nos magnétiseurs modernes, ne sera toujours qu'un mot emprunté, qu'un mot de convention, qu'une expression purement métaphorique, ainsi que nous le démontrerons ci-après.

Quel rapport, en effet, peut-il exister réellement entre cette expression métaphorique de *magnétisme animal*, avec le fluide réel du *magnétisme minéral*,

connu de tous les physiologistes, et dont l'existence est prouvée par des effets constans et multipliés?

Le rapport est encore moins sensible, si on voulait comparer le prétendu fluide magnétique animal, avec le *fluide universel*, sur lequel des philosophes anciens et modernes ont bâti divers systèmes. Ce fluide universel offre, il est vrai, une théorie brillante, qui semble expliquer ce *mouvement universel* qui existe en effet dans la nature, et que nous apercevons même, mais dont nous ne comprenons ni la cause, ni l'origine. Je reparlerai bientôt de ce fluide et de ce mouvement universel.

§. LVI. (*Fascinations, enchantemens, guérisons, produits par les procédés du magnétisme animal.*) C'est une erreur des plus manifestes de la part des magnétistes, d'emprunter l'expression de magnétisme animal au pied de la lettre, sans prendre le change et sans faire attention que ce ne doit être qu'un mot de convention, qu'on ne peut employer qu'au figuré; car sous tel point de vue

qu'on l'envisage, la pratique dite du Magnétisme animal, au moyen des procédés mis en usage par les magnétiseurs, n'a d'autre but que d'en imposer à l'imagination par des discours persuasifs, par des gestes, par des frottemens, etc.., etc..., qui produisent une espèce d'enchantement, une véritable fascination sur nos organes, de manière à émouvoir nos sens en augmentant ou en diminuant la chaleur naturelle du corps. Cette chaleur se porte quelquefois subitement, tantôt à l'extérieur, tantôt dans l'intérieur du corps. Elle y produit souvent des sueurs ou des tremblemens, ou un assoupissement, qui, quelquefois, soulagent les malades, et principalement lorsqu'ils éprouvent le sommeil magnétique, qui a ordinairement la propriété de calmer tous les maux et surtout ceux qui sont causés par des affections nerveuses; mais les procédés magnétiques peuvent également causer un désordre réel en irritant le genre nerveux, et alors ces procédés peuvent être plutôt nuisibles qu'utiles, ainsi que nous l'expliquerons ci-après.

§. LVII. (*Explication des phénomènes naturels les plus incompréhensibles.*) On doit faire attention que, dans certaines circonstances, notre imagination agit d'une manière si merveilleuse, si puissante et si directe sur notre organisation physique, qu'elle y excite un orgasme, un mouvement invincible et souvent subit; c'est-à-dire, une agitation extraordinaire dans les humeurs, ou un gonflement spontané, ou enfin une violente irritation dans toutes les parties du corps.

N'a-t-on pas vu des paralytiques frappés d'étonnement, ou saisis de frayeur, ou transportés de colère, avoir été guéris à l'instant, ou avoir recouvré l'usage de leurs membres paralysés, par l'effet d'une grande commotion interne, d'une action et réaction sur leurs esprits vitaux ou dans leurs humeurs? Toutes leurs facultés physiques viennent alors à se ramasser, à se réunir, à se condenser pour ainsi dire sur un seul point, puis à s'élancer presque au même instant et à se porter avec effort, avec violence, vers telle ou telle

partie du corps, d'après l'impulsion donnée par l'imagination et secondée de la nature. On voit enfin des effets qui excitent l'étonnement et l'admiration, et qui paraissent d'autant plus inexplicables au commun des hommes, qu'ils ignorent l'étendue du pouvoir de l'âme, lorsqu'elle commande impérieusement au corps, en le mettant en action à son gré. Quel est celui qui ignore que des êtres vivans, que des hommes, dans certaines circonstances, ont perdu subitement la vie, ou par un excès de frayeur, ou par un excès de joie ?

C'est ainsi que l'on a vu les phénomènes les plus étranges se produire par l'accélération extraordinaire du sang, ou par l'augmentation subite de la chaleur du corps, et par le mouvement inexplicable que cette chaleur opère lorsqu'elle est rappelée avec force au-dedans, puis repoussée soudain au-dehors, avec une égale vîtesse, ainsi que nous l'avons déjà dit.

§. LVIII. (*Guérison d'un muet de naissance, par le pouvoir de l'imagina-*

tion, ou histoire du fils du roi Crésus.) On pourrait sans doute raconter à ce sujet une infinité d'anecdotes curieuses et présenter une multitude de faits à l'appui des explications physiologiques, mais insuffisantes sans doute, que je viens de donner dans les paragraphes qui précèdent. Je me contenterai, quant à présent, de citer le trait d'un muet de naissance, qui fut redevable de sa guérison subite au pouvoir étonnant de l'imagination.

Hérodote, historien grec, raconte que *Crésus*, roi de Lydie, dans un combat sanglant qu'il eut à soutenir contre *Cyrus*, roi des Perses, étant sur le point d'être tué d'un coup de hache par un soldat, le fils du roi Crésus, présent à l'action, et voyant son père en danger, lui sauva la vie en criant avec force, au milieu de la mêlée : « *Arrête, soldat;*
» *ne porte pas ta main sur le roi*
» *Crésus.* »

Le fils du Roi était cependant muet de naissance; mais il fut saisi d'une commotion subite, qui en un instant

lui donna la parole. Il est donc incontestable que ce fut le pouvoir de l'imagination qui opéra ce phénomène. En effet, ce jeune prince, transporté tout-à-la-fois de colère et de frayeur, à la vue du danger imminent dont la vie de son père était menacée, éprouva sans doute une secousse générale dans tous ses organes; la chaleur naturelle fut augmentée, la circulation du sang fut accélérée, l'agitation et le mouvement des humeurs fut poussée au plus haut degré, et les organes de la voix, jusqu'alors pour ainsi dire paralysés, reçurent une commotion assez forte pour rétablir le jeu des fibres, au point de délier la langue. Il en résulta un vrai miracle physiologique, celui du don de la parole; car, par la suite, ce muet de naissance, ainsi que l'histoire l'atteste, continua à parler distinctement.

§. LIX. (*Réflexion sur l'historien Hérodote, et sur les phénomènes inexplicables mentionnés par les auteurs le plus anciens.*) On me reprochera peut-être d'avoir adopté trop légèrement un

fait, qui peut-être ne paraîtra pas assez bien prouvé. Plusieurs critiques prétendent, en effet, que l'historien Hérodote a raconté plus d'une fois des faits et des phénomènes extraordinaires et incompréhensibles, qui semblent favoriser la superstition. A cela je répondrai que j'ai pris au hasard ce phénomène de guérison du fils du roi Crésus, pour appuyer mes raisonnemens; et le fait fût-il faux, mes explications n'en perdraient pas pour cela leur valeur, car il existe un assez grand nombre d'autres phénomènes anciens et modernes, plus étonnans encore et incontestables, qui serviraient à appuyer les explications physiologiques que j'ai essayé de donner sur le pouvoir immense de l'imagination.

Quoi qu'il en soit du reproche fait à *Hérodote*, j'en prendrai occasion d'adresser aussi à certains historiens modernes un autre reproche, celui de se permettre quelquefois, en écrivant l'histoire ancienne, de supprimer, dans leurs récits, tous les faits extraordi-

naires et singuliers, en accusant les anciens d'une stupide crédulité.

Nos historiens modernes, quoique philosophes, pourraient bien, à leur tour, être accusés d'ignorance en physiologie, pour avoir rejeté entièrement ces faits et n'avoir pas aperçu qu'ils avaient pu réellement exister, mais qu'ils avaient été en même temps défigurés par l'ignorance ou par l'exagération de ceux qui nous les ont racontés. Je soutiens donc que nul auteur ne doit pas se permettre de supprimer arbitrairement les faits extraordinaires qui nous ont été transmis par les anciens ; mais ils doivent en faire mention, et en même temps les accompagner de réflexions critiques, pour nous faire apercevoir que, malgré l'invraisemblance de ces faits, ils n'en ont pas moins existé et n'en servent pas moins de preuves que le pouvoir sans bornes de l'imagination a produit de tout temps des phénomènes extraordinaires, d'autant plus difficiles à expliquer, qu'on n'a pas su observer avec

assez d'attention toutes les circonstances qui auraient pu en faire connaître le naturalisme.

§. LX. (*Réflexions sur les richesses immenses obtenues ou extorquées par les prêtres, dès la plus haute antiquité.*) Les historiens modernes, lorsqu'ils veulent nous donner une traduction ou un extrait des anciens historiens, doivent donc, ainsi que nous venons de le dire, faire mention de tous les faits extraordinaires et de tous les phénomènes, sous tel aspect invraisemblable qu'ils puissent avoir été présentés dans l'antiquité; mais en rapportant de pareils faits, on doit en même temps user d'une saine critique et faire remarquer au lecteur que si l'ignorance, la crédulité, l'amour du merveilleux, ainsi que la superstition, l'esprit de parti et le fanatisme, ont été d'accord pour exagérer et défigurer ces mêmes phénomènes, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont pu exister dès la plus haute antiquité, mais qu'ils ont malheureusement servi à tromper les hommes et à favoriser toutes les jongleries des

prêtres des faux dieux, qui toujours essayèrent d'en imposer à la multitude par des miracles prétendus surnaturels, et de parvenir ainsi à rançonner la crédulité, non-seulement du stupide vulgaire, mais encore des souverains et des agens du pouvoir souverain, qui, subjugués par des préjugés superstitieux, de tous temps prodiguèrent en faveur des temples des faux dieux, ainsi qu'aux prêtres de toutes les religions, d'immenses offrandes, aux dépens des peuples accablés d'impôts.

Tels furent les dons extraordinaires que le roi *Crésus*, dont nous avons parlé plus haut (pag. 183), envoya à l'oracle de Delphes, sur le mont Parnasse, pour se rendre le dieu favorable. Ce prince, au dire d'*Hérodote*, fit à l'oracle des offrandes d'une telle magnificence, qu'on serait tenté de soupçonner cet historien d'exagération, si beaucoup d'écrivains n'appuyaient son récit. Elles se montaient, en effet, à plus de *vingt millions*, suivant l'estimation de l'*abbé Barthélemi*. Ce n'était pas là toutes les pro-

digalités de ce genre auxquelles *Crésus* s'était laissé entraîner, car l'Histoire nous apprend encore que ce roi avait fait également à d'autres oracles des offrandes très-considérables.

Personne, d'ailleurs, n'ignore que l'oracle de Delphes fut célèbre par toute la terre, et que le temple où se rendaient les oracles d'Apollon à Delphes, s'était extrêmement enrichi des offrandes qu'on y envoyait de toutes parts. Tant de richesses attirèrent souvent le pillage, et Pausanias l'historien fait connaître la plupart des peuples, ainsi que les conquérans qui, à différentes époques, pillèrent le temple de Delphes. De ce nombre sont les *Phlégyens*, les *Phocéens*, les *anciens Gaulois*, etc., ainsi que *Pyrrhus*, fils d'Achille, *Xercès*, et l'empereur *Néron*. Ce dernier y enleva cinq cents statues de cuivre. Un ancien auteur, *Dion*, rapporte que cet empereur distribua à ses soldats la partie du domaine d'Apollon, qui était formée du territoire de *Cirrhée*, dans la Phocide en Livadie, le long de la côte septentrionale du golfe de Lépante, entre la Béotie et l'Etolie.

Si on voulait recueillir tous les traits historiques concernant les richesses immenses que les prêtres de toutes les religions obtinrent ou extorquèrent de tout temps de la crédulité des peuples et des gouvernemens, ou en ſormerait de nombreux volumes, dans lesquels on verrait que les ministres des différens cultes religieux qui se succédèrent en si grand nombre sur terre, employèrent toutes sortes de moyens, et souvent les plus criminels, de séduction, de violence et de cruauté, pour s'emparer des biens de ce bas monde, et même jusqu'à usurper des principautés et des royaumes, après en avoir expulsé les souverains légitimes par des intrigues, des séditions et des complots; ce dont j'ai déjà fait mention, dans l'ouvrage intitulé La *Morale chrétienne vengée*, etc..., pages 112, 333, 477, 489, etc..., etc...

§. LXI. (*Réflexions sur l'expression de magnétisme animal*, considérée *comme un mot de convention.*) Le prétendu fluide magnétique animal, que les magnétistes représentent tantôt comme un fluide mystique et spirituel, et tantôt comme

un fluide matériel ou une émanation, mais qui n'agirait que d'après un acte mental de volonté, ne doit être comparé ou assimilé, ni aux émanations, ni aux fluides matériels soumis aux lois immuables de la nature, et qui, de tout temps pour la plupart, ont été observés et reconnus par les physiologistes et par tous les savans. Les fluides et les émanations ont toujours été considérés comme matériels. Leur manière d'agir sur les êtres vivans toujours fut soumise aux lois éternelles de la nature. Ce ne peut donc être qu'une erreur manifeste de la part des magnétistes, de se persuader que les fluides et les émanations puissent agir tout-à-la-fois matériellement et spirituellement. Le mot de magnétisme animal ne doit, en conséquence, s'employer que pour exprimer le pouvoir de l'imagination. Ce n'est donc qu'une expression vague qui nous laisserait toujours dans l'obscurité et ne produirait que des idées confuses et erronées, si on voulait prendre le sens du mot au pied de la lettre.

§. LXII. (VIRGILE, *vengé des fausses interprétations données à ses opinions en physique comme en métaphysique.*) D'après les diverses opinions erronées des magnétistes, ainsi que je viens de le prouver, il n'est plus étonnant que quelques-uns d'entre eux, depuis environ quarante années, ayent, sans y rien comprendre, adopté pour épigraphe de la plupart de leurs écrits sur le magnétisme animal, les expressions tirées du poëte Virgile : MENS AGITAT MOLEM, etc... « *L'esprit met la matière en mouvement.* »

Avant de prêter à *Virgile* une opinion hasardée et dont les conséquences le feraient taxer d'absurdité, il faudrait lire ce poëte avec attention. On y verrait dans l'interlocution entre *Enée* et son père *Anchise*, que le père d'*Enée* dévoile à son fils les plus profonds secrets de la nature.

Il est, d'ailleurs, assez curieux d'entendre ce poëte latin, qui vivait plus d'un demi-siècle avant J. C., parler de l'immortalité de l'âme, ainsi que d'un paradis et d'un enfer. *(La suite au n° proch.)*

ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N°. 9.

Année 1822, Tome III.

SUITE DU DISCOURS PRÉLIMINAIRE POUR LE TROISIÈME TOME DES ARCHIVES DU MAGNÉTISME ANIMAL,

OU

Exposition critique du système et de la doctrine mystique des magnétistes.

---

§. LXIII. (*Opinion de Virgile sur l'âme des hommes et sur l'âme des bêtes.*) Virgile pense que l'âme des hommes et celle des bêtes, comme étant des portions de *l'âme universelle*, de cette âme immense, répandue en tout lieu, sur la terre, dans les mers, dans l'air et dans tous les mondes, ne sont qu'une partie de la divinité. Il en con-

clut que les âmes ne meurent jamais; mais qu'après la dissolution des corps vivans, qu'elles animaient, elles vont se réunir à leur principe, comme à un grand tout.

Ce poëte payen exprime encore la même opinion dans le beau tableau où il décrit la conduite merveilleuse des abeilles et les traits surprenans de leur intelligence (1).

§. LXIV. (*Réflexions sur le mouvement et sur le fluide universels, considérés dans leurs rapports avec chaque portion ou molécule organique de la matière.*) En réfléchissant sur les opinions en physique et en métaphysique, qui ont été exposées dans les paragraphes précédens, on y aperçoit clairement l'idée d'un fluide universel, qui semble exister, ou plutôt qui existe réellement; car quoiqu'il échappe à nos sens, l'existence de ce fluide n'en est pas moins attestée par ses effets. Ce fluide, enfin, qui sans doute ne peut être autre chose

---

(1) *Virgile*, livre IV de ses Géorgiques, vers 219 et suivans.

que de la matière d'une ténuité infinie, est incontestablement doué d'un principe de mouvement qui est en rapport intime avec tous les corps de tel genre qu'ils puissent être : ce principe les pénètre et leur imprime une tendance continuelle pour agir, lorsque l'occasion favorable s'en présente.

L'inertie de la matière, dans le règne minéral, ainsi que dans les deux autres règnes, animal et végétal, lorsque les corps ou les substances qui leur appartiennent cessent d'être animés par *l'animalisation* ou par la *végétalisation*, n'est donc véritablement qu'apparente.

Un bloc de pierre, ou de telle autre substance que ce soit, gisant à terre et paraissant à nos yeux dans une immobilité complète, est cependant animé; il est doué d'un principe de mouvement, qui lui imprime, ainsi que nous l'avons déjà dit, une tendance continuelle pour agir. Il est enfin sans cesse sollicité par la force centripète qui l'attire invinciblement vers le centre de notre globe. Il s'y précipiterait immanquablement,

sans l'obstacle qui le retient à la superficie ; car l'effet de la force agissante, sur un point matériel, est de le mettre en mouvement, si rien ne s'y oppose ; mais s'il éprouve une résistance, sa force et la direction de son mouvement n'en sont pas moins les mêmes à chaque instant.

§. LXV. (*De la Gravitation des corps.*) Ce bloc dont je viens de parler, se précipiterait, ainsi que nous venons de le dire, vers le centre de la terre, s'il pouvait trouver un vide pour s'y diriger sans éprouver un obstacle ou une résistance qui pourraient s'opposer ou entraver le principe de mouvement dont il est doué. Il suivrait bien certainement alors une loi de gravitation ; mais qui sait si cette loi de gravitation serait la même au-dessous, comme elle est au-dessus de la superficie du globe que nous habitons ? Cette loi de gravitation agirait probablement en sens inverse, ainsi que nous allons l'expliquer. La difficulté serait de déterminer d'une manière précise le point auquel la loi de gravitation agirait en sens inverse,

c'est-à-dire que les corps qui descendent vers la terre avec une vitesse accélérée, en raison du carré des distances, une fois arrivés à la superficie du globe, et s'il était possible qu'ils pussent continuer leur route vers le centre de la terre sans éprouver de résistance, se dirigeraient vraisemblablement avec une vîtesse décroissante, également peut-être en raison du carré des distances, à partir de la superficie du globe vers son centre.

On est autorisé, ce me semble, à émettre une pareille opinion, d'après la définition même du mot *centre de gravité*, qui exprime ou désigne le point par lequel un corps étant suspendu, demeurerait en repos. Ce mot, centre de gravité, pourrait donc également se rendre par l'expression de *centre de repos*; d'où l'on pourrait conclure que plus un corps se rapproche de son centre de gravité ou de son centre de repos, moins sa vîtesse est grande. Ceux qui ont pensé que le centre de la terre pourrait offrir un vide plus ou moins spacieux, adopteraient bien volontiers sans

doute l'opinion que je viens de hazarder; ils y feront du moins attention, tandis qu'elle doit paraître oiseuse à beaucoup d'autres. Quoi qu'il en soit, la matière qui compose notre globe, est en outre bien évidemment soumise au mouvement universel et continu qu'éprouve la terre lancée dans l'espace.

§. LXVI. (*Du Principe de mouvement auquel chaque molécule organique est soumise, chacune en particulier.*) Indépendamment de ce principe de mouvement universel, ainsi que de cette force centripète, auxquels tous les corps sont soumis, en raison de leur pesanteur spécifique, chaque molécule organique composant tous les corps, et se trouvant réduite à un état de ténuité convenable, sont douées chacune en particulier d'un mouvement qui leur est propre, ou d'une volonté d'agir, ou enfin d'une action bien déterminée, mais qui ne s'exécute qu'alors que les molécules organiques se trouvent dans des circonstances favorables pour agir librement, ainsi que nous l'avons déjà expli-

qué dans les paragraphes qui précèdent (1), concernant les cristallisations.

§. LXVII. (*Propriétés de la matière subdivisée à l'infini, et considérée dans l'état de fluide universel.*)

N°. 1. D'après tout ce que les philosophes anciens et modernes ont dit sur le *fluide universel*, doué d'un principe de mouvement *sans cesse agissant*, ou pour parler avec plus de précision, *ayant sans cesse une tendance* continuelle *à agir*, quel est celui qui pourrait nier que le fluide universel ne fût autre chose que de la matière subdivisée à l'infini (2)?

N°. 2. Une substance quelconque, dans tel état d'émanation ou de fluide qu'elle

---

(1) Voyez le paragraphe XXI, et les suivans, à la page 65 qui précède.

(2) Je crois devoir prévenir ici le lecteur, qu'à l'instant où j'écris le présent ouvrage, il m'est venu en idée de numéroter les différens articles qui se trouvent renfermés dans chacun des paragraphes. J'en userai ainsi dorénavant, pour obtenir plus de précision et de clarté, sur-tout en écrivant à la hâte, ainsi que j'en ai la mauvaise habitude, en faisant imprimer mon ouvrage à mesure que je le compose. Cette méthode, que je ne veux justifier en aucune manière, doit naturel-

puisse être réduite, et cette émanation ou ce fluide étant doués de mouvement et d'action, ou de tendance à agir, n'est donc que de la matière plus ou moins subdivisée?

N°. 3. Si l'existence du *fluide universel* est prouvée, et si le *mouvement universel* est démontré, qui oserait nier que l'un et l'autre ne font qu'un, et ne soient véritablement que de la matière subdivisée à l'infini?

N°. 4. Serait-il possible que la matière qui constitue le globe que nous habitons, et dont les trois règnes de la nature sont composés, savoir, le règne Animal, le règne Végétal et le règne Minéral, ne soient que des portions de ce fluide uni-

---

lement m'exposer à la critique. J'y souscris d'avance, même en avouant que cette nécessité à laquelle je me suis soumis volontairement de fournir de la matière à mon imprimeur, m'oblige de travailler; ce que probablement je ne ferais pas sans cela.

J'invite donc ceux qui n'ont pas le temps de lire des ouvrages peu soignés, d'attendre les secondes éditions de mes écrits. Je promets de les publier un jour, en y mettant plus d'ordre et en les divisant par chapitres, etc..., etc...

versel, qui auraient été condensées, modifiées, classifiées par des causes et par des moyens qui nous seront à jamais inconnus ?

N°. 5. Si la matière concrète, c'est-à-dire qui a pris de la consistance sous telle forme que ce soit, a pu exister primitivement dans l'état de fluide universel, ne serait-il pas permis d'en déduire que la matière qui constitue aujourd'hui les trois règnes de la nature, ne soit susceptible de retourner au même état de *fluide universel*, dans lequel il était auparavant, soit successivement, soit alternativement, soit enfin en totalité, d'après l'ordre de la nature ou conformément aux décrets des destins ou de la providence?

N°. 6. Il paraîtra naturel de croire, d'après ce qui vient d'être dit dans l'article précédent, que la distinction des trois règnes de la nature semblerait devoir disparaître, aussitôt que la matière destinée à retourner vers l'état d'une extrême divisibilité, serait en effet redevenue d'une ténuité infinie et arrivée jus-

qu'au point de pouvoir se confondre et s'identifier entièrement avec le fluide universel.

N°. 7. La divisibilité de la matière peut s'opérer de plusieurs manières, mais principalement par l'eau ou par le feu.

N°. 8. L'eau et le feu, sans doute, sont les moyens que la nature emploie alternativement pour diviser la matière; mais il semble que le feu électrique, qui est partie constituante du fluide universel, soit destiné à faire arriver la matière jusqu'au plus haut degré d'une ténuité infinie.

N°. 9. Les propositions que je viens d'émettre dans les articles précédens, mais sans rien garantir, sont bien certainement de nature à favoriser l'opinion de ceux qui croient à la possibilité de la fin du monde. Cette opinion de temps en temps se renouvelle, et quelquefois elle porte l'effroi parmi le stupide vulgaire, ainsi que dans les âmes faibles, crédules et superstitieuses. Pourquoi donc tant s'inquiéter de cet événement qui, s'il doit

arriver, sera opéré en un clin d'œil? il ne fera souffrir personne. Il aura lieu probablement par le feu, *per ignem*. Le monde sera réduit en cendre, *solvet seclum in favilla*. C'est ce que disent les livres de liturgie. Qu'on se figure le monde que nous habitons, comme un grain de poudre fulminante: le feu l'embrase, il éclate, il s'échappe en fumée, et bientôt il n'en reste plus de trace. La matière dont il était composé, n'existerait plus que sous la forme d'une émanation, ou d'un fluide mis en équilibre, d'abord dans l'atmosphère, puis dans l'éthérée. Tel aussi le diamant, cette substance combustible, mais précieuse, et dont la dureté est supérieure à celle de tous les autres corps de la nature. Il s'évapore néanmoins, lorsqu'il est exposé à une chaleur beaucoup moins considérable que celle qu'on obtient à l'aide des rayons solaires rassemblés au foyer d'une lentille. Il brûle et ne laisse aucun résidu. J'ai été moi-même témoin de cette curieuse expérience, et je me suis bien assuré que

la substance dont le diamant était composé avait entièrement disparu.

N°. 10. Il en serait de même du globe terrestre, si la destruction ou le changement de forme en avait été décrété par les destins. La nature, pour opérer un si grand événement, ne ferait autre chose que de mettre notre globe en contact avec un feu, poussé à un degré convenable. La terre embrasée éclaterait aussitôt de toutes parts. Elle s'échapperait dans l'éthérée, d'abord sous la forme d'une fumée épaisse; puis en s'éclaircissant peu-à-peu, elle irait paisiblement se confondre avec le fluide universel.

N°. 11. Nous voici donc suffisamment rassurés sur le sort de ceux qui, dans quelques milliers, ou millions, ou milliards d'années, assisteront à la fin du monde. Nous pouvons croire qu'ils n'auront pas même le temps de ressentir un moment de crainte ou de frayeur, ni d'éprouver le plus léger regret que pourraient leur inspirer les jouissances de ce bas monde, dont ils seraient privés dans un instant.

N°. 12. Il ne doit donc pas répugner de considérer l'univers comme le réservoir général et immense du fluide universel. C'est dans ce réservoir général que les étoiles, les planètes et tous les mondes possibles se tiennent suspendus en équilibre. C'est là où ils se meuvent dans tous les sens, conformément aux lois de gravitation auxquelles ils sont soumis.

N°. 13. Tous les mondes suspendus et mis en équilibre dans l'univers, au milieu de cet immense réservoir de fluide universel, seraient-ils donc, ainsi que le globe terrestre, le produit d'une condensation formée d'une portion suffisante de ce fluide universel? Cette portion de fluide aurait donc été modifiée dans chacun de ces mondes? Elle y aurait donc été classée en différens règnes, dont nous ignorons le nombre, la nature et la composition?

N°. 14. Qui sait si les comètes et peut-être même les étoiles nébuleuses ne seraient que des mondes, dont la condensation imparfaite n'est pas encore

terminée, mais qui, en attendant, et quoique sous la forme d'émanations plus ou moins condensées, n'en sont pas moins soumis à des lois de gravitation, à des mouvemens sensibles, ou à des cours réguliers et périodiques, ainsi qu'on l'a observé dans les comètes ?

N°. 15. La nature est infinie dans tout ce qu'elle opère. Les espaces, les distances de lieux et de temps, ne lui coûtent rien. Qui sait donc si elle n'emploie pas des milliers ou des millions d'années, ou plus encore, à former des mondes avec une portion suffisante de fluide universel ?

N°. 16. Il est difficile, sans doute, de se figurer jusqu'à quel point de ténuité la matière doit parvenir successivement, avant de retourner à l'état parfait de fluide universel. Je m'occuperai ci-après de cet objet, et je présenterai des observations expérimentales à ce sujet, en parlant du fluide électrique.

N°. 17. *Le fluide universel*, ou ce qui est la même chose, *l'univers entier*, sous tels rapports qu'on puisse le con-

sidérer, a sans doute existé de toute éternité, pour être l'élément de tous les mondes.

N°. 18. Le fluide universel n'étant autre chose que de la matière subdivisée à l'infini, il s'ensuivrait, d'après ce qui précède, que la matière existe de toute éternité, par la raison même que le fluide universel est l'élément de la matière.

N°. 19. Si la matière existe de toute éternité, elle n'a donc pu être tirée du néant. Elle est indestructible, elle est inaltérable, non dans ses formes, mais dans son essence, c'est-à-dire lorsque la matière est dans l'état de fluide universel.

N°. 20. Le mot de création ne peut avoir rapport qu'à la forme et non à l'essence de la matière, qui existe de toute éternité.

N°. 21. La matière pouvant changer de forme, ce changement ou ce renouvellement de formes n'est qu'une création de formes, et non de matière. C'est dans ce sens seulement qu'on peut employer le mot de création.

N°. 22. Il est aussi impossible de créer

le néant, que de créer une chose qui existe de toute éternité. Ce qui existe, n'est pas le néant; on ne peut pas tirer du néant ce qui existe : donc le mot *création* ne pourra jamais exprimer que la matière ait été tirée du néant.

§. LXVIII. (*De l'immortalité de l'âme, et de l'indestructibilité de la matière.*)

N°. 1. Si l'immortalité de l'âme et l'indestructibilité de la matière sont incontestables, on ne peut disconvenir alors que l'âme et la matière, sous tel point de vue qu'on voulût les envisager, n'ayent existé de toute éternité. Il en résulte que l'expression *immortalité* est, par rapport à l'âme, ce que l'*indestructibilité* est à la matière, et qu'enfin les expressions, *immortalité*, *indestructibilité*, *éternité*, ne soient identiques.

N°. 2. Les philosophes de l'antiquité ont tous admis ou supposé l'éternité de la matière. Ils n'en ont par conçu la création de rien, ainsi que l'a dit le célèbre physiologiste, *N... Fodéré*, l'un des savans collaborateurs du *Dictionnaire des Sciences Médicales*, dans son article,

de la Vie (*tome LVII*, *in*-8°, *Paris*, 1821, *page* 474). Cet auteur profond et rempli d'érudition, ajoute dans le même article, que des philosophes chrétiens pensent avec *Gassendi* (1), que l'Ecriture sainte elle-même ne dit pas que le monde ait été produit de rien, mais bien d'une substance non aperçue, *ex invisa materia.*

N°. 3. Il serait difficile de ne pas reconnaître le *fluide* universel dans cette matière invisible ; d'où l'on doit conclure, d'après le n° 1 qui précède, que si la matière a existé de toute éternité, elle est, en conséquence, indestructible et éternelle.

N°. 4. Il en est de même de l'âme; si elle est immortelle, elle a été de toute éternité, même avant l'existence des corps qu'elle a pu animer ; donc elle n'a jamais été tirée du néant, et elle ne peut jamais y rentrer.

N°. 5. Presque tous les philosophes

---

(1) Physica, Sect. I, lib. I, chap. VI, tome I, page 163, col. 1.

anciens et modernes, dans tous les temps, dans tous les pays et dans presque toutes les religions, ont dit et pensé que l'âme était immortelle. Mais les explications que chacun en a données, n'ont prouvé autre chose, sinon qu'ils sentaient cette vérité sans la comprendre.

N°. 6. Il faut convenir que jusqu'ici les hommes n'ont fait que d'inutiles recherches sur la nature de l'âme. Leurs efforts n'ont eu d'autre effet que d'enfanter, pour le plus souvent, sur ce sujet, les erreurs les plus ridicules et les plus monstrueuses.

N°. 7. Le véritable résultat de pareilles recherches est d'avoir démontré que la matière était réellement éternelle et indestructible, et par conséquent immatérielle, considérée sous les rapports de l'union de l'esprit avec la matière.

§. LXIX. (*Opinion de Sénèque le philosophe, sur l'âme, après notre mort.*)

N°. 1. *Sénèque* le philosophe a dit, d'a-

près Eurypide, en parlant de *l'âme* et de *la mort* :

> POST MORTEM NIHIL EST, IPSAQUE MORS NIHIL.
> QUÆRIS QUÒ JACEAS POST OBITUM LOCO?
> QUÒ NON NATA JACENT.
>
> L. A. SENEC., tragéd. Troades, act. II.

N°. 2. Les opinions de *Sénèque* sur l'âme, après notre mort, ont véritablement beaucoup de rapport avec ce qu'en pensait Virgile. En effet, l'un et l'autre paraissent croire qu'après notre mort, les âmes qui animaient nos corps retournaient dans ce grand espace qui renferme *tout ce qui est à naître*, c'est-à-dire tout ce qui est susceptible de recevoir de nouvelles formes.

N°. 3. Les partisans du fluide universel, de ce grand tout qui est la divinité elle-même, que les hommes superstitieux ont personnifié, et enfin de ce réservoir immense de la matière subdivisée à l'infini, douée d'un mouvement *sans cesse agissant*, ou pour parler avec plus de précision, *sans cesse tendant à agir*, apercevront sans doute, dans les opi-

nions de *Sénèque*, des motifs qui leur paraîtront assurément bien plausibles pour justifier leur système favori.

N°. 4. Quoi qu'il en soit, je vais mettre en évidence les opinions de *Sénèque* sur ce que l'âme devient après notre mort. J'en citerai quelques passages dans lesquels ce philosophe s'en explique assez clairement. Ces passages sont tirés de la tragédie intitulée *les Troyennes*.

N°. 3. On doit se rappeler du sujet de cette tragédie. Les Grecs, qui à cette époque croyaient aux revenans, sur le témoignage de leur grand-prêtre *Calchas*, se laissèrent persuader que l'âme, ou l'ombre d'Achille, empêchait les vents de souffler et s'opposait à leur embarcation et à leur départ après le siége de Troie. *Achille*, qui avait tué Hector, fut tué, à son tour, par le frère d'Hector, nommé Pâris, lequel blessa Achille d'un coup de flèche au talon, au moment où ce héros allait épouser *Polyxène*, fille de Priam et sœur de Pàris. L'ombre d'Achille était bien exigeante; elle était cruelle, cela n'était

pas étonnant, puisqu'elle avait un prêtre immoral pour interprète. En effet, *Calchas*, favorisant le parti de Pyrrhus, fils d'Achille, qui ne respirait que la vengeance, prononça que les mânes d'Achille ne seraient apaisées que par la mort de *Polyxène*, et il insista pour que cette victime innocente fût égorgée sur le tombeau de celui qui devait être son époux. Ce prêtre barbare ne réussit que trop dans son entreprise, et Polyxène fut sacrifiée.

N°. 6. Le grand-prêtre *Calchas*, qui était aussi devin de profession, savait expliquer les songes ; il connaissait le passé, le présent et l'avenir : il était instruit dans les mystères du magnétisme animal, ou plutôt du magnétisme de l'imagination, et savait opérer des miracles magnétiques. Sa fille, nommée *Lampsa*, était oniroscope et onirobade, ou somnambule ; on doit juger par là du crédit que ce prêtre avait obtenu sur le peuple.

N°. 7. Cependant il paraît que de tout temps il y eut des gens instruits qui

n'étaient pas la dupe de la doctrine superstitieuse et des jongleries intéressées des prêtres. On en peut juger par le langage que *Sénèque* fait tenir à *Agamemnon*, roi d'Argos, ainsi que dans les principes et dans les opinions que notre philosophe proclame dans des chœurs de Troyens, qui figuraient dans cette tragédie. Je vais en transcrire ici les passages que j'ai promis et qui seront suivis de la traduction de M. J. C. Levée, auquel nous devons le *Théâtre des Latins*, dont les tomes XII et XIII, in-8°, viennent de paraître chez *Chasseriau*, libraire-éditeur, Paris, 1822 :

Verum est ? An timidos fabula decipit,
Umbras corporibus vivere conditis ?
. . . .
An toti morimur ? Nullaque pars manet
Nostrî ; cum profugo spiritus halitu
Immixtus nebulis cessit in æra,
Et nudum tetigit subdita fax latus ?
Hoc omnes petimus fata : nec amplius,
Juratos superis qui tetigit lacus,
Usquam est. Ut calidis fumus ab ignibus
Vanescit spatium per breve sordidus ;
Ut nubes gravidas, quas modo vidimus,
Arctoi Boreæ disjicit impetus ;
Sic hic, quo regimur, spiritus effluet.

Post mortem nihil est, ipsaque mors nihil,
Velocis spatii meta novissima.
Spem ponant avidi, solliciti metum.
Quæris quo jaceas post obitum loco?
Quo non nota jacent.
Tempus nos avidum devorat, et chaos.
Mors individua est noxia corpori,
Nec parcens animæ. Tenara et aspero
Regnum sub domino, limen et obsidens
Custos non facili Cerberus ostio,
Rumores vacui, verbaque inania,
Et par sollicito fabula somnio.

L. A. Senec., trag. Troades, act. II, sc. III.

Traduction.

« Est-il bien vrai que les ombres sur-
» vivent aux corps? N'est-ce point une
» fable imaginée pour flatter notre fai-
» blesse? Mourons-nous enfin tout en-
» tiers? Ne reste-t-il plus rien de nous?
» Notre esprit, confondu avec les nuages,
» se dissipe-t-il pour jamais dans les
» airs, comme un souffle léger? Et le
» flambeau funèbre qui vient nous tou-
» cher, ne trouve-t-il plus qu'une ma-
» tière inanimée?

» Nous courons tous à nos destins,
» et quand nous sommes arrivés à notre
» terme, quand nous avons une fois

» touché ces lacs de l'Erèbe, par les-
» quels les dieux craignent de jurer,
» nous ressemblons à ces vaines fumées,
» tristes restes de ces feux brillans qui
» s'évanouissent sans gloire, ou bien à
» ces épais nuages, que dissipe le souffle
» de Borée. C'est ainsi que s'évapore
» tout l'esprit qui nous anime.

» *Non, il n'est rien après la mort, et*
» *la mort elle-même n'est rien*; ce n'est
» que le dernier degré de la carrière que
» nous parcourons avec tant de rapidité.

» Vous me demandez quel lieu vous
» occuperez après votre mort? Vous re-
» tomberez dans ce grand espace qui ren-
» ferme tout ce qui est à naître.

» Le temps avide nous dévore et nous
» replonge dans le chaos. La mort, in-
» séparable de notre corps, n'épargne pas
» notre âme. Le Ténare, l'inexorable
» sceptre des enfers, et l'affreux Cerbère
» qui en défend la périlleuse entrée, ne
» sont que de vains bruits, des systèmes
» mensongers et des illusions trompeuses
» comme nos songes. »

Sénèque, trag. des Troyennes (*ibidem*).

§. LXX. (*Virgile soupçonné de croire à l'immortalité de l'âme des bêtes.*)

N°. 1. Si Virgile, ainsi que nous l'avons déjà exposé dans les paragraphes précédens, a avancé que l'âme des hommes et celle des bêtes étaient une portion de *l'âme universelle*, de cette âme immense, répandue en tout lieu, de cette âme ou de ce fluide universel qui est la divinité elle-même, qui ne meurt jamais, on doit en conclure que Virgile croyait non-seulement à l'immortalité de l'âme des hommes, mais encore à l'immortalité de l'âme des bêtes.

N°. 2. Je ne vois pas que Virgile ait dit que cette âme ou ce fluide universel fût de la matière ou l'élément de la matière; on ne pourrait donc, sans injustice, accuser Virgile d'être matérialiste, et encore moins lui reprocher de croire que l'âme ou la divinité fussent matérielles.

N°. 3. Toutes les idées métaphysiques adoptées ou hasardées par les philosophes anciens ou modernes, je parle

même de leurs opinions les plus contraires aux différens systèmes religieux, ne sont pas assurément aussi déraisonnables, aussi absurdes que toutes les croyances ridicules, que toutes les doctrines symboliques, ainsi que tous les mystères superstitieux de tant de fausses religions. Les dogmes de ces différentes religions, si évidemment contraires au bon sens et à la raison, n'ont jamais obtenu d'autres preuves que celles extorquées par des prêtres à la faveur de faux miracles et en exploitant à leur profit les phénomènes du magnétisme animal.

N°. 4. Ce serait le comble du malheur et du délire, s'il arrivait encore que des hommes pussent se haïr, se persécuter et s'assassiner mutuellement, soit judiciairement, soit inquisitorialement, par le ministère des prêtres, tout-à-la-fois juges et parties, et enfin selon que chacun deviendrait le plus fort, pour punir des opinions métaphysiques, religieuses ou philosophiques, qui souvent ne sont pas plus raisonnables les unes que les

autres, et offrent toutes un côté absurde ou inexplicable.

N°. 5. Les prêtres fanatiques traitent d'impie celui qui ne croit pas une absurdité religieuse, pratiquât-il la morale la plus pure. La véritable impiété est l'immoralité.

N°. 6. Tant que les gouvernemens, à l'instigation des prêtres, puniront comme un crime la publication d'une opinion contraire à des croyances religieuses absurdes, alors les esprits retourneront infailliblement, par l'ignorance, vers les ténèbres de la superstition, et les hommes seront abrutis par la terreur qu'inspire le fanatisme, armé d'un poignard et revêtu de pouvoir.

§. LXXI. (*Exposition du système des matérialistes.*)

N°. 1. C'est une grande idée, sans doute, d'admettre qu'il existe dans la nature un *fluide universel*, que le poëte Virgile, et beaucoup d'autres philosophes encore, ont appelé *âme universelle*, donnant le mouvement à toutes les portions de la matière, dans tel état

d'aggrégation ou de division qu'elle puisse se trouver.

N°. 2. C'est aller encore plus loin, que de donner la dénomination de fluide universel aux portions mêmes de la matière subdivisées à l'infini, sous telle dénomination que ce puisse être, de molécules organiques, d'atômes insaisissables à nos sens, doués, chacun en particulier, de la faculté de vouloir et d'agir, ainsi que nous l'avons déjà démontré dans les paragraphes précédens (1), en parlant de l'intelligence, de l'instinct, des attractions et des affinités.

N°. 3. Cette volonté particulière, ainsi que ce pouvoir d'agir, dont la matière est douée bien évidemment, sur-tout lorsqu'elle est dans un état de subdivision ou de ténuité infinie, est ce qu'on appelle *le mouvement universel*; d'où il s'ensuit que les expressions de *fluide universel* et de *mouvement universel*,

---

(1) Voyez les paragraphes XIX et ceux qui suivent, à la page 26.

ne présentent réellement et en résultat que la même idée.

N°. 4. C'est probablement d'après de semblables opinions, mal combinées, mal saisies, que des esprits systématiques voudraient en conclure que les substances matérielles qui composent les trois règnes de la nature, pourraient à volonté communiquer entre elles, sans l'intervention des agens physiques, c'est-à-dire des sens; d'où il résulterait que l'esprit pourrait commander à la matière, et alternativement la matière pourrait commander à l'esprit.

N°. 5. J'ai déjà fait sentir dans les paragraphes précédens que les conséquences d'un pareil système sont insoutenables et ridicules. Elles nous ramèneraient insensiblement à la croyance aux sorciers, aux revenans, et à toutes les absurdités superstitieuses dont les prêtres de toutes les fausses religions, et dès la plus haute antiquité, ont bercé le stupide vulgaire, et en ont imposé aux ignorans et aux esprits faibles.

N°. 6. C'est en vain que les magné-

tistes veulent tirer avantage des différens systèmes soutenus par les philosoples anciens et modernes, sur l'existence d'un *fluide universel*, ou d'un *mouvement universel*, ou enfin d'une *âme universelle*, par le moyen desquels l'esprit et la matière seraient dans une telle correspondance ou dans un tel rapport, que l'un ou l'autre pourraient commander et agir alternativement l'un sur l'autre, suivant les circonstances où ils seraient mis en jeu : mais pour qu'il pût en arriver ainsi, il faudrait supposer que la matière fût parvenue à cet état de division ou de ténuité infinie, au point de faire disparaître toutes les formes, toutes les modifications, toutes les classifications que ce puisse être, celle, enfin, des trois règnes de la nature. Il faudrait que la matière fût réduite à cet état de fluide universel, dont l'existence doit être auparavant prouvée, tandis qu'elle n'offre encore que des idées systématiques qui, fussent-elles vraies et démontrées, n'auraient pour cela qu'un rapport bien vague avec les phénomènes

de l'oniroscopisme ou de l'onirobanisme, ou somnambulisme. Ces phénomènes ont lieu entre des corps vivans qui ne sont autre chose que la matière modifiée ou organisée, et bien éloignée d'être dans cet état de fluide universel, qui est la condition requise et absolue pour faire disparaître toutes ces modifications dont nous avons parlé précédemment; mais il est démontré, au contraire, que l'âme est dans une telle dépendance des corps, tant que ceux-ci sont animés, qu'il n'y a jamais eu d'exemple encore qu'un esprit ait pu agir et penser, qu'autant qu'il serait uni à un corps. Tout ce qu'en ont dit et pensé jusqu'à présent les prêtres et les théologiens des fausses religions, n'a servi jusqu'à présent qu'à mettre en évidence leur mauvaise foi, leurs supercheries et leurs jongleries.

N°. 7. Les magnétistes, d'ailleurs, en prétendant que l'esprit peut agir sur la matière, et la matière sur l'esprit, sans l'intervention des sens qui constituent l'organisation des corps vivans, s'exposent

au reproche d'avoir adopté, sans le savoir, des opinions favorables au matérialisme, ainsi que je l'ai déjà démontré ailleurs.

§. LXXII. (*Faux principes déduits du système d'un fluide universel.*)

N°. 1. Des hommes systématiques ont adopté de fausses idées sur le fluide universel. Ils ont prétendu que, dans certaines circonstances, ce fluide était dans la dépendance de la pensée de l'homme, ou même de tous les êtres animés, au moyen d'un simple acte mental de volonté. Ils ont avancé que, d'après cet acte mental dirigé sur la matière, cette substance matérielle en recevait à l'instant la faculté non-seulement de se communiquer à une portion de matière du même règne, mais encore à des substances matérielles d'un règne différent. Je reparlerai ailleurs avec plus d'étendue des principes erronés qui seraient la conséquence d'une prétention aussi ridicule, et je citerai les propres expressions de ceux qui ont avancé de pareilles propositions.

N°. 2. Quoi qu'il en soit, l'interpré-

tation donnée par les magnétistes, au vers de Virgile, *Mens agitat molem, etc.*, porte entièrement à faux. On peut donc en rappeler sur les intentions que les magnétistes semblent prêter à ce poëte. On n'a pas le droit, ni de l'accuser d'être matérialiste, ni d'avoir adopté des opinions absurdes. Si ce poëte célèbre pouvait revivre de nos jours, qui oserait supposer qu'il voulût être admis dans la secte des magnétistes, et qu'il se déciderait à adopter leurs dogmes mystiques et à se ranger dans le nombre des vrais croyans au fluide de la pensée ou de la volonté, autrement dit, au fluide magnétique animal, agissant tantôt matériellement, tantôt immatériellement, par un simple acte mental de volonté?

§. LXXIII. (*Virgile vengé de l'accusation injuste d'avoir cru que des abeilles pussent naître du sang corrompu d'un taureau égorgé.*)

N°. 1. Que les magnétistes se consolent d'avoir si mal jugé le poëte Virgile, et d'avoir si mal interprété ses opinions en physique comme en méta-

physique. Ils ne sont pas les seuls qui l'aient si mal compris. Le plus grand nombre des traducteurs et des commentateurs de ce prince des poëtes latins, le plus grand philosophe et le plus savant de son siècle, ont osé, faute de réflexion sans doute, ou plutôt faute de pénétration, accuser Virgile d'avoir cru réellement que des *abeilles* pussent naître de la corruption.

N°. 2. Lorsqu'on pense que cette fable d'Aristée, reproduite par Virgile dans le livre IV de ses *Géorgiques*, n'est autre chose qu'une allégorie poétique, pour peindre les désordres d'un gouvernement injuste et absolu, et pour indiquer le remède aux abus d'autorité, on est fâché de voir que des hommes, d'ailleurs instruits sur toutes sortes d'autres sciences que sur la politique, aient pu se tromper si lourdement sur les véritables intentions du poëte latin, en rapportant cette fable d'Aristée.

N°. 3. Les noms qui figurent dans cette fable, ont tous des significations conformes au sens de l'allégorie qu'elle

renferme. En conséquence, il faut voir dans *Aristée*, le chef d'un gouvernement, ce qu'indique l'étymologie de ce mot tiré du grec, ἄριστευς, ἄριστος, ἀριστεία, ἀριστευῶ, etc. (*aristeus*, *aristos*, *aristeia*, *aristeuô*, etc...), qui veulent dire : *le prince*, *le premier*, *la principauté*, *je commande*, *j'excelle*, *je domine*, etc...

N°. 4. Aristée veut séduire et corrompre *Eurydice*, qui n'est autre chose que la justice. Eurydice est encore un mot tiré du grec εὐς, ευρυς, etc. (*eus*, *eurus*, *etc.*), qui signifient *bon*, *parfait*, *ample*, *complet*, etc., et de δικαίον, δίκη, δικαιοῶ, etc. (*dikeon*, *diki*, *dikaioô*, etc.), qui signifient, *justice*, *équité*, *probité*, *je rends la justice*, etc... Eurydice poursuivie est piquée au pied par un serpent. Elle est empoisonnée par le venin de ce reptile, c'est-à-dire que l'injustice met la justice en fuite, et la tue, de manière que les magistrats sont corrompus, avilis et vendus au pouvoir, ainsi qu'il arrive toujours dans les gouvernemens absolus; et depuis on a vu souvent des copies trop fidèles de ce hideux tableau,

d'où il résulte que le peuple, qui est désigné par les abeilles, est opprimé et détruit.

N°. 5. Aristée, qui représente toujours le gouvernement, s'aperçoit du désordre : il se repent de s'être livré à des abus et d'avoir commandé l'injustice ; il sent la nécessité d'une réforme, et à cet effet, il va consulter sa mère *Syrène*, qui n'est autre chose que la bonté, la clémence. Et en effet, *Syrène*, qui est un mot grec, dérive de συρῶ, σύῤῥυγγνυμὶ, qui signifie *j'attire*; en effet, la bonté, la clémence, plaisent aux hommes et les attirent.

N°. 6. Syrène conseille à son fils Aristée d'aller consulter *Protée*, c'est-à-dire d'avoir recours à l'adresse, à la prudence, à la prévoyance. Ce mot est encore grec et dérive de προθεῶ, (*prothéo*, etc.), qui signifie, je *prévois*, je *prédis*, etc...

N°. 7. Protée conseille enfin à Aristée de faire périr de jeunes taureaux, afin que de leur sang il renaisse des abeilles. Ces taureaux ne signifient autre chose que les principaux agens du pouvoir,

que le souverain doit punir et sacrifier lorsqu'ils ont abusé de l'autorité qui leur est confiée. Ces taureaux désignent encore les hommes riches et puissans qui, sous un gouvernement immoral, s'emparent facilement de la faveur pour opprimer le peuple et dépouiller le faible.

N°. 8. C'est ainsi qu'on doit interpréter la fable d'Aristée, qui n'est qu'une allégorie poétique, et qui ne prouve en aucune manière que le poëte Virgile ait adopté l'erreur physiologique sur laquelle cette fiction semble fondée. Comment pourrait-on soupçonner que Virgile qui connaissait par lui-même les mœurs des abeilles, qu'il a si bien décrites, et qui savait comment elles se multiplient, ait été la dupe d'une opinion aussi absurde que celle de la reproduction de ces insectes par la corruption?

N°. 9. D'après l'explication succincte que je viens de donner concernant la fable d'Aristée, et que je développerai dans un ouvrage que je publierai

incessamment, on voit avec regret un des meilleurs de nos poëtes, et le plus élégant d'entre les traducteurs de Virgile, *l'abbé Delille*, enfin, qui mérite toute la célébrité qui lui est si justement acquise ; on voit, dis-je, avec regret, que ce savant ait discuté d'une manière aussi sérieuse et aussi pesante cette erreur physiologique, qui est véritablement absurde, mais qu'il est plus absurde encore de reprocher à Virgile ; et voici comment l'abbé Delille en parle dans ses notes sur le IVe Livre des *Géorgiques*, dans l'édition in-8° de Michaud, Paris, 1811 : « L'on sait que » la superstition croit tout et n'examine » rien. En second lieu, voyez avec quel » art on avait exigé la réunion d'une foule » de circonstances pour que le prodige » s'opérât. Il fallait construire un lieu » propre à l'opération ; il fallait que le » taureau n'eût que deux ans ; il fallait le » tuer d'une certaine façon ; il fallait » qu'après l'avoir criblé de coups, la » peau ne fût pas seulement entamée. Si » vous aviez omis une seule condition

» et que l'expérience ne réussît pas, ce
» n'était pas le prodige qui manquait,
» mais c'était vous qui manquiez au pro-
» dige. Observez encore que ce merveil-
» leux secret venait d'Egypte, c'est-à-
» dire d'un pays livré aux superstitions
» les plus grossières, et où la crédulité
» des peuples n'était égalée que par
» l'imposture des prêtres. »

N°. 10. L'abbé Delille a bien raison, sans doute, en ce qui le regarde lui-même, de blâmer d'une part la superstition, de rejeter, de l'autre, un système erroné en physiologie, qui admettrait des générations spontanées d'animaux, et de s'élever enfin contre les impostures des prêtres d'Egypte; mais il a tort assurément de paraître reprocher à Virgile d'être superstitieux, ignorant et crédule, et de partager les erreurs qui seraient les conséquences d'une fiction poétique. Si notre célèbre poëte français avait pu expliquer la fable d'Aristée, s'il en avait eu la clef, il aurait au contraire su gré à Virgile d'avoir si habilement publié, sans risque, des vérités

utiles aux peuples, contre les abus d'autorité, trop fréquens sous les empereurs romains, dont le pouvoir si absolu était quelquefois si tyrannique. Virgile, tout-à-la-fois grand philosophe et fin courtisan, fréquentait les personnages les plus illustres de son temps, et il vivait dans l'intimité de Mécène. On sait encore que ce fut à l'invitation de ce grand seigneur qu'il composa son poëme des *Géorgiques;* et ce n'était pas sans intention, si Virgile y introduisit la belle fable d'Aristée. Il fit usage de cette fable, non comme naturaliste, mais comme poëte. Virgile, enfin, semblait devoir être à l'abri de tout reproche d'erreur physiologique, en ce qui concerne les abeilles, lui qui avait eu un si grand soin, dans le même poëme, d'y faire preuve de savoir, en décrivant en maître tout ce qui concerne le régime intérieur de ces insectes industrieux, si utiles, et qui, par leur manière de vivre, donnent si bien l'idée d'une république sagement administrée.

N°. 11. Les autres traducteurs et com-

mentateurs de Virgile ont également accusé ce poëte d'avoir adopté une opinion aussi absurde que celle dont je viens de parler; mais je n'ai cité ici que l'abbé Delille, pour disculper en quelque sorte tous ceux qui s'abusèrent également sur de simples apparences auxquelles un poëte illustre avait bien pu se laisser entraîner, lorsqu'il a dit dans son Discours préliminaire du même tome que je viens de citer, « que la reproduction des » abeilles est une tradition que Virgile » adopta sans doute, moins comme » naturaliste que comme poëte, parce » qu'elle amène cette belle fable d'Aristée, qui est reconnue pour un chef-» d'œuvre de sentiment et de poésie, et » dont on acheterait volontiers les beau-» tés par quelques erreurs. »

N°. 12. Du reste, le reproche qu'on pourrait faire aux anciens d'avoir cru à des formations spontanées d'animaux et de plantes, ne peut manquer d'être fondé, puisque des auteurs modernes, qui ont acquis de la célébrité, ne sont pas éloignés de les admettre jusqu'à un

certain point. En effet, l'ancienne hypothèse de générations équivoques a été défendue par *Buffon* et *Guénaud* de Montbelliard. Cette question est sans doute importante, puisqu'il s'agit de décider si la vie pourrait être spontanément créée sur le globe. Ceux qui voudraient approfondir cette matière, peuvent lire, entre autres ouvrages, l'exposé qu'a fait à ce sujet le savant physiologiste M. Fodéré, *dans le tome LVII, page 478, du Dictionnaire des Sciences Médicales.* On y verra qu'un auteur nommé *Retzius* a dit que la production directe des vers intestinaux lui paraissait aussi probable que celle par les œufs. C'est aussi l'opinion de plusieurs autres auteurs, tels que *Reil*, *Outrepont*, *Linck*, *Chemnitz*, *Baillie*, *Cooper*, *Rudolphi*, *Gavotti*, *Toulousan*, *etc.*, *etc...*, qui tous maintiennent l'hypothèse des générations équivoques des vers intestinaux. Le célèbre professeur *Lamarck* admet aussi des générations directes et spontanées, seulement à l'extrémité des classes les plus imparfaites

des animaux et des végétaux. D'après cet habile professeur, ces ébauches de vie se seront compliquées et perfectionnées par les progrès et la continuité du mouvement vital établi selon les diverses circonstances d'habitation où ces créatures primitives se seront ensuite trouvées; ainsi des animalcules infusoires deviendraient insensiblement des vers, des mollusques ou des insectes, puis des poissons, des reptiles, des oiseaux, des mammifères, et enfin des hommes. Ainsi les espèces, les races, ne seraient pas éternellement fixes, mais variables dans la longue carrière des siècles, ou selon les climats et les situations longtemps continuées dans lesquelles chaque être a pu se trouver.

N°. 13. D'après ce que je viens d'exposer dans les articles précédens, concernant les générations équivoques d'animaux, on ne sera pas étonné du reproche fait à *Pline* le Naturaliste, d'avoir admis sans difficulté des productions spontanées de rats et de grenouilles; mais encore faudrait-il discuter et approfondir dans

quel sens cet historien de la nature a parlé de ces sortes de générations. Je n'entreprendrai pas cette discussion, comme étant hors de l'objet que je me suis proposé d'éclairer, celui de prouver qu'on ne pourrait pas imputer à Virgile une opinion plus ou moins hasardée, ou plus ou moins erronée, parce que ce poëte en aurait forgé une fiction poétique.

§. LXXIV. (*Suite des réflexions concernant l'existence d'un prétendu aimant animal, et sur les propriétés que les magnétistes lui ont attribuées.*)

N°. 1. Les magnétistes, en supposant l'existence d'un aimant animal, et en lui accordant la propriété non-seulement de pouvoir, sans l'intervention des sens, établir une communication entre deux substances du même genre, mais encore entre une substance spirituelle et une substance matérielle, ont reconnu par là que l'esprit pouvait agir sur la matière, et ils n'ont pas fait attention qu'on pouvait en conclure, d'après leurs propres assertions, que l'esprit agissant ainsi sur la matière par un

simple acte de volonté, devait nécessairement être considéré comme étant de la matière subdivisée à l'infini, et qu'enfin il en résulterait contre eux le reproche d'avoir adopté une opinion favorable au matérialisme.

N°. 2. Ceux qui croient à l'aimant animal, à ce prétendu fluide magnétique de la volonté ou de la pensée, prononcent cependant, sans hésiter, que des êtres animés étant dans un rapport intime et parfait, peuvent se communiquer sans le secours des agens physiques, parce que, disent-ils, il existe entre eux une sympathie complète et une confusion d'idées, telle, qu'on pourrait comparer cette *intimité mentale* à une seule âme qui commanderait deux corps à-la-fois.

N°. 3. Un système aussi singulier réclamerait sans doute des faits rigoureusement prouvés; mais les enthousiastes du système de l'aimant animal ne veulent point d'expériences, et renonçant à toute discussion raisonnable, ils adoptent en principe ce qui ne serait encore tout au plus qu'en question, ou plutôt

ce qui a été jusqu'à présent rejeté constamment par les physiologistes, comme une absurdité. Le génie de la superstition est venu ensuite inspirer aux magnétistes des idées de spiritualisme et une croyance aveugle à des miracles magnétiques non prouvés, qui n'ont jamais existé qu'en idée.

§. LXXV. (*Attaque des magnétistes contre la raison.*)

N°. 1. On ne doit croire que ce que la raison nous démontre ; mais les magnétistes dédaignent la raison, ils la méprisent, et, jusqu'au mot, ils le tournent en ridicule. On peut s'en convaincre en lisant leurs plaisanteries sur la *déesse Raison*, dans la *Bibliothèque du Magnétisme animal*, tome VI, n° 18, page 191, Paris, 1819. Les magnétistes ne s'aperçoivent peut-être pas que par ce genre d'attaque ils ont imité les fanatiques religieux qui ont déclaré si souvent que la raison devait être entièrement soumise aux croyances les plus absurdes, qui découlent de leurs dogmes et de leurs doctrines mystiques.

N°. 2. Cependant qui oserait nier qu'il ne faille en tout consulter la raison et en suivre les sages conseils, plutôt que d'ajouter foi à des faits invraisemblables, fussent-ils attestés par des milliers de fanatiques aveuglés par la superstition, et qui s'en diraient les témoins? Qu'on se rappelle les miracles du *curé Gassner*, dont j'ai déjà rendu compte dans mes autres écrits. Ces miracles étaient cependant opérés en présence de milliers de témoins réunis, qui tous les attestaient avec ferveur, avec enthousiasme; et néanmoins tant de prodiges ont été relégués au nombre des illusions de l'imagination ou regardés comme des crises purement physiques, que des gens crédules prenaient pour des miracles surnaturels.

N°. 3. Les phénomènes qui dépendent de la physiologie ne doivent donc pas se démontrer par le témoignage suspect des enthousiastes; mais ils doivent être soumis à des observations expérimentales.

§. LXXVI. (*Le système du magnétisme animal repoussé par les armes de la raison et du ridicule.*)

N°. 1. Il n'est plus étonnant qu'on ait employé tour-à-tour les armes de la raison et du ridicule pour repousser cette nouvelle espèce de superstition du magnétisme animal. Elle commençait, en effet, à peser sur l'esprit humain, et déjà elle s'entourait d'un nombre, en quelque sorte imposant, de prosélytes et d'enthousiastes, d'autant plus difficiles à détromper, que l'absurdité même des faits miraculeux auxquels ces hommes si crédules ajoutaient foi, servait d'aliment à leur crédulité et semblait en fortifier les motifs à leurs yeux.

N°. 2. Si les faits et phénomènes du magnétisme animal, au dire même des magnétistes, ne sont pas susceptibles de preuves démonstratives, ces phénomènes ne peuvent prévaloir contre la vérité démontrée du pouvoir immense et incontestable de l'imagination.

N°. 3. Quelque bien prouvé que soit un fait, il n'est jamais aussi évident qu'une démonstration expérimentale physiologique, ou mieux encore, qu'un axiome en géométrie. Il ne faut donc pas mettre

dans la même catégorie les faits que la physique et la raison démentent, avec ceux qui s'accordent avec la raison et la physique.

N°. 4. Tout système qui demande à être appuyé de faits constatés par des expériences, ne doit être adopté que d'après des expériences qui puissent produire une entière conviction.

N°. 5. C'est en multipliant les expériences qu'on doit rencontrer la vérité, découvrir l'erreur et démasquer les jongleries.

N°. 6. Jusqu'à présent le système de l'aimant animal n'a reposé que sur des idées vagues, sur des analogies trompeuses, sur les illusions d'une imagination exaltée, et sur des chimères que l'esprit de parti adopte comme des principes incontestables, et admet comme des vérités démontrées.

N°. 7. Les magnétistes, dans leurs observations magnétiques, semblent n'avoir jamais songé à interroger la nature, et encore moins à lui proposer des objections.

§. LXXVII. (*Les magnétistes exigent une foi aveugle et le sacrifice de la raison pour constater l'existence du fluide magnétique animal.*)

N°. 1. Si l'on devait se livrer à une croyance sans borne, telle que l'exigent impérieusement ceux qui racontent avec tant d'assurance des faits de magnétisme animal inadmissibles, dont eux seuls sont les témoins, il faudrait faire le sacrifice de sa raison et arborer l'étendard d'une foi aveugle. Il faudrait admettre sans critique des phénomènes empreints du cachet de la superstition; que dis-je, des prodiges d'un ordre supérieur, des miracles enfin, qu'on ne pourrait attribuer qu'à des causes purement surnaturelles.

N°. 2. En suivant avec tant de ténacité une aussi mauvaise route, sous prétexte de prouver un système contesté, alors plus on va en avant, plus on s'égare.

N°. 3. Les partisans d'une pareille doctrine se sont ainsi laissé séduire par des suppositions, par des apparences.

Ils se sont plongés de plus en plus dans les ténèbres de l'ignorance, en repoussant les lumières de l'expérience; et devenus enfin esclaves de leurs propres erreurs, ils se sont abaissés sous le joug des croyances les plus ridicules et les plus superstitieuses.

N°. 4. C'est ainsi que des magnétistes égarés par l'enthousiasme, ont travesti en merveilles inexplicables ses phénomènes qui ne dérivent que de nos facultés instinctives et sympathiques, au moyen desquels les êtres animés peuvent, dans certaines circonstances, agir réciproquement les uns sur les autres, par le ministère des sens.

§. LXXVIII. (*Des Effets de l'action sensitive agissante d'accord avec l'imagination.*)

N°. 1. L'action sensitive excitée par différentes causes, et que nos sens mettent en accord avec notre imagination, produisent sans doute sur nos corps, par le concours de certaines circonstances, les effets les plus extraordinaires ou des crises plus ou moins salutaires,

plus ou moins nuisibles, et quelquefois des guérisons, le plus souvent apparentes, de maladies, et principalement de celles qui dépendent plus particulièrement de notre imagination blessée.

N°. 2. Les guérisons opérées par une action sensitive mise en accord avec l'imagination, souvent paraissent d'autant plus étonnantes qu'elles sont subites; mais pour l'ordinaire, elles sont équivoques et sujètes à des rechutes, ainsi que nous l'avons déjà dit.

§. LXXIX. (*La mémoire considérée comme formant un sens à part.*)

N°. 1. Il est donc prouvé que nos sensations éveillent les sens. Ceux-ci, à leur tour, éveillent l'imagination, qui enfin peut produire des effets surprenans, soit à l'instant même auquel nos sens sont affectés, soit par la réminiscence d'idées perçues à des époques plus ou moins reculées; et c'est ce qui constitue la mémoire.

N°. 2. La *mémoire*, qui ne doit son existence qu'à nos sensations, est elle-même la mère de toutes les idées, de

toutes les réflexions et de toutes les pensées, des êtres vivans dans leur état de veille, ainsi que de tous les songes ou de tous les rêves, dans leur état d'assoupissement, c'est-à-dire lorsque les sens sont apesantis par diverses causes, soit de jour par des distractions d'un degré plus ou moins intense, soit de nuit pendant un sommeil plus ou moins profond.

N°. 3. Je pourrais citer une infinité de faits piquans et curieux que des esprits distraits produisent fréquemment; mais il suffit d'en parler ici pour en réveiller le souvenir. D'ailleurs, quel est celui auquel il ne serait pas arrivé de fortes distractions dans le courant de sa vie? Quel est celui qui n'aurait pas entendu parler des singulières distractions du célèbre et inimitable *La Fontaine*?

N°. 4. Les distractions sont un manque de souvenir, elles sont produites par un profond oubli; ce ne sont enfin que des absences de mémoire produites par l'assoupissement partiel des sens, et peuvent cesser d'avoir lieu par une espèce de réveil prompt et subit.

N°. 5. La *mémoire* remplit donc, pour ainsi dire, l'office d'un sens nouveau. Elle rappelle quelquefois des idées très-anciennes, et qui n'ont souvent aucun rapport avec les sensations du moment, ni avec les objets qui nous environnent.

§. LXXX. (*De l'extrême Sensibilité des oniroscopes.*)

N°. 1. De telle manière qu'on veuille envisager l'opération des sens sur l'imagination, et les effets quelquefois extraordinaires qui en dérivent, il n'est plus étonnant que des oniroscopes, ou des onirobades, ou somnambules, puissent recevoir des sensations d'une finesse dont on peut à peine se faire une idée. En effet, on a souvent remarqué que dans leur état de crise, les oniroscopes étaient doués d'une extrême sensibilité.

N°. 2. Lorsqu'un observateur des phénomènes du magnétisme animal n'a pas su ou n'a pu se procurer les moyens de reconnaître par quelle raison les réminiscences s'opèrent, et à quel propos elles auraient eu lieu, les effets physiolo-

giques et psychologiques qui se présenteraient alors dans de telles hypothèses, n'en sont que plus difficiles à expliquer; mais ils n'en font pas moins partie du vaste domaine de l'imagination, et la cause qui les produit est nécessairement dans la nature.

§. LXXXI. (*Il n'est aucun phénomène, aucun prodige, aucun miracle magnétique, qui ne dérive de la nature.*)

N°. 1. Je ne suis ici que le faible écho des philosophes et des plus savans physiologistes, qui tous reconnaissent qu'il ne peut exister aucun phénomène dont la cause ne soit nécessairement dans la nature, ainsi que l'a dit ce célèbre consul romain, le plus savant et le plus grand orateur de son temps, *Cicéron*, enfin, que j'ai déjà cité ci-dessus, à la page 165 qui précède.

N°. 2. La superstition croit sans preuves aux vertus occultes, et le fanatisme, de concert avec la superstition, veulent asservir les hommes à des croyances ridicules, contraires au bon sens et à la raison. Il en est de même des ma-

gnétistes, qui, pour soutenir le système absurde qu'ils ont adopté, suivent les conseils de la superstition et du fanatisme et en empruntent les faux raisonnemens pour établir leurs dogmes mystiques.

§. LXXXII. (*De l'Energie et de la Puissance admirable de l'imagination.*)

N°. 1. Qui pourrait nier désormais que tous les phénomènes, que tous les prodiges attribués au prétendu fluide magnétique animal, ne soient réellement du domaine de l'imagination, dont la puissance admirable est souvent d'une énergie bien étonnante? Tous les plus savans médecins en conviennent.

N°. 2. On sait que dans certaines circonstances, l'imagination peut disposer de toutes nos facultés, de toutes nos passions. Elle joue enfin un vaste rôle dans toutes les opérations de l'entendement humain.

§. LXXXIII. (*L'ignorance des hommes sur la puissance de l'imagination a enfanté le système du prétendu fluide magnétique animal.*)

N°. 1. L'ignorance du commun des

hommes sur la puissance de l'imagination a pu seule enfanter un système basé sur un fluide supposé, qui n'existe qu'en idée.

N°. 2. Il est toujours surprenant qu'il y ait des personnes assez peu réfléchies pour persister à soutenir, contre toute raison, un système dénué de preuves valables et uniquement fondé sur des illusions si faciles à dissiper et à juger ; mais l'entêtement, l'amour-propre offensé, l'irréflexion et l'amour du merveilleux, expliquent tant de faiblesses dans le cœur humain.

N°. 3. Quiconque s'est formé des idées justes sur l'action puissante que l'imagination exerce sur l'homme, tant au moral qu'au physique, celui-là, dis-je, ne peut rejeter qu'avec pitié le système erroné des magnétistes, ainsi que leurs fausses théories, leurs dogmes ridicules et leurs doctrines mystiques, qu'ils ont établis sur un fluide supposé, dont l'expérience n'a jamais pu prouver l'existence.

N°. 4. Je crois utile et même très-à propos de reproduire ici ce que j'ai déjà dit dans l'ouvrage intitulé le *Magné-*

tisme éclairé, en parlant du fluide magnétique animal, comparé au pouvoir de l'imagination :

» O combien le système du fluide
» miraculeux des magnétiseurs se rappe-
» tisse ou plutôt s'anéantit devant la
» majesté souveraine et incontestable de
» l'imagination ! Depuis trop longtemps
» ce prétendu fluide magnétique animal,
» repoussé de tous les savans, mais seu-
» lement accueilli par l'ignorance et la
» crédulité, se traîne en redoutant
» la lumière, et s'efforce en vain de
» produire des titres controuvés, qui
» ne semblent destinés qu'à offenser le
» bon sens et la raison (1). »

N°. 5. Des ignorans, tout-à-la-fois présomptueux et crédules, ainsi que les imbéciles obstinés qui adoptent aveuglément tout ce qui est merveilleux, et qui croient avec tant de ténacité ce qu'ils ne comprennent pas, persistent cependant à attribuer les phénomènes

(1) Voyez le *Magnétisme éclairé*, page 82, 1 vol. in-8. Paris, 1820, chez Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10, faubourg St.-Germain.

produits par les procédés des magnétiseurs, à une vertu secrète, à un ressort caché, à un pouvoir occulte, et enfin à un fluide particulier, mais idéal, auxquels ils attribuent des effets qui tiennent du prodige.

N°. 6. En adoptant ainsi l'existence d'un principe dont ils ne peuvent se rendre compte, les magnétistes, loin de jeter de la clarté sur la science des magnétiseurs, la plongent au contraire dans les ténèbres, et provoquent contre elle le ridicule et le mépris.

§. LXXXIV. (*Les magnétistes se font un cas de conscience, de soumettre les procédés du magnétisme animal à des expériences.*)

N°. 1. En refusant de s'éclairer par l'expérience, les magnétistes poussent l'absurdité jusqu'à se faire un cas de conscience d'employer des méthodes expérimentales pour diriger leurs observations sur le magnétisme animal.

N°. 2. Ne voulant pas convenir que les sens ne peuvent offrir aucun témoignage de l'existence du fluide qu'ils ont

imaginé, les partisans du magnétisme animal prétendent qu'il est inutile de s'occuper de la vérification de ce fluide; tandis que, pour prouver leur système, il faudrait, au contraire, des expériences rigoureuses et multipliées, pour obtenir des faits et des preuves sans réplique, afin de s'assurer que les sens, qui sont les ministres fidèles de l'imagination, auraient été dans l'impossibilité de transmettre à cette dernière des notions et même des idées imperceptibles, qui puissent prouver que ce prétendu fluide magnétique animal, qui sortirait du bout des doigts d'un magnétiseur, ou de telle autre partie de son corps que ce soit, exerce véritablement sur un être vivant une action réelle sur la personne magnétisée.

§. LXXXV. (*Ignorance des magnétistes sur la nature des fluides en général.*)

N°. 1. En supposant si gratuitement et de leur propre autorité l'existence d'un nouveau fluide, sans en prouver

l'existence, les magnétistes, par là, dévoilent clairement leur ignorance sur ce que c'est qu'un fluide, et cette ignorance est bien prouvée par leurs doutes même sur la nature de ce prétendu fluide, qu'ils disent pouvoir être matériel ou spirituel, mais sans oser décider la question (1).

N°. 2. Il résulte de l'indécision des magnétistes sur la nature de leur fluide, qu'ils n'ont aucune répugnance à le croire immatériel ou spirituel; et c'est ainsi qu'ils ont mérité le reproche qu'on leur a fait si souvent, de s'être forgé un système basé sur des idées de spiritualisme si favorables à la superstition. J'ai déjà fait connaître, à cet égard, la tendance de M. Deleuze, l'un des écrivains le plus chaud partisan du fluide magnétique animal, à vouloir adopter un système fondé sur des opinions mystiques et imaginaires (2).

---

(1) Voyez l'ouvrage intitulé *Défense du Magnétisme animal*, etc.... par M. Deleuze, deuxième partie, chap. 2, page 172, in-8°, Paris, 1819.

(2) Voyez le *Magnétisme éclairé*, etc..., pages 118 et 157, in-8°, Paris, 1820.

N°. 3. Si, au contraire, le fluide magnétique animal était purement matériel, il serait alors soumis aux lois de la nature, et il serait doué de toutes les qualités qui constituent les fluides matériels.

N°. 4. Les magnétistes n'ont fait que divaguer jusqu'à présent, lorsqu'ils ont voulu parler de l'essence de leur nouveau fluide; ils n'en ont donné aucune définition physiologique, et ils ont fait voir qu'ils ignoraient entièrement quelles sont les qualités et les propriétés qui caractérisent les fluides en général.

§. LXXXVI. (*Définition des fluides.*)

N°. 1. On est en droit de taxer les magnétistes d'ignorance, en ce qui concerne les fluides en général et en particulier. Non-seulement ils n'en connaissent pas la nature, mais encore ils semblent ignorer jusqu'au mot qui en désigne le principal attribut. Je veux dire *l'impénétrabilité*. Ils ne comprennent pas assurément la valeur de ce mot, principalement sous le point de vue dans lequel il doit être envisagé en parlant des fluides. Je

vais donc essayer d'en donner une définition; et telle incomplète ou telle insuffisante que cette définition puisse paraître, elle servira du moins à éclairer la discussion sur le prétendu fluide magnétique animal.

N°. 2. Tous les fluides matériels sont composés de molécules organiques parvenues à un degré plus ou moins élevé de ténuité; mais on doit se figurer que chacune de ces molécules sont susceptibles d'être encore subdivisées à l'infini.

§. LXXXVII. (*Définition de l'impénétrabilité.*)

N°. 1. On doit se convaincre que deux molécules organiques ne sauraient occuper à-la-fois, dans le même instant, le même point physique de l'espace qui pourrait contenir l'une ou l'autre de ces molécules. Par conséquent, elles ne peuvent jamais s'identifier l'une dans l'autre. C'est en cela que consiste *l'impénétrabilité.*

N°. 2. Les molécules organiques, lorsqu'elles sont réunies et qu'elles forment une masse, peuvent, il est vrai, se désu-

nir, se dilater, se disséminer et augmenter en apparence de volume, par l'effet de la chaleur, mais non de pesanteur. Elles peuvent également se resserrer et se contracter par le refroidissement; mais elles n'en conservent pas moins leur caractère *d'impénétrabilité.*

N°. 3. Dans telle situation que les molécules organiques puissent se trouver, il ne peut y avoir que séparation ou mélange, sans pénétration.

N°. 4. On doit donc regarder les masses des corps comme étant composées de parties plus petites ou molécules adhérentes les unes aux autres; et c'est là ce qui constitue l'essence de ces corps, qui néanmoins sont susceptibles d'être encore subdivisés jusqu'à un degré de ténuité qui n'est pas connu des hommes, et dont à peine ils peuvent se former une idée.

N°. 5. Il résulte de ce qui vient d'être dit, que les molécules organiques, quoiqu'adhérentes les unes aux autres, mais étant susceptibles d'être divisées à l'infini, peuvent bien certainement parvenir

jusqu'à l'état de fluide aériforme. Ce fluide ne peut manquer d'être doué de propriétés sans doute remarquables, en raison de la divisibilité, de l'expansibilité et de l'élasticité de ces molécules, ainsi que des rapports qui existent entre elles et le mouvement universel auquel elles sont soumises.

§. LXXXVI. (*Privilèges extraordinaires de la matière subdivisée à l'infini.*)

N°. 1. Les propriétés de la matière subdivisée à l'infini sont d'avoir le privilége d'embrasser à-la-fois des espaces immenses, de pouvoir s'y correspondre en un clin d'œil, et de s'y élancer avec des vîtesses dont on peut à peine se faire une idée, et dont les bornes nous sont inconnues. Je reparlerai, dans le courant de cet écrit, des priviléges extraordinaires que je viens de signaler, concernant les espaces immenses que certains fluides paraissent parcourir en un instant; et j'appuierai mes raisonnemens d'observations expérimentales.

N°. 2. Les partisans du fluide magnétique animal doivent sans doute entrevoir

déjà tout le parti qu'ils pourraient infailliblement tirer des diverses propositions et des principes qui viennent d'être présentés dans les paragraphes qui précèdent. Ils y découvriront sans doute le dogme d'après lequel ils ont déjà fait voyager si miraculeusement et avec autant de succès que de prestesse leurs *Onirobades* (1) ou somnambules voyageurs, auxquels ils ordonnent de parcourir en un instant la superficie du globe que nous habitons. On n'ignore pas qu'ils ont expédié fréquemment de ces sortes de voyageurs dans les quatre parties du monde, tant par terre que par mer, et même jusque dans *la lune*, ainsi qu'ils l'ont constaté. Rien ne les empêchera dorénavant d'explorer de la même manière toutes les étoiles les plus éloignées; et qui sait? de pénétrer encore au-delà de l'éthérée, et partout enfin où le fluide universel étend son domaine incommensurable. . . .

---

(1) Voyez la définition étymologique du mot *onirobade* à la page 43, qui précède.

N°. 3. Je compte bien certainement sur les témoignages de la reconnaissance des magnétistes à mon égard. Ils doivent me savoir gré de ma générosité en leur fournissant contre moi-même des armes offensives et défensives. Je vais encore bientôt leur offrir des développemens lumineux sur les différentes parties de l'éthérée, que les *oniroscopes*, ainsi que les *onirobades*, pourront désormais parcourir avec plus de sûreté. J'entrerai aussi dans quelques détails sur les voyages onirobaniques qui ont été déjà exécutés, et dont je donnerai des relations dans le courant du présent écrit; mais auparavant je m'occuperai du fluide électrique, dont les propriétés et le mode d'action paraissent quelquefois si extraordinaires. Mon intention, enfin, est de procurer aux magnétistes des facilités, si toutefois ils peuvent me comprendre, pour juger par eux-mêmes en quoi le fluide électrique pourrait avoir quelque rapport avec leur prétendu fluide magnétique animal, qu'ils croient pouvoir être tantôt matériel et tantôt spirituel.

§. LXXXVII. (*Du Fluide électrique.*)

N°. 1. Le fluide électrique qui est répandu dans l'atmosphère du globe que nous habitons, est sans doute du nombre des fluides matériels qui circulent dans la nature.

N°. 2. Ce fluide est susceptible de se mouvoir et de parcourir des espaces immenses en un moment et avec des vitesses plus ou moins accélérées.

N°. 3. C'est peut-être s'exprimer d'une manière bien hazardée, en avançant que la vitesse avec laquelle le fluide électrique parcourt l'espace est plus ou moins accélérée, car jusqu'à présent cette vitesse n'a pu être appréciée ni soumise à un calcul mathématique.

N°. 4. On demande si le fluide électrique se meut de la même manière que tous les corps sollicités par une force quelconque?

N°. 5. Nous manquons de définitions précises pour désigner quelle est la force qui donne l'impulsion au fluide électrique et le fait agir, et quelles sont les vitesses avec lesquelles il parcourt l'espace.

N°. 6. Les différentes questions que je viens de proposer me paraissent difficiles à résoudre. Ce ne serait pas y satisfaire complètement, en répondant que la matière ou le fluide électrique est mis en mouvement, dans notre atmosphère, par le frottement des nuages, et qu'on parvient également à le mettre en action d'une manière artificielle, au moyen des différentes machines inventées par les physiologistes qui ont étudié la science de l'électricité.

N°. 7. Il est plus aisé de décrire les phénomènes produits par la matière électrique, que de remonter aux causes qui la mettent en action, et faire connaître les lois générales que ce fluide suit dans ses mouvemens.

N°. 8. Lorsque la foudre éclate et que le tonnerre se précipite vers la terre, la marche du fluide électrique est alors très-irrégulière. On dirait que ce fluide est animé et dirigé par une espèce d'instinct. Il est doué d'une vitesse extraordinaire; cependant tantôt il recule, et tantôt il avance. Il brave tous les obs-

tacles, il brise, il perce les corps les plus durs, ou bien il les réduit en cendres. Il met aussi en fusion, dans un instant, les métaux les plus réfractaires, tandis qu'ailleurs il respecte les substances les plus fragiles, les plus molles, les plus légères; cependant il les touche, il les agite, mais sans les altérer. Tour-à-tour cruel ou pacifique envers les êtres vivans qu'il visite, le fluide électrique frappe de mort des hommes, des animaux. D'autres fois il les épargne, en se contentant de leur brûler quelques portions de vêtement ou de laisser sur les corps de légères traces qui attestent la présence de la foudre, dont les caresses, inoffensives, il est vrai, n'en inspirent pas moins la terreur et produisent toujours un saisissement pénible.

§. LXXXVIII. (*Des différens degrés de vitesse avec lesquels le fluide électrique parcourt l'espace.*)

N°. 1. Les physiologistes n'ont pas encore calculé avec précision, ainsi que je l'ai déjà dit, les différens degrés de vitesse

avec lesquels le fluide électrique s'élance, pour arriver d'un lieu dans un autre.

N°. 2. Nous n'avons que des idées bien imparfaites sur les différens degrés de vitesse que le fluide électrique emploie à parcourir l'espace. Les observations expérimentales faites sur cet objet sont encore bien vagues, et n'ont encore présenté que des résultats insuffisans pour éclairer cette matière.

N°. 3. Les nombreuses relations si bien constatées, concernant les phénomènes du tonnerre, nous donnent, il est vrai, une idée de la vitesse du fluide électrique, et cette vitesse doit être sans doute proportionnelle à la force dont elle tire son impulsion.

N°. 4. Si le mouvement et la vitesse du fluide électrique étaient uniformes, les espaces qu'il parcourrait seraient proportionnels au temps; d'où il résulterait que les temps employés à décrire un espace déterminé, seraient plus ou moins longs, suivant la grandeur de la force motrice.

N°. 5. Rien ne nous atteste que la

vitesse du fluide électrique soit uniforme, et nous avons lieu d'en douter, en quelque sorte, puisque ce fluide, en parcourant l'espace, change si souvent de direction sans avoir même rencontré d'obstacles apparens à nos sens. La nature de ces obstacles nous serait donc inconnue.

N°. 6. Cependant, comme il n'existe rien sans cause, la direction du fluide électrique, quoique très-inégale; et sa vitesse devant être en raison de la grandeur de la force motrice, cette direction, dis-je, a sans doute des motifs fondés sur des lois de la nature, pour s'écarter plus ou moins fréquemment, tantôt à droite, tantôt à gauche, de sa direction primitive. La vitesse alors, ainsi que dans le mouvement uniforme, sera également le rapport de l'espace au temps employé à le parcourir.

N°. 7. Mais la force n'étant connue que par l'espace qu'elle fait décrire dans un temps déterminé, il deviendrait très-important de faire des expériences pour connaître, 1°. le degré de la force motrice qui met le fluide électrique en mouvement;

2°. le degré de vitesse de ce même fluide parcourant l'espace. Ces expériences, qui constateraient *la force* et *la vitesse* du fluide électrique, ont été tentées, et je vais bientôt en rendre compte. Je donnerai une idée des divers essais qu'on a faits pour évaluer ou mesurer la vitesse du fluide électrique mis en action par le tonnerre.

§. LXXXIX. (*Phénomènes produits par la marche rapide du tonnerre.*)

N°. 1. Lorsque la matière, ou le fluide électrique, est déterminée à se porter vers la terre, au moyen d'un coup de tonnerre causé par l'explosion des nuées électriques, alors la foudre, qui n'est autre chose que le fluide de l'électricité mis en mouvement, s'élance rapidement dans l'espace, du haut de l'atmosphère vers la superficie de la terre, soit perpendiculairement, soit obliquement, soit en traçant un zig-zag, composé de lignes droites, l'une au-dessus de l'autre, formant entre elles des angles plus ou moins aigus, ainsi que l'indique à l'œil le mouvement si mobile des éclairs.

Dans ce phénomène, la matière électrique prend différentes directions, tantôt en ligne droite, tantôt en ligne courbe. Le tonnerre, dans sa marche incertaine, monte, descend, puis remonte, s'avance, recule; il parcourt quelquefois le contour des objets les plus fragiles, qu'il semble caresser; il se glisse le long des arbres, le long des murs; il visite les grands édifices publics, ainsi que les palais et les chaumières; il a une prédilection particulière pour la pointe des clochers qui, dans les orages, attirent assez souvent le fluide électrique; ce qui a pu, en quelque sorte, préparer l'idée des paratonnerres.

N°. 2. Toutes ces allées et venues du fluide électrique donnent véritablement l'idée d'une vitesse proportionnelle aux espaces et au temps. Mais a-t-on vérifié que cette vitesse fût uniforme, croissante ou décroissante, suivant la direction qu'elle aurait reçue?

N°. 3. La vitesse du fluide électrique atmosphérique ne doit-elle pas être considérée comme ayant différens degrés

de rapidité, en raison de sa direction ?

N°. 4. Lorsque le mouvement du fluide électrique s'opère en ligne droite horizontale ou perpendiculaire, ou oblique de haut en bas, ou de bas en haut, n'est-il pas probable que le mouvement de ce fluide devrait offrir différens degrés de vitesse ?

N°. 5. Ne doit-il pas en être de même, si la direction du fluide électrique se fait en ligne courbe ?

N°. 6. Les différens mouvemens du fluide électrique en ligne droite ou en ligne courbe, agissant dans tous les sens, et quelquefois changeant de direction d'un moment à l'autre, devraient sans doute produire, dans tous les instans, des degrés différens de vitesse. Cependant les savans n'ont pu, jusqu'à présent, calculer les différens degrés de vitesse du fluide électrique ; ou du moins les notions que nous en avons ne sont pas satisfaisantes, elles sont incomplètes, et cette matière est bien loin d'être suffisamment éclaircie ; nous mettrons le lecteur à portée d'en juger, en indiquant ici l'instrument in-

génieux inventé par le célèbre Coulomb, et nommé par lui *balance de torsion*, au moyen de laquelle il pouvait mesurer avec précision les effets des attractions et des répulsions magnétiques-minérales et électriques.

N°. 7. On ignore également dans quelle hypothèse le fluide électrique mis en action serait doué d'un mouvement uniforme ou d'un mouvement irrégulier.

N°. 8. Qui oserait donc supposer que le fluide électrique a un mouvement uniforme, croissant ou décroissant, toutes les fois que sa vitesse se meut sur une ligne droite? cependant cette vitesse n'est pas régie par les lois connues de la gravitation.

N°. 9. Mais si le fluide électrique se meut avec rapidité sur une ligne courbe et avec une direction tortueuse dans tous les sens, de haut en bas et de bas en haut, quelle serait donc la loi générale à laquelle, dans ces différentes hypothèses, la vitesse du fluide électrique serait soumise?

N°. 10. Jusqu'à présent aucun obser-

vateur n'a pu encore parvenir à vérifier, 1°. Si le fluide électrique mis en mouvement, soit naturellement, soit artificiellement, aurait une vitesse croissante ou décroissante; 2°. Si la vitesse du fluide électrique serait aussi rapide au commencement comme à la fin de son action; 3°. Quels seraient, enfin, les différens degrés de vitesse du fluide électrique.

N°. 11. La seule observation fondée qu'on ait pu faire, consiste à dire que les effets du tonnerre étant successifs, la vitesse du fluide électrique ne pourrait manquer d'être égale à l'espace divisé par le temps. Cependant il nous reste encore à désirer des expériences assez précises qui serviraient à démontrer l'application de ce principe.

N°. 12. Pourrait-on en dire autant pour mesurer la vitesse de la commotion électrique qui, jusqu'à présent, semble avoir été regardée comme instantanée?

N°. 13. Toutes les questions que je viens de poser n'ont pas encore obtenu de solution. Elles n'ont pas même été agitées chacune en particulier; cette ma-

tière, enfin, n'a pas encore été discutée dans les livres qui traitent de l'électricité, avec toute l'étendue dont elle était susceptible.

N°. 14. Maintenant on est, ce me semble, en droit de conclure, de tout ce qui vient d'être dit, que nous ignorons, 1°. Quelle est la nature du fluide électrique; ou du moins, si nous savons que ce fluide est répandu dans tous les corps, et que le globe que nous habitons en est comme une source ou un réservoir inépuisable, nous n'en connaissons cependant que très-imparfaitement les différentes qualités, ainsi que les attributs et prérogatives; 2°. Quelle est la force motrice qui donne l'impulsion au fluide électrique; 3°. De quelle manière le fluide électrique reçoit cette impulsion; 4°. Dans quelle circonstance le fluide électrique étant mis en action, aurait un mouvement uniforme, croissant ou décroissant; 5°. Si les différens degrés de vitesse du fluide électrique sont soumis à des lois bien connues; 6°. Quels sont enfin les différens degrés de vitesse du fluide

électrique dans les différentes directions.

§. XC. (*Tentatives des physiologistes pour déterminer par l'expérience, la vitesse du fluide électrique.*)

N°. 1. Le fluide électrique, lorsqu'il est mis en mouvement, emploie sans doute un certain temps pour traverser l'espace; les effets successifs opérés souvent par la chute du tonnerre paraissent le prouver. Donc la vitesse du tonnerre ne serait pas instantanée.

N°. 2. Cependant la vitesse du fluide de l'électricité, dans la commotion électrique, a paru, jusqu'à présent, comme instantanée. Toutes les expériences tentées jusqu'à présent n'ont pas prouvé le contraire; mais on ne peut pas dire non plus, que ces expériences aient été décisives pour prouver l'instantanéité de la vitesse du mouvement, dans la commotion électrique.

N°. 3. Les expériences faites avec l'instrument ingénieux que j'ai indiqué dans le n° 6 du paragraphe LXXXIX qui précède, concernant la manière de me-

surer l'effet des attractions et des répulsions magnétiques-minérales et électriques, ne me paraissent pas répondre assez directement aux questions proposées dans les divers numéros qui précèdent. Ces expériences sont donc insuffisantes pour résoudre les difficultés que j'ai présentées au sujet de l'instantanéité de la vitesse du fluide de l'électricité, dans la commotion électrique.

N°. 4. D'après ce que je viens de dire dans les numéros 1 et 2 du présent paragraphe XC, il semblerait qu'on puisse supposer que le fluide de l'électricité mis en mouvement par une commotion électrique, pourrait être doué d'une vitesse, ou instantanée, ou au moins d'une rapidité extrême qui, jusqu'à présent, n'a pu encore être mesurée; tandis que les effets successifs produits par le tonnerre, ne donnent point l'idée d'une vitesse instantanée.

N°. 5. Le fluide électrique serait donc susceptible d'être modifié suivant les circonstances, et par conséquent doué d'une vitesse plus ou moins rapide.

N°. 6. Il n'est pas non plus inutile de se rappeler en ce moment, que le fluide électrique se subdivise en deux fluides bien distincts, qui tantôt se confondent pour agir de concert, et tantôt se divisent pour agir en sens contraire.

N°. 7. Le fluide électrique est donc comme composé de deux fluides différens, qui sont neutralisés l'un par l'autre. On les nomme *fluide vitré* et *fluide résineux*. On se sert encore des expressions, d'*électricité positive*, et d'*électricité négative*.

N°. 8. Il semblerait que le fluide électrique tiendrait de la nature du fluide universel, sans pouvoir cependant lui être entièrement assimilé, comme n'étant pas encore arrivé à un degré de ténuité convenable.

N°. 9. Le fluide électrique est bien certainement un fluide matériel, composé de molécules organiques. Les savans qui ont traité de l'électricité dans leurs écrits, ont parlé des molécules organiques, qui constituent le fluide électrique.

N°. 10. Ce que je viens d'exposer dans le n° 8 qui précède, on en pourrait dire autant des autres fluides magnétiques minéral, galvanique, etc., etc., etc.:

§. XCI. (*Expériences sur la vitesse instantanée du fluide électrique.*)

N°. 1. Les expériences sur l'instantanéité de la vitesse du mouvement du fluide électrique n'ont été tentées, jusqu'à présent, que sur des espaces d'une trop petite étendue, pour être concluantes.

N°. 2. Avant de passer aux observations expérimentales que je veux faire connaître, et avant de rendre compte des essais qui ont été tentés pour apprécier ou mesurer, s'il était possible, les différens degrés de vitesse du fluide électrique, je présenterai encore, ci-après, différens principes déjà connus, ainsi que plusieurs propositions et demandes auxquelles il serait important de répondre, et dont l'exposition m'a paru nécessaire pour mieux faire comprendre l'état de la question.

N°. 3. L'état de cette question con-

siste à demander si nous connaissons la vîtesse du fluide électrique dans toutes les circonstances et dans toutes les hypothèses dans lesquelles on pourrait supposer qu'il y aurait été mis en mouvement.

N°. 4. On demande encore quelles sont les lois qui régissent la vitesse du fluide électrique dans les différentes circonstances où il est produit.

N°. 5. On répondra à la première question exposée dans le n° 3, que les physiologistes ne connaissent point encore avec précision les différentes vitesses du fluide électrique.

N°. 6. La réponse à la seconde question exposée dans le n°. 4, qui précède, doit être, ce me semble, que toutes les lois de gravitation connues, et d'après lesquelles se meuvent tous les corps, mis en mouvement par une force quelconque, ne régissent en aucune manière la vitesse du fluide électrique.

N°. 7. Le fluide électrique doit, à coup sûr, être soumis à d'autres lois qu'à celles de la gravitation, ainsi que nous venons de le dire; et ces autres lois

doivent être assurément basées sur le déplacement successif du fluide de l'électricité.

N°. 8. D'après de telles lois, la vitesse du fluide électrique sera d'autant plus considérable, s'étendra d'autant plus loin, et la commotion qu'il produira sera d'autant plus forte et d'autant plus vivement sentie, que le déplacement serait brusque et violent.

N°. 9. La vitesse du fluide électrique doit naturellement dépendre de l'expansibilité qui lui est propre, ainsi que de l'élément du feu qu'il renferme. Il serait donc très-difficile de déterminer par des expériences uniformes la marche de ce fluide, dont la vitesse est si susceptible d'être accélérée ou dirigée par des causes imprévues, et ces causes agissent inopinément en raison des corps qui attirent ou repoussent le fluide électrique, dans la ligne de direction de son mouvement.

(*La suite au prochain Numéro.*)

AVIS

AU RELIEUR.

La planche lithographiée, qui concerne les mains votives et mystérieuses, doit être placée en regard du titre du troisième volume des *Archives du Magnétisme animal*, auquel il sert de frontispice.

Cette planche contient huit figures pour chacune desquelles on trouve des explications aux pages 99 et les suivantes, du Numéro 8.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le troisième volume des Archives du Magnétisme animal

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA

du troisième volume des Archives du Magnétisme animal.

pag. 9, ligne 18, *effacez* qui a été.
25, ligne 15, *effacez* tous.
27, ligne 13, sans coup férir, *ajoutez* et repousser en Asie.
32, ligne 25, *au lieu de* exaltés, *lisez* exaltées.
49, ligne 4, *au lieu de* loi de l'imagination, *lisez* loi de l'imitation.
79, ligne 26, *au lieu de* publiés et imprimés, *lisez* imprimés et publiés.
161, ligne 21, assoupissement, *ajoutez* ou anéantissement des sens.
162, ligne 8, l'observation, *ajoutez*, des magnétistes.
163, ligne 7, *effacez* est.
174, ligne 15, *au lieu de* leurs procédés, *lisez* leurs infâmes procédés.
174, ligne 19, *au lieu de* toujours, *lisez* trop souvent.
197, ligne 4, du globe, *ajoutez* au niveau de la mer.
198, ligne 10, *au lieu de* chaque, *lisez* toutes les.
198, ligne, 11, *au lieu de* est soumise, *lisez* sont soumises.
200, ligne 17, *au lieu de* soient, *lisez*, fut composée.
200, ligne 17, *au lieu de* des, *lisez* de.
201, ligne 12, *au lieu de* ne soit, *lisez* ne fût.

Pag. 204, ligne 26, *au lieu de* dans un instant, *lisez*, instantanément.

210, ligne 19, *au lieu de* immatérielle, *lisez* immortelle.

210, ligne 20, *au lieu de* l'union de l'esprit, *lisez*, de son union avec l'esprit.

210, ligne 20 *effacez* avec la matière.

213, ligne 21, *au lieu de* Lampsa, *lisez* Lampusa.

223, ligne 17, *au lieu de* jusqu'à présent, *lisez* de tout temps.

228, ligne 11, *effacez* et en effet.

228, ligne 12, *au lieu de* qui est un, *lisez* est aussi un.

228, ligne 12, *au lieu de* dérive, *lisez* qui dérive.

228, ligne 13, *au lieu de* qui signifie, *lisez*, et signifie.

243, ligne 10, *au lieu de* ses phénomènes, *lisez* les phénomènes.

262, ligne 13, *au lieu de* déterminée, *lisez* déterminé.

FIN DE L'ERRATA.